



2010

RAPPORT FINANCIER

ANNUEL

Société en commandite par actions au capital de 12 169 313 €
Siège social : 67/73, rue de Rivoli – 75001 PARIS
308 382 035 R.C.S. PARIS

SOMMAIRE

	Page
<u>RAPPORT DE GESTION DE L'ARTICLE 222-3 I 3° DU RG DE L'AMF</u>	3
Partie 1. Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
Partie 2. Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	31
Partie 3. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	37
Partie 4. Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	38
<u>COMPTES ANNUELS</u>	39
<u>COMPTES CONSOLIDÉS</u>	59
<u>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS</u>	127
<u>ATTESTATION DES RESPONSABLES</u>	132



RAPPORT DE GESTION DE L'ARTICLE 222-3 DU RG DE L'AMF

Partie 1. Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
- Présentation de l'activité, des résultats et des perspectives	5
- Informations sociales et environnementales	17
- Facteurs de risques	24
- Autres informations (sociétés mère et filiales, organigramme simplifié)	28
Partie 2. Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	31
Partie 3. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	37
Partie 4. Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	38

PARTIE 1 : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE ; DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

I. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

En 2010, le Groupe ETAM a fait progresser son chiffre d'affaires et son résultat opérationnel. Il a établi les bases d'un redéploiement en Europe avec une augmentation des investissements dans les magasins et dans l'image de ses marques. Il a poursuivi sa croissance rentable en Chine.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 1 134,5 M€ en 2010, en augmentation de 114,5 M€ par rapport à 2009, soit +11,2%, et le résultat opérationnel courant s'est élevé à 50,1 M€ contre 43,9 M€ en 2009, soit une progression de 14,2%. Avant amortissements, provisions et résultat de cessions des immobilisations, ce résultat opérationnel courant (EBITDA) a représenté 110,2 M€ en 2010 contre 90,6 M€ en 2009, soit une progression de 21,6%.

Le contraste du dynamisme des marchés en Europe et en Chine, qui prévalait en 2009, s'est maintenu en 2010 : l'évolution* de l'activité du Groupe a été de -1,0% en Europe et de +15,9% en Chine.

En Europe, la marque ETAM a réalisé un chiffre d'affaires stable* par rapport à 2009, alors que la marque 1.2.3, engagée dans un travail en profondeur de repositionnement, a connu un recul d'activité de 4,0%*.

En 2010, le Groupe a terminé comme prévu la mise en œuvre du plan « Cap Etam » d'économies et de productivité initié en Europe en 2009. Une part de ces économies a été réinvestie dans le marketing et les médias, tant chez ETAM que chez 1.2.3, afin de renforcer leur statut de marques aspirationnelles.

Parallèlement, le Groupe ETAM a significativement accru ses investissements, qui ont atteint 51,6 M€ en 2010 contre 33,9 M€ en 2009, soit une progression de 52,3%, dont la quasi-totalité ont été investis dans les réseaux de magasins, en Europe et en Chine, tant en rénovations qu'en ouvertures.

Comme cela avait été annoncé lors de l'Offre Publique de Rachat d'Actions qui s'est déroulée avec succès en juin 2010 – 99,3% des 2 857 142 actions d'ETAM Développement visées ont été apportées à l'Offre – le Groupe est confronté à des défis importants en Europe. Le Résultat Opérationnel Courant de l'Europe se situe à 19,3 M€ soit 2,6% du chiffre d'affaires en 2010 contre 27,1 M€ et 3,6% du chiffre d'affaires en 2009. En Chine, le Résultat Opérationnel Courant a continué de croître fortement, représentant 30,8 M€, soit 8,1% du chiffre d'affaires en 2010, contre 16,8 M€ et 6,1% du chiffre d'affaires en 2009.

Après des coûts de financement en augmentation, notamment du fait de l'OPRA, une charge d'impôt en croissance, du fait de la croissance des résultats en Chine, et malgré la contribution négative de la société mise en équivalence, le Résultat Net de l'ensemble consolidé est en légère progression, à 24,6 M€ en 2010 contre 24,0 M€ en 2009.

* à surface comparable et taux de change constant

1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

1.1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE HORS CHINE

▪ **Etam**

Le chiffre d'affaires de la marque Etam, y compris les activités d'Undiz et hors Chine, a atteint 586,9 M€ en 2010 avec 546 points de vente en France (dont 47 magasins Undiz) et 324 à l'international (dont 147 en franchises).

Le chiffre d'affaires d'Etam a marqué une hausse de 1,3%, à surface comparable et taux de change constant au 30 septembre 2010. Elle a souffert au dernier trimestre d'une baisse sensible de fréquentation en magasins liée d'une part aux grèves dans les transports urbains du mois d'octobre en France, puis aux intempéries exceptionnelles du mois de décembre. L'évolution du chiffre d'affaires d'Etam à surface comparable et taux de change constant a été stable sur l'ensemble de l'année 2010.

Marketing-offre produits

Les axes stratégiques de la marque en 2010 ont été les suivants :

- un travail sur l'image avec Natalia Vodianova, figure emblématique de la mode, qui pour la troisième année consécutive a créé deux nouvelles collections. Cette collaboration a bénéficié, durant toute l'année, de nombreuses parutions presse en France et à l'étranger,
- la poursuite de la réduction de la démarque commerciale, avec un impact positif sur la mise en valeur de l'offre,
- l'amélioration du cadencement des collections en magasins,
- des concepts magasins plus cohérents avec l'offre. En particulier, le Groupe comptait 20 magasins rénovés au concept « Greenwich » au 31 décembre 2010 contre 9 à fin 2009, qui ont enregistré des performances supérieures à l'ensemble du parc.

Développement international

Etam a poursuivi en 2010 le développement international de son réseau avec des partenaires franchisés. En 2010, le chiffre d'affaires de l'activité export, compris dans le chiffre d'affaires de la France, a enregistré une hausse de 3,4%, tirée notamment par des ouvertures de points de vente lingerie au quatrième trimestre en Grèce (+5), en Europe de l'Est et sur le continent africain (+4 : Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal),.

Internet

Point de vente électronique de la marque Etam, le site internet Etam.com continue d'enregistrer une croissance soutenue, de 37% en 2010. Le chiffre d'affaires a été de 9,2 M€ avec un trafic important sur toute l'année. Selon une étude Nielsen de juillet 2010, Etam.com est en quatrième position des sites textiles français de vente en ligne derrière La Redoute, 3 Suisses et Ventes Privées, avec plus de 3 millions de visiteurs uniques par mois. En 2010, le trafic a continué de connaître une forte expansion.

▪ **Undiz**

La marque de lingerie Undiz, créée par le Groupe Etam en 2007 et dont le chiffre d'affaires est compris dans celui de la marque Etam, a enregistré pour la troisième année consécutive une excellente performance commerciale. En 2010, la marque a vu progresser tous ses indices commerciaux, ce qui illustre la pertinence du concept et de l'offre produits.

En 2010 le réseau d'Undiz, exclusivement implanté en France, est passé de 26 à 47 magasins. Ce fort développement s'accompagne de choix en matière d'emplacements magasins, de flux de marchandises et d'organisation.

▪ **1.2.3**

En 2010, 1.2.3 a réalisé un chiffre d'affaires de 165,1 M€ avec 179 magasins en France et 108 à l'international, dont 21 en franchises. La marque a subi une baisse de 4,0% de son chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant.

Les faits marquants de l'exercice ont été pour l'enseigne :

- un travail de repositionnement et de refonte de l'offre qui ne s'est pas encore traduit dans le chiffre d'affaires,
- une baisse sensible du taux de démarque, qui accompagne ce travail de repositionnement,
- la poursuite du recul de la fréquentation en magasins, particulièrement au quatrième trimestre pour les raisons évoquées plus haut,
- d'importantes retombées presse, portées par l'image de son égérie Eva Herzigova et ses collections pour 1.2.3.

A l'international, la marque 1.2.3 est essentiellement implantée en Europe de l'Est, aux Emirats Arabes Unis et au Maroc. Dans ces pays, elle se positionne sur un marché plus haut de gamme qu'en France pour se différencier des concurrents locaux. Les ventes export ont affiché en 2010 une progression de 2,6% par rapport à 2009.

1.2. L'ACTIVITÉ DU GROUPE EN CHINE

Au 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires de 382,5 M€, qui intègre un impact positif de change de 21,0 M€, est en hausse de 38,1%, et de 15,9% à surface comparable et taux de change constant. Sur l'année, la performance à surface comparable et taux de change constant a été homogène sur les 5 marques (Etam, Etam Sport, Etam Week-End, Etam Lingerie, E-Homme) avec des progressions comprises entre 12% et 16%.

Le positionnement clair de chaque marque, la réactivité de l'organisation et l'investissement sur l'image d'Etam, ont permis de développer les ventes à travers une douzaine de collections par marque et par an.

Fort de cette dynamique, le Groupe a lancé au deuxième trimestre 2010 une nouvelle marque E&Joy centrée sur une offre denim, qui comptait 11 points de vente fin 2010. En outre, le Groupe a inauguré le 31 décembre, à Shanghai, un nouveau concept store réparti sur 2 étages de 175 m² dédié aux 5 marques principales.

1.3. LE RÉSEAU MAGASINS

	31/12/2010	31/12/2009	Variation
France	725	709	16
Espagne/Portugal	105	110	-5
Belgique/Luxembourg	69	71	-2
Allemagne	66	66	0
Italie	11	12	-1
Pologne	11	7	4
Suisse	1	1	0
Europe (hors franchises internationales)	988	976	12
Franchises Internationales	168	187	-19
Chine	3 044	2 671	373
TOTAL GROUPE	4 200	3 834	+366

Au 31 décembre 2010, le Groupe ETAM comptait 4 200 points de vente dont 988 en Europe, 3 044 en Chine et 168 en franchises internationales.

- En Europe, le Groupe a développé et optimisé son réseau de magasins au profit de l'activité lingerie (Etam et Undiz).
- L'Export affiche -19 unités par rapport au 31 décembre 2009 du fait de la mise en place d'un mode de comptabilisation des franchises homogène avec celui du parc en France, à savoir qu'un magasin mixte compte comme une seule unité.
Par ailleurs, le Groupe s'est implanté à travers l'activité lingerie d'Etam dans 4 nouveaux pays : Grèce, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal.
- En Chine, le Groupe a réalisé 373 ouvertures nettes depuis le 1er janvier 2010, dont 650 ouvertures et 277 fermetures. Les 3 marques principales ont été renforcées de 123 magasins pour Etam, 99 pour Etam Week-End, et 93 pour Etam Sport. E-Homme et Etam Lingerie ont augmenté leur parc d'une vingtaine de corners. Le concept mini mégastores totalise 82 unités au 31 décembre 2010, soit +27 par rapport à fin 2009 et E&Joy, la marque de denim, finit l'année avec 11 points de vente.

2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE CONSOLIDÉ

(M€)	2010	2009	variation en %/point
Chiffre d'affaires	1 134,5	1 020,0	11,2%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			2,6%
Marge Brute	671,5	609,8	10,1%
Taux de marge	59,2%	59,8%	-0,6
Coûts de distribution	(568,2)	(500,7)	13,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-50,1%</i>	<i>-49,1%</i>	<i>-1,0</i>
Frais administratifs	(51,8)	(60,3)	-14,1%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,6%</i>	<i>-5,9%</i>	<i>1,3</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(1,4)	(4,9)	-71,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>0,4</i>
EBITDA	110,2	90,6	21,6%
<i>en % du CA</i>	<i>9,7%</i>	<i>8,9%</i>	<i>0,8</i>
Résultat Opérationnel Courant	50,1	43,9	14,2%
<i>en % du CA</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,3%</i>	<i>0,1</i>
Charges non courantes	(5,5)	(7,1)	-23,6%
Résultat Opérationnel	44,7	36,8	21,5%
<i>en % du CA</i>	<i>3,9%</i>	<i>3,6%</i>	<i>0,3</i>

En 2010, le Groupe Etam a réalisé un chiffre d'affaires de 1 134,5 M€, en hausse de 11,2%. L'activité a progressé de 114,5 M€ par rapport au 31 décembre 2009, dont 21,2 M€ d'effet de change favorable dû principalement à l'appréciation du Yuan contre Euro.

Le résultat opérationnel courant a atteint 50,1 M€ en 2010, en hausse de 14,2% par rapport à 2009, dont les principaux facteurs sont :

- un gain de marge brute de 61,7 M€, dont 56,8 M€ en Chine et 4,9 M€ en Europe ;
- une augmentation des coûts de distribution de 67,5 M€, dont 48,5 M€ en Chine et 19,0 M€ en Europe.
En Europe, la croissance d'Undiz a généré un surcoût de 9,9 M€ de frais magasins et de renfort des structures. En outre, le Groupe a accentué en 2010 ses dépenses d'image de marques avec ses églés, des plans média et un défilé événement au Ritz ;
- des économies de frais administratifs de 8,5 M€ dont 4,2 M€ en Europe liés notamment aux effets du plan « Cap Etam ». En Chine, la baisse de 4,3 M€ des frais de structure est essentiellement liée à des coûts non récurrents en 2009 et à 0,5 M€ d'écart de change favorable ;
- une variation favorable des autres produits et charges d'exploitation de 3,5 M€ avec, en Europe, une progression des revenus locatifs externes et une baisse des mises au rebut des agencements et en Chine, des revenus de subventions locales et une baisse des mises au rebut d'agencements magasins ;
- des charges non courantes de 5,5 M€ ont représenté le financement du plan « Cap Etam » pour 3,2 M€ (versus 6,4 M€ en 2009) ainsi qu'un coût exceptionnel pour 2,3 M€, suite à un litige datant de 2002. En 2009, l'arrêt de l'activité lingerie d'Etam en Allemagne avait engendré des charges non courantes de 0,7 M€.

2.2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DE L'EUROPE

(M€)	2010	2009	variation en %/point
Chiffre d'affaires	752,0	743,0	1,2%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>-1,0%</i>
Marge Brute	449,4	444,5	1,1%
Taux de marge	59,8%	59,8%	-
Coûts de distribution	(386,0)	(367,0)	5,2%
<i>en % du CA</i>	<i>-51,3%</i>	<i>-49,4%</i>	<i>1,9</i>
Frais administratifs	(42,7)	(46,9)	-8,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-5,7%</i>	<i>-6,3%</i>	<i>0,6</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(1,4)	(3,5)	-60,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-0,2%</i>	<i>-0,5%</i>	<i>0,3</i>
EBITDA	60,0	59,0	1,6%
<i>en % du CA</i>	<i>8,0%</i>	<i>7,9%</i>	<i>0,1</i>
Résultat Opérationnel Courant	19,3	27,1	-28,8%
<i>en % du CA</i>	<i>2,6%</i>	<i>3,6%</i>	<i>-1,0</i>
Charges non courantes	(5,5)	(7,1)	-23,6%
Résultat Opérationnel	13,8	20,0	-30,7%
<i>en % du CA</i>	<i>1,6%</i>	<i>2,7%</i>	<i>-1,0</i>

En 2010, le chiffre d'affaires de 752,0 M€ est en hausse de 1,2% et en baisse de 1,0% à surface comparable et taux de change constant.

Le Groupe en Europe a réalisé un résultat opérationnel courant de 19,3 M€, en repli de 7,8 M€ par rapport à 2009, dont les principaux facteurs sont :

- un gain de marge brute de 4,9 M€, impacté par la faiblesse du 4^{ème} trimestre ;
- une augmentation des coûts de distribution de 19,0 M€ liée au renforcement du marketing image et événementiel pour 4,7 M€, à l'accompagnement du développement d'Undiz pour 9,9 M€ et au développement de ses parts de marché sur internet pour 1,7 M€. Les gains de coûts liés aux fermetures de magasins compensent la hausse des frais des magasins à surface comparable et taux de change constant pour 3,7 M€, essentiellement frais de personnel et loyers ;
- des économies de frais administratifs de 4,2 M€, qui bénéficient des mesures mises en œuvre au niveau des fonctions support ;
- des autres produits et charges d'exploitation en variation favorable de 2,1 M€ qui correspondent à des augmentations de revenus immobiliers locatifs externes pour 0,6M€, à un plus faible niveau de mises au rebut d'agencements suite aux cessions et rénovations des magasins à hauteur de +1,9 M€ et des variations de valeurs d'actifs (droits au bail et agencements) pour -0,4 M€.

Le résultat opérationnel de 13,8 M€ est impacté par les coûts de mise en œuvre du plan « Cap Etam » et par le coût exceptionnel d'un litige datant de 2002. Les charges non courantes relatives au plan « Cap Etam » ont concerné des actions d'optimisation de l'organisation des enseignes et du siège pour -2,3 M€ et des actions de rationalisation du parc magasins (fermetures, transferts/découpes) pour -0,9 M€.

2.2.1. PAR MARQUE

Jusqu'au 30 septembre 2010, les variations de chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant des marques Etam (+1,3%) et 1.2.3 (-2,2%) ont été en ligne, voire légèrement

supérieures au marché de l'habillement féminin dans les chaînes spécialisées (source Institut Français de la Mode).

Au quatrième trimestre, les deux marques ont pâti des mouvements sociaux d'octobre et des intempéries de décembre qui ont touché l'ensemble du marché français de la distribution de vêtements féminins. En effet, sur les chaînes spécialisées, ce dernier a enregistré des variations négatives pour la lingerie (-3,1%) et pour le prêt-à-porter (-7,1%) au 4^{ème} trimestre 2010 versus la même période en 2009.

ETAM

Etam comprend les activités de prêt-à-porter et de lingerie (en Europe et en franchises internationales) commercialisées sous la marque Etam, ainsi que les activités de lingerie commercialisées sous la marque UNDIZ.

(M€)	2010	2009	variation en %/point
Chiffre d'affaires	586,9	568,8	3,2%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>0,0%</i>
Marge Brute	349,3	338,9	3,1%
Taux de marge	59,5%	59,6%	-0,1
Coûts de distribution	(299,7)	(283,3)	5,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-51,1%</i>	<i>-49,8%</i>	<i>-1,3</i>
Frais administratifs	(26,7)	(28,4)	-5,7%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,6%</i>	<i>-5,0%</i>	<i>0,4</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(4,3)	(3,5)	23,4%
<i>en % du CA</i>	<i>-0,7%</i>	<i>-0,6%</i>	<i>-0,1</i>
EBITDA	44,1	39,4	12,1%
<i>en % du CA</i>	<i>7,5%</i>	<i>6,9%</i>	<i>0,6</i>
Résultat Opérationnel Courant	18,7	23,7	-21,1%
<i>en % du CA</i>	<i>3,2%</i>	<i>4,2%</i>	<i>1,0</i>
Charges non courantes	(4,1)	(3,7)	10,3%
Résultat Opérationnel	14,6	20,0	-26,9%
<i>en % du CA</i>	<i>2,5%</i>	<i>3,5%</i>	<i>-1,0</i>

En 2010, le chiffre d'affaires d'Etam est de 586,9 M€, en hausse de 3,2% et stable à surface comparable et taux de change constant. Jusqu'au troisième trimestre 2010, l'activité a connu une bonne performance commerciale mais elle a souffert au quatrième trimestre d'une baisse sensible de fréquentation en magasins liée notamment aux mouvements de grève dans les transports urbains au mois d'octobre en France puis aux intempéries au mois de décembre en Europe du Nord.

Undiz, marque de lingerie créée en 2007 et qui compte 47 points de vente au 31 décembre 2010, affiche pour sa part un chiffre d'affaires en hausse de 14,8% à surface comparable et taux de change constant.

En 2010, le résultat opérationnel courant d'Etam est de 18,7 M€ contre 23,7 M€ en 2009. Les principaux facteurs de cette évolution sont :

- un gain de marge brute de 10,4 M€, soutenu par le développement de la marque Undiz ainsi que par une bonne maîtrise du taux de démarque commerciale, signe d'amélioration des collections. Les pertes de volume de chiffre d'affaires, essentiellement concentrées sur le 4^{ème} trimestre, et leur impact sur les stocks résiduels, ont largement contribué à la baisse du résultat opérationnel courant ;

- une augmentation des coûts de distribution de 16,4 M€ pour renforcer le marketing image et événementiel avec l'égérie Natalia Vodianova et un défilé événement au Ritz. La poursuite du développement d'Undiz et l'acquisition de parts de marché sur internet restent des axes majeurs pour Etam. Les gains de frais liés aux fermetures de magasins compensent la hausse des frais de personnel et des loyers du parc de magasins à surface comparable et taux de change constant ;
- des économies de frais administratifs de 1,7 M€, la marque bénéficiant des plans d'action sur les fonctions support ; des autres produits et charges d'exploitation en dégradation de 0,8 M€, qui s'expliquent par des impacts de variations de valeurs d'actifs (droits au bail et agencements).
- les charges non courantes de 4,1 M€ concernent des actions d'optimisation de l'organisation des enseignes pour 1,3 M€, des actions de rationalisation du parc magasins (fermetures, transferts/découpes) pour 0,5 M€ ainsi qu'une charge exceptionnelle suite à un litige de 2002 pour 2,3 M€.

1.2.3

1.2.3 comprend les activités de prêt-à-porter en Europe et en franchises internationales commercialisées sous la marque 1.2.3.

(M€)	2010	2009	variation en %/point
Chiffre d'affaires	165,1	174,1	-5,2%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>-4,0%</i>
Marge Brute	97,8	101,5	-3,7%
Taux de marge	59,2%	58,3%	0,9
Coûts de distribution	(96,3)	(96,2)	-
<i>en % du CA</i>	<i>-58,3%</i>	<i>-55,3%</i>	<i>-3,0</i>
Frais administratifs	(7,5)	(8,1)	-7,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-4,6%</i>	<i>0,1</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(1,1)	(2,0)	-42,1%
<i>en % du CA</i>	<i>-0,7%</i>	<i>-1,1%</i>	<i>0,4</i>
EBITDA	0,7	3,4	-79,7%
<i>en % du CA</i>	<i>0,4%</i>	<i>1,9%</i>	<i>-1,5</i>
Résultat Opérationnel Courant	(7,1)	(4,8)	46,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,3%</i>	<i>-2,8%</i>	<i>-1,5</i>
Charges non courantes	(0,4)	(0,7)	-46,5
Résultat Opérationnel	(7,4)	(5,5)	34,5%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-3,2%</i>	<i>-1,3</i>

Le chiffre d'affaires de 1.2.3 s'est élevé à 165,1 M€ en 2010 contre 174,1 M€ en 2009, soit une baisse de 5,2% (-4,0% à surface comparable et taux de change constant). La marque 1.2.3 poursuit son travail de repositionnement et de refonte de ses collections qui, s'il ne s'est pas encore traduit dans les chiffres, a bénéficié d'une large couverture médiatique dans la presse française et étrangère.

En 2010, la marque 1.2.3 enregistre un résultat opérationnel courant négatif de 7,1 M€, en baisse de 2,3 M€ dont les principaux facteurs sont :

- un retrait du volume de marge brute de 3,7 M€, impacté par la perte en volume du chiffre d'affaires malgré une bonne maîtrise de la démarque commerciale et un taux de marge en hausse de 0,9 point ;

- une stabilité des coûts de distribution. Les frais magasins à surface comparable et taux de change constant sont maîtrisés et ont permis un investissement sur l'image et la marque avec Eva Herzigova, égérie d'123 depuis fin 2009 ;
- une variation favorable des autres produits et charges d'exploitation de 0,9 M€ représentent des baisses de valeurs d'actifs (droits au bail et agencements) pour 0,5 M€ et une réduction des mises au rebut d'agencements suite à des fermetures pour 0,4 M€ ;
- les charges non courantes de 0,4 M€ sont liées à des frais de rationalisation du parc.

2.2.2. PAR PAYS

(M€)	CA 2010	Var. réel	Var. Ifl⁽¹⁾
France	650,2	2,3%	-0,6%
Belgique /Luxembourg	32,6	-3,8%	-3,1%
Espagne/Portugal	39,8	-8,8%	-6,9%
Allemagne	18,4	-5,4%	-1,0%
Italie	7,4	-6,8%	4,4%
Pologne	2,7	+93,1%	0,4%
Suisse	0,9	-2,3%	-10,4%
Total autres pays d'Europe	101,8	-5,1%	-3,6%
TOTAL EUROPE	752,0	1,2%	-1,0%

(1) à surface comparable et taux de change constant

FRANCE

Le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est quasi stable (-0,6%) sur l'année par rapport au 31 décembre 2009. Alors que les activités en France à fin septembre enregistraient une croissance de +1,1%, le quatrième trimestre a marqué une rupture de ce rythme, due en large part à l'effet des grèves en octobre et des intempéries du mois de décembre.

Ce phénomène a été ressenti dans l'ensemble du marché français puisque les statistiques de l'Institut Français de la Mode (IFM) pour les chaînes spécialisées présentent une croissance à fin septembre de +1,6% en lingerie et +1,4% en prêt-à-porter, ces chiffres passant respectivement à +0,1% et -1,1% à fin décembre. Concernant le seul mois de décembre, les données de l'IFM illustrent un retrait encore plus sensible sur le marché des chaînes spécialisées, tant sur le prêt-à-porter à -7,5% que sur la Lingerie à -5,0%.

Le chiffre d'affaires de l'activité export, soit 32,3 M€ en 2010, compris dans le chiffre d'affaires de la France, enregistre une hausse de 3,4% par rapport à 2009, tirée notamment par des ouvertures de points de vente dans l'activité lingerie.

AUTRES PAYS

Les principaux pays hors France sont : la Belgique/Luxembourg (activité lingerie d'Etam et 1.2.3), l'Espagne/Portugal et l'Italie (activité lingerie d'Etam), l'Allemagne (1.2.3), la Pologne et la Suisse.

Le chiffre d'affaires de cet ensemble s'est élevé à 101,8 M€ en 2010, en baisse de 5,1% et de 3,6% à surface comparable et taux de change constant.

Dans le détail :

- en Belgique/Luxembourg, l'activité à surface comparable a reculé de -3,1% sur l'année. L'activité a subi au 4^{ème} trimestre un ralentissement comparable à celui de la France,
- en Espagne/Portugal, zone qui reste marquée par une situation économique difficile, la baisse à surface comparable s'établit à 6,9% sur l'année 2010,
- en Allemagne, où l'évolution de l'activité en 2010 est de -1,0% à surface comparable constant, un bon 1^{er} semestre a été suivi par un mauvais 2^{ème} semestre, du fait de l'insuccès de la collection Hiver d'1.2.3, accentué par le fait que les corners allemands, limités en taille, n'ont présenté qu'une partie de la collection,
- en Italie, l'activité lingerie est en croissance à surface comparable de 4,4% sur l'année, ce qui marque le succès de la révision de l'offre produits,
- en Pologne, le repositionnement des prix, initié au 2^{ème} trimestre 2010, a contribué à la reprise de l'activité, avec une évolution du chiffre d'affaires de +0,4% à surface comparable et taux de change constant sur l'année,
- en Suisse, où 1.2.3 a ouvert un nouveau corner à Genève, le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en fort retrait de 10,4% sur l'année.

2.3. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL EN CHINE

(M€)	2010	2009	variation en %/point
Chiffre d'affaires	382,5	277,0	38,1%
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			15,9%
Marge Brute	222,1	165,3	34,4%
Taux de marge	58,1%	59,7%	-1,6
Coûts de distribution	(182,2)	(133,7)	36,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-47,6%</i>	<i>-48,2%</i>	0,6
Frais administratifs	(9,1)	(13,4)	-32,1%
<i>en % du CA</i>	<i>-2,4%</i>	<i>-4,8%</i>	2,5
Autres produits (charges) d'exploitation	(0,1)	(1,5)	-96,4%
<i>en % du CA</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,5%</i>	0,5
EBITDA	50,2	31,6	58,9%
<i>en % du CA</i>	<i>13,1%</i>	<i>11,4%</i>	1,7
Résultat Opérationnel Courant	30,8	16,8	83,3%
<i>en % du CA</i>	<i>8,1%</i>	<i>6,1%</i>	2,0
Charges non courantes	-	-	-
Résultat Opérationnel	30,8	16,8	83,5%
<i>en % du CA</i>	<i>8,1%</i>	<i>6,1%</i>	2,0

Le Groupe Etam est présent depuis 1997 en Chine et se développe essentiellement au travers de points de vente installés dans des grands magasins sous 5 enseignes principales (Etam, Etam Sport, Etam Week-End, EHomme et Etam Lingerie) et une nouvelle enseigne créée en 2010 : E&Joy (denim). Il y exerce son activité moyennant une redevance d'occupation directement déduite du chiffre d'affaires qui lui est reversé.

En Chine, le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 382,5 M€, dont 21,0 M€ d'impact de change favorable dû à l'appréciation du Yuan face à l'Euro. A surface comparable et taux de change constant, la croissance a été de 15,9%.

Le résultat opérationnel courant de 30,8 M€ en 2010 est en hausse de 14,0 M€ par rapport à 2009, poussé par les bonnes performances de son portefeuille de marques. Les principaux facteurs de cette évolution sont les suivants :

- une croissance de la marge brute de 56,8 M€ ;
- une hausse des coûts de distribution de 48,5 M€, en accompagnement de la croissance du parc. Les frais magasins sont maîtrisés et gagnent 1 point en pourcentage du chiffre d'affaires par rapport à 2009. Des investissements supplémentaires en marketing image et événementiel de 3,4 M€ par rapport 2009, qui s'appuient sur l'image de Natalia Vodianova, accompagnent ce développement ;
- une économie de frais administratifs de 4,3 M€, principalement due à l'existence de coûts non récurrents en 2009 ;
- une variation favorable des autres produits et charges d'exploitation de 1,5 M€ du fait de la réduction des mises au rebut d'agencements suite à des rénovations/transferts de corners dans les grands magasins et des gains de subventions locales.

3. AUTRES COMPOSANTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'établit à -8,1 M€, contre -6,8 M€ en 2009.

Le coût de la dette de 9,2 M€ est en hausse de 1,6 M€ du fait, d'une part des conditions négociées dans le cadre du refinancement du groupe en juillet 2009, d'autre part aux financements complémentaires mis en place à l'occasion de l'offre publique de rachat d'actions en juin 2010 et du refinancement en crédit bail du siège administratif de Clichy en décembre 2010.

Un gain de change de 0,8 M€ lié à la variation de juste valeur des instruments de couvertures €/USD compense pour partie ce surcoût.

3.2. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt de 2010 s'élève à 9,8 M€ dont 4,9 M€ liés à la Chine et 4,9 M€ en Europe.

En Chine, la charge d'impôt augmente de 5,7 M€ par rapport à 2009 du fait de la croissance des résultats et la fin progressive du régime d'exonération dont le Groupe bénéficiait.

En Europe, l'impôt 2010 de 4,9 M€ inclut une charge de 4,0 M€ au titre de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) dans le cadre de la mise en place de la CET (Contribution Economique Territoriale) qui a désormais remplacé la taxe professionnelle. Hors CVAE, la charge d'impôt est de 0,9 M€ en 2010 contre 5,1 M€ en 2009, du fait de la baisse des résultats en Europe.

3.4. RÉSULTAT NET

Le résultat net consolidé s'élève à 24,6 M€ contre 24,0 M€ en 2009. Après prise en compte des intérêts minoritaires de 6,6 M€ contre 4,6 M€ en 2009 compte tenu des bons résultats enregistrés en Chine, le Résultat Net Part du Groupe s'élève à 18,0 M€ en 2010 contre 19,4 M€ en 2009.

4. ANALYSE DES FLUX FINANCIERS

La capacité d'autofinancement (avant impôts, dividendes et intérêts) s'est élevée à 101,6 M€ contre 90,4 M€ en 2009.

Les investissements opérationnels bruts 2010 se sont élevés à 51,6 M€ contre 33,9 M€ en 2009, année durant laquelle les investissements particulièrement réduits n'ont pu assurer un nombre suffisant de rénovations de magasins.

Au 31 décembre 2010, la dette financière nette du Groupe s'est élevée à 171,5 M€, en hausse de 81,8 M€ par rapport au 31 décembre 2009, sous l'effet principal de l'OPRA de juin 2010 pour un montant de 101,6 M€.

5. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2011

<i>en M€</i>	T1 2011	<i>Var réelle</i>	<i>Var Ifl ¹</i>
Chiffre d'affaires Groupe	336,6	9,8%	0,9%
Europe	190,8	2,8%	-0,3%
Chine	145,8	20,7%	3,2%
<u>Europe par pays</u>			
France ²	165,6	3,5%	-0,4%
Autres pays	25,2	-1,6%	0,0%
<u>Europe par marque</u>			
ETAM ³	148,7	3,8%	0,3%
1.2.3	42,1	-0,9%	-2,2%

(1) Ifl : à surface comparable et taux de change constant

(2) y compris l'activité du Groupe à l'export

(3) y compris l'activité Undiz

Au premier trimestre 2011, le Groupe Etam a enregistré un chiffre d'affaires hors taxes de 336,6 M€ qui intègre un impact positif de change de 7,0 M€ dû à l'appréciation du Yuan face à l'Euro. L'activité est en progression de 9,8% par rapport au 31 mars 2010 et de 0,9% à surface comparable et taux de change constant.

En Europe, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 190,8 M€, en hausse de 2,8% par rapport au premier trimestre 2010 et quasi stable à surface comparable et taux de change constant. La marge commerciale du premier trimestre a souffert en particulier de l'appréciation des cours d'achat en dollar américain.

En Chine, le chiffre d'affaires du premier trimestre est en hausse de 20,7% par rapport au premier trimestre 2010. Cette croissance illustre la poursuite du développement du réseau de points de vente et intègre un impact positif de change de 7,0 M€. A surface comparable et taux de change constant, le chiffre d'affaires de la Chine a progressé de 3,2%.

6. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est à signaler post-clôture.

7. ACTIVITÉ DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Afin d'assurer le renouvellement de leur offre de vêtements, sous-vêtements et accessoires, les marques du Groupe engagent des activités en matière de recherche et développement dans l'élaboration des collections.

II. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

1. INFORMATIONS SOCIALES

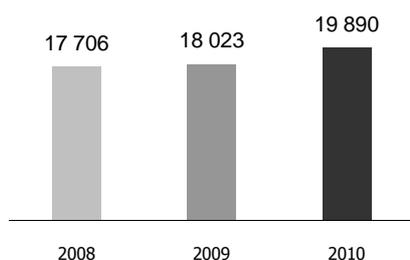
1.1. EFFECTIF ET FORMATION

En 2010, l'effectif annuel moyen du Groupe était de 19 889 personnes (18 023 en 2009), féminin à 96,23%.

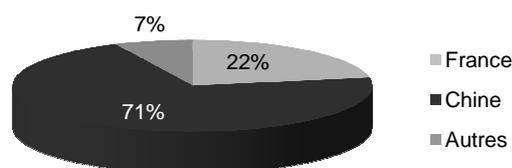
Cet effectif annuel moyen 2010 était réparti comme suit :

	Magasins	Logistique et Centre Technique	Fonctions centrales	Total
Effectif annuel moyen	17 795	617	1 478	1 478
<i>dont Chine</i>	<i>12 850</i>	<i>346</i>	<i>881</i>	<i>881</i>

Effectifs annuels moyens



Répartition géographique de l'effectif moyen



La progression des effectifs par rapport à 2009 (+10,4 %) recouvre une évolution contrastée entre la Chine (+1 831) où les effectifs poursuivent leur progression pour accompagner le développement de l'activité, et l'Europe (+35) où ils ont été contenus dans un contexte de stabilité globale des marchés du Groupe.

Les paragraphes qui suivent concernent principalement le périmètre France.

La politique de formation s'est articulée autour de quatre objectifs prioritaires :

- Accompagner le développement international du Groupe,
- Renforcer le sens commercial des équipes magasins,
- Professionnaliser les métiers clés,
- Poursuivre le développement de pratiques managériales communes.

Ces actions ont concerné en 2010 près de 3 150 personnes pour plus de 30 800 heures de formation.

En 2010, les Adjointes magasins ont été au centre des préoccupations du Groupe avec le lancement d'une nouvelle promotion « IFCV ». Réalisé en partenariat avec l'Institut de Formation aux Carrières de la Communication et de la Vente (IFCV), ce parcours de formation métiers a permis à 19 collaboratrices - 13 ont été recrutées dans le réseau et 6 en externe - de démarrer une formation de 7 mois (une semaine par mois en formation théorique et 3 semaines en magasin) pour devenir Responsable Adjointe dans les magasins des enseignes du Groupe.

S'agissant des rémunérations, le Groupe privilégie les augmentations individuelles et la partie variable des salaires afin de mieux valoriser les performances personnelles.

- **Information sur les embauches en distinguant les CDD et les CDI et en analysant les difficultés éventuelles de recrutement, sur les licenciements et leurs motifs ainsi que sur les heures supplémentaires**

Embauches

		Magasins	Entrepôts	Siège	Total
2010	CDD	9691	36	133	9860
	CDI	1167	1	70	1238
	Total	10858	37	203	11098
2009	CDD	7039	23	74	7136
	CDI	877	2	34	913
	Total	7916	25	108	8049

Licenciements

		Magasins	Entrepôts	Siège	Total
2010	Licenciement pour cause réelle et sérieuse	32		10	42
	Licenciement économique	14			14
	Abandon de poste	125	2	3	130
	Licenciement pour inaptitude	15	1		16
	Total	186	3	13	202
2009	Licenciement pour cause réelle et sérieuse	20	1	13	34
	Licenciement économique	7			7
	Abandon de poste	128	2	17	147
	Licenciement pour inaptitude	15	1	1	17
	Total	170	4	31	205

Heures supplémentaires

	Magasins	Entrepôts	Siège	Total
2010	3 677	1 745	77	5 500
2009	1 528	2 177	47	3 752

- **Informations sur l'organisation du temps de travail, la durée du travail tant pour les salariés à temps plein que pour ceux à temps partiel ainsi que sur l'absentéisme et ses motifs**

En France, les salariés non cadres à temps plein travaillent 35h par semaine. L'horaire de travail des salariés non cadres est planifié. Les cadres bénéficient d'un régime de forfait jours.

Absentéisme (heures d'absence pour maladie / heures théoriques de présence)

	Magasins	Entrepôts	Siège	Total
2010	4,57%	7,28%	1,38%	4,27%
2009	4,65%	6,41%	1,47%	4,30%

- **Informations sur l'évolution des rémunérations et sur l'égalité professionnelle des femmes et des hommes**

Un Rapport de Situation Comparée entre la situations des hommes et des femmes a été remis aux représentants du personnel.

Une négociation spécifique avec les Délégués Syndicaux sera ouverte en 2011 sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

- **Informations sur les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs**

L'organisation sociale du Groupe en France est la suivante :

- une Unité Economique et Sociale avec un CCE, deux CE deux CHSCT (siège et magasins),
- trois Délégations Unique du Personnel pour les entrepôts (et CHSCT).

Les syndicats représentatifs au sein du Groupe France sont la CFDT, CFE CGC, la CGT et FO.

- **Informations sur l'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés**

Les partenaires sociaux se sont accordés afin d'ouvrir une négociation sur l'emploi des travailleurs handicapés en 2011.

1.2. MAIN D'ŒUVRE EXTÉRIEURE, SOUS-TRAITANCE

Pour les besoins de son activité, le Groupe a essentiellement recours à des emplois salariés directs. Il fait appel à des sociétés extérieures afin de couvrir des besoins connexes tels que les supports informatiques techniques, l'entretien ou la sécurité. D'autre part, le Groupe achète des prestations de service à un grand nombre d'entreprises afin de couvrir des besoins des magasins (entretien, notamment des vitrines, retouches de vêtements proposées aux clientes, transport de fonds, inventaires, etc...) mais aussi des fonctions centrales et des achats hors produits.

Ces achats sont centralisés afin d'optimiser les coûts et la qualité des prestations. Le Groupe maintient en permanence les fournisseurs en état de compétition et veille à l'obtention des meilleures conditions de marché en termes de prix et de qualité.

Compte tenu de ces éléments, la main d'œuvre extérieure et les prestataires de service ne constituent pas des facteurs de risque.

Concernant la production des collections, celle-ci est sous-traitée à un vaste réseau de professionnels de la fabrication textile qui n'entrent pas dans le cadre de la main d'œuvre extérieure et des prestataires de services décrits ci-dessus mais dont les rapports avec le Groupe sont décrits au chapitre 2.3 ci-dessous. Le groupe Etam, acteur international de la distribution textile, travaille avec un très grand nombre de fournisseurs et de sous-traitants. Compte tenu de la taille du Groupe ainsi du nombre des fournisseurs disponibles sur le marché, la sous-traitance de la production ne constitue pas un facteur de risque significatif.

1.3. DURÉE DU TRAVAIL

Le Groupe respecte les durées légales de travail dans ses différents pays d'implantation. Il cherche en permanence à adapter la gestion de ses effectifs à ses besoins dans le cadre des dispositions légales en matière de durée du travail.

1.4. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

En 2010, la rémunération consolidée du personnel (hors intéressement et participation) du Groupe s'est élevée à 220,7M€, y compris participation, intéressement et intérim, dont 53 M€ de charges sociales.

En France, le Groupe applique les dispositions du titre II du livre III du Code du Travail.

Un accord d'intéressement pour 2010, 2011 et 2012 a été signé en France. Cet accord a pour but, en complément de la participation, d'associer le personnel au développement des résultats économiques et financiers ainsi qu'à l'amélioration de la performance du Groupe Etam.

1.5. CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Groupe applique les réglementations locales en la matière, au niveau des sièges, des magasins et des entrepôts.

Cap Store. En 2010, Etam Prêt-à-Porter a déployé sur son réseau un projet nommé Cap Store (Store comme Simplifier, Transformer, Organiser la Réserve pour plus d'Efficacité) avec pour objectif d'améliorer les méthodes de travail des équipes ainsi que les conditions de travail.

De nouveaux standards ont ainsi été élaborés, offrant plus de confort de travail aux salariés (travail à la hauteur, déplacements optimisés dans le magasin, moins de manipulations de charges lourdes...).

E-RH. A la pointe de la technologie, e-rh est un outil qui permet de faciliter les échanges relatifs à l'administration du personnel en magasin (gestion des plannings, contrats de travail, paie...). Lancé en 2009, le projet e-rh a été déployé sur l'ensemble des magasins en 2010. Pour apprendre à utiliser cet outil, un programme d'e-learning a été spécialement développé.

Intrastore. Un nouvel intranet a également été testé, fin 2010, dans nos magasins Undiz. Plus intuitif et plus rapide, cet outil permet aux équipes siège de communiquer avec les magasins. Il sera déployé dans l'ensemble de nos points de vente en 2011.

1.6. COMMUNICATION RH

En 2009, le Groupe lançait une campagne de recrutement « Osez votre personnalité » mettant en scène de nombreux collaborateurs. Etam valorisait ainsi l'importance de la personnalité dans les critères de sélection et non les diplômes. En 2010, le Groupe est allé plus loin en se dotant d'un Blog RH. Ouvert à tout internaute, cet espace permet une plongée dans les coulisses du Groupe, une immersion dans le quotidien du siège et des magasins : un moyen authentique et audacieux de faire découvrir Etam à de futurs candidats.

Le Blog RH est aussi un mode de communication différent en interne qui permet de comprendre l'activité de chacun, de partager ses expériences, de témoigner de manière spontanée, de transmettre son regard sur l'entreprise.

2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

2.1. APPROCHE DU GROUPE ETAM

Dans le cadre du programme Planète Etam, la responsabilité sociale & environnementale du Groupe s'articule autour de nos principales parties prenantes via quatre axes prioritaires :

- une politique de Ressources Humaines fondée sur les valeurs fondamentales d'Etam ;
- une démarche d'achats responsables vis-à-vis des fournisseurs et partenaires ;
- des actions pour l'environnement suite à un bilan carbone (2009) et des analyses de cycle de vie (ACV) produit réalisées en 2010 ;
- un engagement sociétal auprès d'associations à vocation humanitaire.

Bien que les grands axes de sa démarche soient définis au niveau du Groupe, le programme Planète Etam est servi par une organisation décentralisée pour mieux inscrire le développement durable dans l'activité des marques. Les différentes normes ou réglementations sont appliquées par les services concernés, en coordination avec le département juridique si nécessaire.

En 2010, l'accent a été mis sur la mise en place d'une démarche de performance environnementale au sein du Groupe (cf. § 2.1.2). La réalisation de plusieurs analyses de cycle de vie des produits a été un des temps forts de l'année 2010.

Le Groupe a poursuivi ses efforts en matière de sensibilisation et de formation des collaborateurs : plus de 200 responsables de magasins et adjointes ont déjà été formées depuis 2009. Ces efforts seront poursuivis en 2011, notamment pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action Environnement.

2.2. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Management de l'environnement

En matière d'évaluation environnementale, le Groupe veille, pays par pays, au respect des règles de sécurité qui s'appliquent dans le cadre de son activité de distribution. Ceci concerne les règles de sécurité et les procédures applicables au niveau des magasins (espace de vente et mobilier) et des entrepôts.

Suite au bilan carbone réalisé en 2009 selon la méthode développée par l'ADEME, le Groupe a fait réaliser plusieurs analyses de cycle de vie (ACV) sur ses produits afin de disposer d'un diagnostic environnement plus fin, ne se limitant pas aux seules émissions de gaz à effets de serre. En effet, contrairement au bilan carbone, l'ACV est une approche multicritères prenant en compte les impacts sur l'air, l'eau et la terre, fondée sur une approche produit (et non sur une approche site comme c'est le cas pour le bilan carbone). Cet exercice a également permis au Groupe de mieux appréhender les enjeux associés à la potentielle mise en place d'une réglementation nationale sur l'affichage environnemental des produits textiles prévu dans le Grenelle de l'environnement.

Fort de cet état des lieux, le Comité Environnement du Groupe, composé de collaborateurs seniors multi-enseignes et d'un Directeur issu du Comité de Direction, a formulé les objectifs d'Etam en matière de performance environnementale et a élaboré un plan d'action dédié relatif aux domaines suivants :

- Achats marchands et non marchands : développer la collaboration avec nos partenaires dans le domaine de l'environnement ;
- Emballages et déchets : mettre en œuvre des mesures de réduction des emballages et améliorer le taux de valorisation et de recyclage des déchets ;
- Logistique et transport : améliorer le mix transport, optimiser les flux et tester des modes de transport alternatifs ;
- Sites centraux et réseau de magasins : optimiser la performance énergétique du parc et mettre en place un magasin laboratoire afin de tester sur le terrain les solutions éco-performantes qui seront déployées demain.

Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre (GES)

La consommation d'électricité est essentiellement limitée à l'éclairage et à la climatisation des magasins. Le Groupe a recours à des systèmes d'éclairage de faible puissance mais procurant une lumière satisfaisante et à des systèmes de pompe à chaleur dont le coefficient de performance est supérieur à celui d'autres systèmes de climatisation. Au siège, plusieurs initiatives en cours contribuent à améliorer la performance énergétique de nos équipements, informatiques notamment.

Le transport est également une source d'émission importante pour le Groupe, et fait à ce titre l'objet d'une attention particulière par le comité environnement. Pour le transport de marchandises, réalisé par des prestataires externes, le Groupe réduit le transport aérien au profit du transport maritime. En 2010, le Groupe a lancé des tests sur le transport par barges comme alternative au transport routier pour l'acheminement des marchandises. Les prestataires du Groupe font également l'objet d'une évaluation périodique de leurs pratiques sociales et environnementales.

Gestion des déchets

Du fait de ses activités, le Groupe ne génère que des déchets non dangereux, principalement récupérables (bois, emballages, papier, tissus). Les objectifs du Groupe sont :

- la réutilisation ou le recyclage (cartons, cintres) ;
- le recours à des produits plus écologiques (des sacs oxodégradables remplacent les sacs en plastique dans les magasins) ;
- L'absence de destruction des produits et sous-produits (tissus, fournitures).

Le Groupe adhère à l'organisme Eco Emballage et fait figurer sur ses sacs la mention concernant le recyclage. En outre, le Groupe Etam est associé fondateur d'Eco-TLC, l'éco-organisme du textile, du linge et de la chaussure. En 2010, le Groupe a rejoint le Comité Scientifique d'Eco-TLC qui a pour objectif de soutenir la recherche et le développement orientés vers de nouveaux débouchés et de nouvelles utilisations pour les produits et les matières issus du tri.

2.3. ACHATS RESPONSABLES

Chaque marque conçoit ses modèles et fait appel à un réseau de sous-traitants dans différentes régions du monde pour assurer la fabrication de ses produits. Pour la part de l'activité directement gérée par le Groupe (Europe continentale et franchises internationales), les sous-traitants avec lesquels il travaille sont globalement situés en Europe centrale et Europe de l'est, Afrique du nord et Asie. Les engagements commerciaux du Groupe sont assortis de conditions d'achat qui stipulent, outre les conditions des échanges commerciaux, le respect des lois applicables et du Code de Conduite du Groupe.

Pour la part des achats effectués par le Groupe depuis l'Europe au travers de ses plates-formes ou de certains de ses agents, celui-ci demande à ses fournisseurs de s'engager sur le respect des conditions et règles du Code de Conduite. Les équipes locales d'achats travaillent avec des façonniers locaux.

Soucieux de garantir le respect des droits de l'homme dans sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Etam adhère à la *Business Social Compliance Initiative* (BSCI) depuis 2008. A ce titre, il s'engage à faire réaliser des audits des sites de production de ses principaux fournisseurs par des cabinets extérieurs indépendants, accrédités par les *Social Accountability Accreditation Services* (SAAS). Les fournisseurs non conformes sont assistés dans la mise en conformité de leurs usines, grâce aux formations dispensées par la BSCI notamment, et font l'objet d'un audit de suivi six mois à un an après l'audit initial. En 2011, l'accent devrait être mis sur le support apporté à nos partenaires et fournisseurs stratégiques en matière de performance sociale et environnementale.

Le Groupe a également intégré dans ses conditions d'achat un volet relatif au respect du règlement européen REACH (*Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals*). L'ensemble des fournisseurs de marchandises du Groupe ont été informés et sensibilisés sur l'impact de cette

règlementation et les nouvelles responsabilités qui leur incombent. Le Groupe réalise également ses propres contrôles pour s'assurer de la conformité de ses produits.

Au-delà des audits, la sensibilisation des équipes est un axe primordial de la démarche du Groupe. Toutes les équipes achats ont déjà été formées à celle-ci et ont à leur disposition des outils qui leur permettent de mieux intégrer les dimensions sociales et environnementales dans leur métier. Le Groupe consolide désormais l'ensemble des données relatives à sa démarche achats responsables sur son système informatique de gestion afin de disposer d'un véritable outil de suivi de la performance sociale, environnementale et qualité de ses fournisseurs de marchandises. Ce projet devrait être finalisé en 2011.

L'approche du Groupe inclut également de manière croissante les achats non marchands (transport, équipements, informatique, bureautique, etc.). Les appels d'offres intègrent de plus en plus systématiquement les critères sociaux et environnementaux.

2.4. ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Le Groupe a structuré ses dons de produits avec l'Association du Don en Nature (ADN), concept décliné de l'initiative « Gift in Kind », née aux Etats-Unis. ADN centralise des dons et les redistribue ensuite à un ensemble d'associations à but social (Emmaüs, Petits Frères des Pauvres, Secours Catholique entre autres) auprès desquelles elle a recensé des besoins concrets. Depuis 2009, ce partenariat a fait l'objet de dons de produits issus d'Etam Lingerie, Etam Prêt-à-Porter, Undiz et 1.2.3. En 2010, ce partenariat a pris une nouvelle dimension avec la mise en place au sein des collaborateurs du Groupe de plusieurs missions de mécénat de compétence au profit d'ADN.

En 2010, Etam a renouvelé son soutien aux femmes qui entreprennent, par l'intermédiaire de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), association reconnue d'utilité publique, et premier acteur français du microcrédit. A l'occasion de la Journée de la Femme, 5% du chiffre d'affaires ont été remis à l'ADIE. Cette somme a permis d'aider des femmes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise grâce au microcrédit. L'opération est renouvelée en 2011.

III. FACTEURS DE RISQUES

1. RISQUES OPÉRATIONNELS

1.1. RISQUES LIÉS À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'activité du Groupe étant la distribution de produits de lingerie et de vêtements de prêt-à-porter féminin, elle est sujette aux évolutions de l'environnement économique général dans les pays où le Groupe est présent et aux conséquences de celles-ci sur la consommation de produits textiles.

1.2. RISQUES LIÉS À LA SAISONNALITÉ

Le Secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin dépend particulièrement de l'adéquation des collections présentées en magasins avec les conditions météorologiques tout au long de l'année, et des tendances de mode difficiles à anticiper.

Bien qu'à l'écoute des envies de ses clientes et à la recherche permanente de nouveaux concepts porteurs, l'activité du Groupe Etam est sujette à l'appréciation de ses collections par ses clientes. Ce dernier ne peut donc garantir qu'il saura développer son chiffre d'affaires, sa rentabilité et ses flux de trésorerie.

1.3. RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

La distribution de produits de lingerie et de vêtements de prêt-à-porter féminin est un secteur à forte intensité concurrentielle dans chacun des pays où le Groupe est présent. Cette intensité concurrentielle s'explique par les faibles barrières à l'entrée de ce segment de la distribution et donc par le nombre importants d'acteurs de toutes tailles qui y opèrent. Dans les dix dernières années, des sociétés de prêt-à-porter féminin ont constitué des groupes internationaux de taille supérieure à celle d'Etam. Plus récemment, des acteurs se sont développés dans la lingerie au niveau international et s'ajoutent à la concurrence d'Etam.

1.4. RISQUES LIÉS À L'AUGMENTATION DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin est confronté depuis 2010 à une forte augmentation du prix des matières premières entrant dans la fabrication des produits distribués. Cette augmentation est en particulier liée au développement du marché intérieur chinois qui absorbe une partie croissante des capacités de production locales. Une partie des consommateurs européens étant en quête de prix bas, cette situation, si elle se pérennise, pourrait aboutir à une dégradation du taux de marge brute des distributeurs.

2. ENDETTEMENT ET RISQUES FINANCIERS

2.1. RISQUES DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2010, la dette du Groupe est principalement composée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un crédit à moyen terme mis en place dans le cadre de l'OPRA 2010, et de contrats de location financement.

Les financements bancaires « Club Deal » et Crédit OPRA sont assortis de certains ratios financiers, identiques pour ces deux crédits (le ratio d'endettement consolidé, le ratio d'endettement financier et le ratio de couverture des frais financiers) jusqu'à leur échéance et de certains engagements juridiques usuels.

Les ratios financiers du Groupe sont calculés et appliqués une fois l'an sur la base des comptes consolidés clos le 31 décembre. Ils sont respectés au 31 décembre 2010.

2.2. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Le Groupe Etam a exercé en 2010 une option d'extension portant sur son financement « Club Deal », et permettant de prolonger la maturité de celui-ci de deux ans supplémentaires. Après exercice de cette option, le « Club Deal » a pour échéance le 8 juillet 2014. Le détail de son profil d'amortissement est décrit dans la note 16-3 de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.

Le Crédit OPRA, amortissable, a quant à lui pour échéance avril 2014.

Par ailleurs, ces deux financements deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits dans la note 2.1.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2010 s'élève à 57,7 M€. En décembre 2010, le Groupe Etam a notamment procédé au refinancement du crédit bail portant sur son siège administratif à Clichy pour un montant de 52 M€ représentant la valeur vénale de l'immeuble à dire d'expert. Ce nouveau crédit bail est amortissable sur une durée de 12 ans et permet d'augmenter la réserve de liquidité du Groupe.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

Une forte baisse d'activité dégradant la génération du flux de trésorerie et le besoin en fonds de roulement pourrait avoir un impact négatif sur la liquidité.

Le tableau des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers est présenté dans la note 16.5. de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.

2.3. RISQUES DE CHANGE

L'exposition du Groupe au risque de change résulte principalement des achats en dollars américains réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains s'élève au 31 décembre 2010 à 134 MUSD afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours en dollars américains.

Le Groupe est par conséquent exposé aux futures fluctuations de la parité euro/dollar américain dont une évolution défavorable à l'euro peut avoir un impact négatif sur ses marges.

2.4. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée à la Direction Générale Finances pour

l'ensemble du Groupe. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2010, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 M€ jusqu'au 1^{er} juillet 2014.
- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} décembre 2011 à 7 et 10 ans pour un notionnel total de 20 M€.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2010, une augmentation des taux d'intérêt de 1% aurait pour conséquence une augmentation de 1 125 milliers d'euros de la charge d'intérêt annuelle sur la dette brute et de 832 milliers d'euros sur la charge d'intérêt annuelle de la dette nette.

3. RISQUES JURIDIQUES

3.1. RISQUES LIÉS AUX RÉGLEMENTATIONS

Le Groupe n'exerce pas d'activités réglementées soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce de détail de prêt-à-porter féminin et de lingerie.

Toutefois, dans les pays émergents, le Groupe reste potentiellement confronté à des incertitudes quant à l'application de la réglementation par les autorités locales.

En outre, une partie significative des achats de marchandises du Groupe est soumise à des réglementations douanières locales dont les changements peuvent éventuellement impacter les marges du Groupe.

Même si le Groupe veille au respect des dispositions légales et réglementaires, il ne peut donc pas garantir qu'il n'existe pas de risques potentiels liés à l'application de toutes les dispositions légales applicables localement à travers le monde.

3.2. RISQUES LIÉS AUX LITIGES

Tous les litiges identifiés à ce jour, notamment les litiges commerciaux courants, ont fait, conformément aux normes IFRS, l'objet de provisions si nécessaire (cf. note 15. provisions pour risques et charges / note 15.1. analyse par catégorie, de l'annexe aux comptes consolidés ci-après).

En dehors de ces litiges, il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels ayant eu dans un passé récent ou susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

3.3. MARQUES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La protection des marques, des noms de domaines et de certains modèles fait l'objet d'une attention particulière : Le Groupe, assisté de conseils en propriété intellectuelle, assure la surveillance mondiale des marques et des noms de domaine, procède aux dépôts et aux renouvellements des dépôts de marques, et intervient auprès de tout tiers qui pourrait leur porter atteinte.

Le Groupe pourrait donc avoir à défendre ses droits de propriété intellectuelle et pourrait enquêter des coûts liés à la défense de ses droits.

3.4. AUTRES RISQUES

Le Groupe Etam ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

4. ASSURANCES

En Europe, le Groupe a souscrit les assurances nécessaires pour couvrir les risques propres à son activité : des polices « Multirisques Dommages et Pertes d'Exploitation » pour ses sièges sociaux, ses entrepôts, ses magasins, une police « Responsabilité Civile », une police « Dommages-Ouvrages », une police « Transport » désormais amont (import) et aval (distribution à partir des entrepôts), une police « Immeubles » pour les biens immobiliers dont le Groupe est propriétaire, une police « Flotte automobile », une police « Auto-Missions » et diverses polices d'assurances couvrant les risques liés aux activités de tous les salariés et notamment lors de leurs déplacements professionnels à l'étranger. La volonté du Groupe est de faire bénéficier certaines filiales européennes de certaines polices afin de réaliser des économies d'échelle tout en améliorant le niveau de garanties dont bénéficient le Groupe et ses filiales.

Le Groupe a pour politique d'assurer en Europe ses risques pour des montants suffisants, son effort portant avant tout sur la prévention des risques et sur la mise en place de moyens de substitution. Les sites français majeurs sont visités annuellement par les assureurs du Groupe et font l'objet d'une visite thermo-graphique, pratique d'ordinaire réservée au monde de l'industrie.

En Chine, le Groupe dispose d'une police « Dommages » pour ses sites ainsi que d'une police couvrant sa responsabilité civile locale. Depuis le 1^{er} janvier 2010, pour répondre aux contraintes et usages locaux, le Groupe dispose d'une police d'assurances chinoise couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux des filiales chinoises.

Le Groupe dispose d'une police « Responsabilité Civile Mandataires Sociaux » couvrant tous ses Dirigeants de droit ou de fait dans tous les pays aux seules exceptions des Etats-Unis d'Amérique et du Canada, où il n'exerce aucune activité.

IV. AUTRES INFORMATIONS : SOCIÉTÉ MÈRE ET FILIALES

1. SOCIÉTÉ MÈRE

Etam Développement SCA est la société mère du Groupe Etam. Ses recettes proviennent exclusivement des dividendes et/ou intérêts reçus de ses filiales et de la refacturation des prestations de service effectuées pour leur compte. A ce titre, les produits d'exploitation enregistrés par la société s'élèvent en 2010 à 4,6 M€ et les dividendes issus des participations à 22,4 M€. Le bénéfice net comptable pour l'exercice 2010 s'élève à 2,5M€ contre 20,3 M€ pour l'exercice 2009.

2. PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU DE CONTRÔLE

2.1 DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE

En 2010, ni Etam Développement SCA ni ses filiales n'ont pris le contrôle d'autres sociétés. En 2010 ont été conclus différents protocoles affectant la participation directe du Groupe dans la société MOA, antérieurement égale à 35,02%.

2.2 DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE A L'ÉTRANGER

En 2010, le Groupe n'a procédé à aucune prise de participation significative ou de contrôle de sociétés dont le siège social serait basé à l'étranger.

3. RÉSULTAT ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

3.1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Principes et méthodes comptables : Les comptes annuels ont été établis conformément au plan comptable général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

L'exercice 2010 n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

3.2. RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice se solde par un bénéfice de 2 470 152,80 euros qu'il est proposé d'affecter de la manière suivante :

1) Origine du résultat à affecter	en €
Report à nouveau antérieur	161 165 008,16
Résultat de l'exercice 2010	2 470 152,80
Total	163 635 160,96

2) Affectation	
Réserve légale	0,00
En application de l'article 23 des statuts : prélèvement en faveur des associés commandités	1 636 351,61
Dividendes	0,00
Report à nouveau	161 998 809,35
Total	163 635 160,96

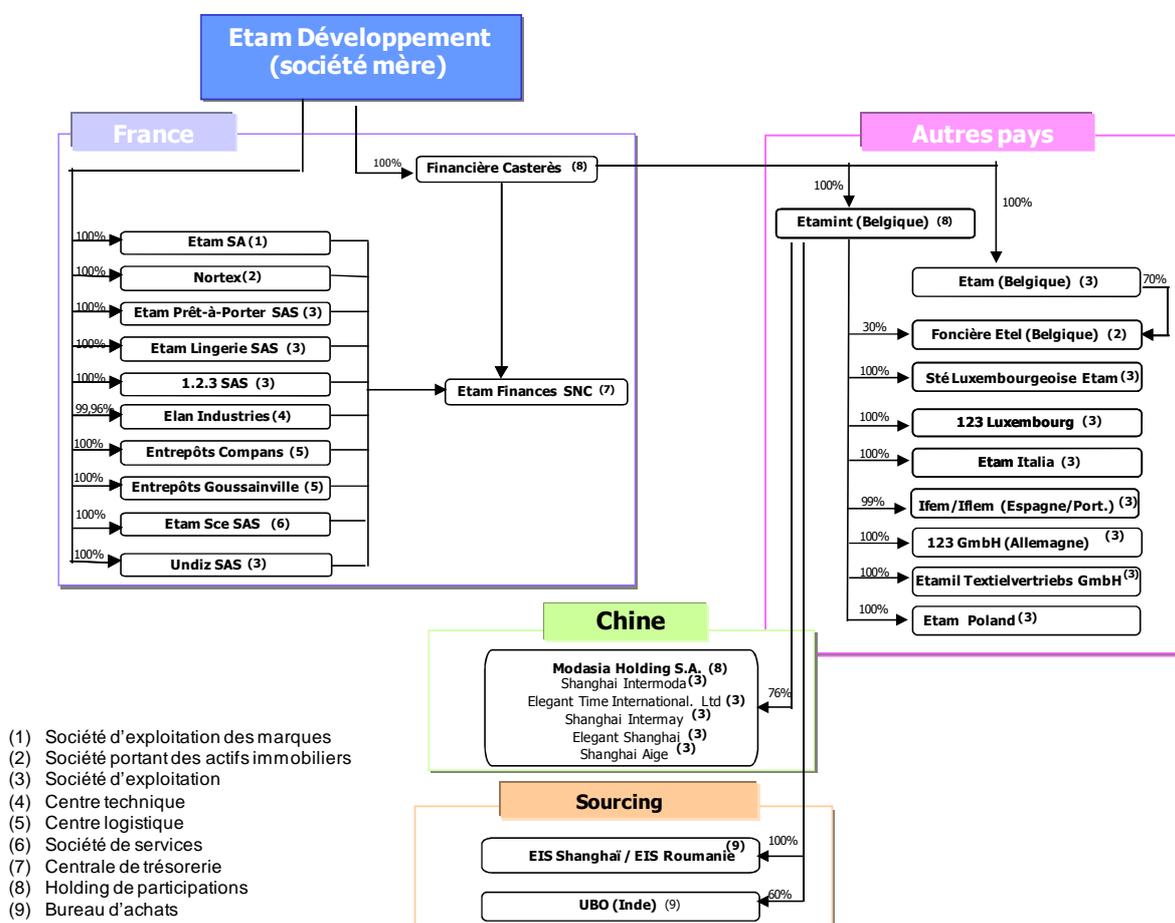
3.3. MONTANT DES CHARGES NON DÉDUCTIBLES

Le montant global des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code général des Impôts s'élève à 41 472 euros à la clôture de l'exercice 2010.

Le montant de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses en 2010, majoré des contributions additionnelles, s'élève à 14 279 euros.

4. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2010

L'organigramme ci-dessous décrit le fonctionnement général du groupe Etam et de ses principales filiales opérationnelles.



5. DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

(Articles L441-6.1 & D441-4 du Code de Commerce)

Le solde des dettes de la société Etam Développement à l'égard de ses fournisseurs au 31 décembre 2010, s'élevait à 161 463,86 € et était constitué de :

Factures à échoir : pour 22 928,52 € soit 14%

Factures échues : pour 138 535,34 €.

<i>en euros</i>	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Fournisseurs	Immobilisations	Total	Fournisseurs	Immobilisations	Total
Dettes échues à la clôture	138 535		138 535	134 663		134 663
Dettes non échues à la clôture						
- moins de 30 jours			-	24		24
- de 31 à 60 jours	22 929		22 929	18		18
- plus de 60 jours			-			
	22 929	-	22 929	42		42
Hors échéance						
- Factures non parvenues	1 827 812		1 827 812	1 782 002		1 782 002
- Autres dettes			-			
TOTAL	1 989 276	-	1 989 276	1 916 706	-	1 916 706

PARTIE 2 : INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

1. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Les tableaux ci-dessous ont été réalisés à partir des informations dont dispose la société concernant les actions détenues sous forme nominative au 31 décembre 2010 et celles concernant les participations directes ou indirectes excédant l'un des seuils définis à l'article L. 233-7 du Code de Commerce dont elle a connaissance.

	Nombre de		% de droits	
	titres	% du capital	Droits de vote réels	de vote
Groupe de contrôle ⁽¹⁾	5 419 317	67,89%	7 801 954	67,38%
INTECO ⁽²⁾	583 037	7,30%	1 166 074	10,07%
LINTO ⁽²⁾	564 275	7,07%	1 128 550	9,75%
Etam Développement				
Autres	1 415 918	17,74%	1 483 097	12,81%
<i>dont au porteur</i>	<i>1 334 126</i>	<i>16,71%</i>	<i>1 359 126</i>	<i>11,74%</i>
<i>dont nominatif</i>	<i>81 792</i>	<i>1,02%</i>	<i>123 971</i>	<i>1,07%</i>
TOTAL	7 982 547	100,00%	11 579 675	100,00%

Groupe de contrôle

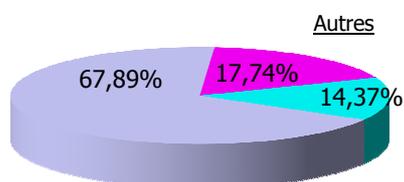
	Nombre de		% de droits	
	titres	% du capital	Droits de vote réels	de vote
Famille Milchior	1 448 932	18,15%	2 634 864	22,75%
Finora ⁽³⁾	2 773 680	34,75%	2 773 680	23,95%
Total Famille Milchior	4 222 612	52,90%	5 408 544	46,71%
Famille Tarica	1 196 705	14,99%	2 393 410	20,67%
Total Concert	5 419 317	67,89%	7 801 954	67,38%

(1) Groupe de contrôle détenant de concert (depuis l'introduction en bourse, les membres du groupe de contrôle ont indiqué contrôler ensemble le capital et les droits de vote attachés aux actions)

(2) Holding financier de droit américain

(3) Société détenue par M. Pierre Milchior

Répartition en pourcentage de capital :



nt individuellement plus de s de vote (Inteco, Linto.)

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital ou des droits de vote de la société.

Franchissements de seuil déclarés au cours de l'exercice 2010 :

- Par courrier reçu le 2 février 2010, la société Financière de l'Echiquier (53, avenue d'Iéna, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 1er février 2010, par suite d'une cession d'actions ETAM DEVELOPPEMENT sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société ETAM Développement SCA et détenir pour le compte desdits fonds 511 500 actions ETAM Développement SCA représentant autant de droits de vote, soit 4,75% du capital et 2,98% des droits de vote de cette société (sur la base d'un capital composé de 10 768 463 actions représentant 17 168 274 droits de vote).

- Par courriers reçus le 9 juillet 2010, les franchissements de seuils suivants, consécutifs à la réduction de capital faisant suite à l'offre publique de rachat par la société ETAM Développement SCA de ses propres actions, ont été déclarés à l'Autorité des marchés financiers :
 - M. Laurent Milchior a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 8 juillet 2010, le seuil de 5% des droits de vote de la société ETAM Développement SCA et détenir directement 361 820 actions ETAM Développement SCA représentant 723 640 droits de vote, soit 4,56% du capital et 5,06% des droits de vote de cette société ;
 - Mlle Vanessa Milchior a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 8 juillet 2010, le seuil de 5% des droits de vote de la société ETAM Développement SCA et détenir directement 361 820 actions ETAM Développement SCA représentant 723 640 droits de vote, soit 4,56% du capital et 5,06% des droits de vote de cette société ;
 - La société Fitema Participations (11, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 8 juillet 2010, les seuils du tiers du capital et des droits de vote de la société ETAM Développement SCA et détenir directement 2 773 680 actions ETAM Développement SCA représentant 5 547 360 droits de vote, soit 34,97% du capital et 38,77% des droits de vote de cette société ;
 - Les membres de la famille Milchior ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 8 juillet 2010, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Fitema Participations qu'ils contrôlent, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société ETAM Développement SCA et détenir de concert 4 222 612 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 8 182 224 droits de vote, soit 53,23% du capital et 57,18% des droits de vote de cette société ;
 - Les membres de la famille Tarica ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 8 juillet 2010, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société ETAM Développement SCA et détenir de concert 1 196 705 actions ETAM Développement SCA représentant 2 393 410 droits de vote, soit 15,09% du capital et 16,73% des droits de vote de cette société ;
 - Le concert constitué par les familles Milchior et Tarica a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 juillet 2010, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société ETAM Développement SCA et détenir 5 419 317 actions ETAM Développement SCA représentant 10 575 634 droits de vote, soit 68,32% du capital et 73,91% des droits de vote de cette société.

- Par courrier reçu le 21 décembre 2010, complété par un courrier reçu le 22 décembre 2010, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissement de seuils suivantes :
 - la société Finora (détenue par M. Pierre Milchior (100% de l'usufruit) et ses enfants (100% de la nue propriété) sis avenue Louise 149/24 – 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré, avoir franchi en baisse, le 16 décembre 2010, les seuils de 1/3 et 25% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT et détenir 2 773 680 actions ETAM Développement SCA représentant autant de droits de vote, soit 34,75% du capital et 23,95% des droits de vote de cette société (sur la base d'un capital composé, à cette date, de 7 982 547 actions représentant 11 579 675 droits de vote).
 - M. Pierre Milchior a déclaré, avoir franchi en hausse, le 16 décembre 2010, le seuil de 10% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT et détenir 723 472 actions ETAM

Développement SCA représentant 1 183 944 droits de vote, soit 9,06% du capital et 10,22% des droits de vote de cette société ;

- la famille Tarica a déclaré, avoir franchi en hausse, le 16 décembre 2010, le seuil de 20% des droits de vote de la société ETAM Développement SCA et détenir 1 196 705 actions ETAM Développement SCA représentant 2 393 410 droits de vote, soit 14,99% du capital et 20,67% des droits de vote de cette société ;
- MM. Pierre Milchior, Laurent Milchior, Mmes Vanessa Milchior, Rachel Milchior et les sociétés Finora et Fitema Participation, agissant de concert, ont déclaré avoir franchi en baisse, le 16 décembre 2010, le seuil de 50% des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT et détenir, de concert, 4 222 612 actions ETAM Développement SCA représentant 5 408 544 droits de vote, soit 52,90% du capital et 46,71% des droits de vote de cette société ;
- La famille Tarica, MM. Pierre Milchior, Laurent Milchior, Mmes Vanessa Milchior, Rachel Milchior et les sociétés Finora et Fitema Participation agissant de concert, n'ont franchi aucun seuil et détiennent, au 16 décembre 2010, de concert, 5 419 317 actions ETAM Développement SCA représentant 7 801 954 droits de vote, soit 67,89% du capital et 67,38% des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de la cession de la participation dans ETAM Développement SCA de la société Fitema Participations au profit de la société Finora qui la contrôle. Ce reclassement a entraîné la perte des droits de vote double attachés aux actions concernées et la diminution corrélative du nombre total de droits de vote de la société ETAM Développement SCA.

A la connaissance de la société, et sur la base des déclarations de franchissement de seuils reçues, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

2. ACTIONNARIAT SALARIÉ

A la clôture de l'exercice 2010, il n'existait aucune participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la société.

3. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN PÉRIODE D'OFFRE PUBLIQUE

A la connaissance de la société :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites au paragraphe 1. ci-dessus.
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.
- En matière de pouvoirs de la gérance, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations en matière d'augmentation du capital en cours de validation figurant en Partie 3, et s'agissant du rachat d'actions en Partie 4 ci-après.
- Les règles de nomination et de révocation des membres de la gérance sont les règles légales et statutaires décrites au paragraphe 4.4.1. ci-après.
- La modification des statuts de la société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions des gérants.

3.1. PACTES D'ACTIONNAIRES – ENGAGEMENT COLLECTIF

Les membres du Groupe familial MILCHIOR (familles Milchior et Tarica), actionnaires de la société Etam Développement, ont signé en date du 31 juillet 2006 un engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés à conserver collectivement 2 364 792 actions ETAM Développement SCA représentant 20% des droits financiers et 26,72% des droits de vote attachés aux actions émises par la société.

Cet engagement collectif a été conclu pour une durée de deux ans à compter du 31 juillet 2006. Il est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de deux ans et il est toujours en vigueur.

Par courrier reçu le 21 décembre 2010, complété par un courrier reçu le 22 décembre 2010 M. Pierre Milchior et la famille Tarica rappellent :

- qu'ils agissent de concert avec M. Laurent Milchior, Mme Vanessa Milchior, Mme Rachel Milchior, ainsi que les sociétés FINORA et FITEMA Participations ;
- que du fait des pouvoirs de ses représentants gérants commandités, M. Pierre Milchior et la famille Milchior sont les actionnaires prépondérants au sein de ce concert et contrôlent ETAM Développement SCA au sens de l'article L. 233-3 I du code de commerce car ils disposent du pouvoir d'en nommer et révoquer les gérants ;
- que les gérants et associés commandités de la société ETAM Développement SCA sont M. Pierre Milchior, Mme Marie-Claire Tarica et M. Laurent Milchior ; qu'en conséquence ni la famille Milchior ni la famille Tarica n'entend demander la nomination d'un gérant ou d'un membre du conseil de surveillance supplémentaire ;
- que leurs franchissements de seuils résultant de la diminution du nombre total de droits de vote en circulation ont été réalisés sans recours à un financement.

M. Pierre Milchior et la famille Tarica indiquent en outre que :

- ils n'envisagent pas d'acquérir des actions supplémentaires et qu'aucun accord de cession temporaire ayant pour objet des actions ou des droits de vote de la société ETAM Développement SCA n'a été conclu ;
- qu'aucune des opérations mentionnées à l'article 223-17 6° du règlement général de l'AMF n'est envisagée.

3.2. DROITS DE VOTE DOUBLE

L'assemblée générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions en bénéficiant font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

4. FORME JURIDIQUE

ETAM Développement SCA est une société en commandite par actions française régie notamment par le livre deuxième du Code de Commerce. Ce statut a été adopté par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 1996, afin de préserver l'identité et la culture de l'entreprise et d'assurer ainsi sa pérennité à long terme, dans l'intérêt du Groupe et de l'ensemble des actionnaires.

4.1. FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Au sein d'une société en commandite par actions, il existe deux sortes d'associés :

- Les associés commanditaires, apporteurs de capitaux, qui ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence du montant de leurs apports ;
- Les associés commandités, apporteurs en industrie, qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers. Une même personne peut avoir la double qualité d'associé commandité et de commanditaire.

Un Conseil de Surveillance est nommé par l'assemblée générale des actionnaires et chargé de contrôler la gestion de l'entreprise. Les commandités, même commanditaires, ne peuvent être élus, ni participer à la désignation des membres du Conseil de Surveillance.

4.2. ASSOCIÉS COMMANDITÉS DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 1 DES STATUTS)

Les associés commandités sont Monsieur Pierre Milchior, Madame Marie-Claire Tarica, Mademoiselle Vanessa Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Gerset, société par actions simplifiée dont le siège social est à Clichy (92110), 57-59 rue Henri Barbusse.

4.3. DROITS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIÉS COMMANDITÉS (ARTICLE 13 DES STATUTS)

Les décisions des assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par la majorité des associés commandités (par exception, l'accord des commandités n'est pas requis pour les décisions concernant la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes, la fixation de leur rémunération et l'approbation des conventions soumises à autorisation).

Les droits des associés commandités dans le résultat de la société sont rappelés au paragraphe « Répartition des bénéfices et modalités de paiement des dividendes (Article 23 des statuts) ». Les associés commandités sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

Tout associé commandité non gérant est en droit d'exercer un contrôle sur la gestion de la société et dispose à cet effet des mêmes pouvoirs d'investigation que les commissaires aux comptes. La désignation de tout nouvel associé commandité est faite par décision de l'assemblée générale Extraordinaire prise avec l'accord de tous les associés commandités.

4.4. LA GÉRANCE (ARTICLES 14 ET 15 DES STATUTS)

Aux termes des statuts, la société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants personnes physiques ou morales ayant la qualité d'associé commandité. Les gérants actuels sont Pierre Milchior, Laurent Milchior et Marie-Claire Tarica.

4.4.1. NOMINATION-RÉVOCATION DES GÉRANTS

La nomination et la révocation de tout gérant est de la compétence de la société Gerset, pour autant qu'elle ait la qualité d'associé commandité à la date de la décision. A défaut pour Gerset de détenir cette qualité, la nomination et la révocation de tout gérant seront de la compétence de l'assemblée générale ordinaire des associés commanditaires, agissant sur proposition et avec l'accord de tous les associés commandités.

4.4.2. DURÉE DE LA GÉRANCE

Les fonctions de gérant sont à durée indéterminée. Elles prennent fin par le décès, l'incapacité ou l'interdiction, le redressement, la liquidation judiciaire, la faillite personnelle, la révocation ou la démission et le dépassement de l'âge de 80 ans sauf prorogation décidée par la majorité des associés commandités et ce, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. En cas de vacance de la gérance pour cause d'incapacité ou de décès simultané de deux gérants, la gérance sera assurée par les commandités statuant à la majorité simple et ce, jusqu'à la désignation de la nouvelle gérance.

La perte de la qualité de gérant entraîne automatiquement et de plein droit la perte de la qualité d'associé commandité. La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant, pour quelque cause que ce soit. Le gérant qui démissionne doit prévenir chacun des associés commandités six mois au moins à l'avance.

4.4.3. RAPPORT AVEC LES TIERS

Chacun des gérants a tous pouvoirs pour engager la société à l'égard des tiers. Il les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi et les statuts au Conseil de Surveillance et aux assemblées générales d'actionnaires. Les cautions, avals et garanties donnés par la société doivent faire l'objet d'une autorisation prise à la majorité des associés commandités ; ces derniers peuvent consentir une autorisation globale annuelle.

4.4.4. RAPPORT AVEC LA SOCIÉTÉ ET LES ACTIONNAIRES

Dans les rapports avec la société et les actionnaires, les gérants peuvent prendre entre eux toutes mesures qu'ils jugent souhaitables pour assurer l'unité de gestion et de représentation de la société. Les gérants peuvent procéder, sous leur responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'ils jugent nécessaires au bon fonctionnement de la société et du Groupe.

4.4.5. RÉMUNÉRATION DE LA GÉRANCE

La gérance ne reçoit aucune rémunération statutaire. Toute autre rémunération de la gérance, qu'elle soit fixe, proportionnelle ou indexée, est fixée et modifiée par l'assemblée générale Ordinaire statuant avec l'accord de la majorité des associés commandités. Sa répartition entre les gérants est décidée par ces derniers. Des options d'achat ou de souscription d'actions de la société peuvent être accordées aux gérants par décision de la majorité des associés commandités sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire.

PARTIE 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ

Autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS ⁽¹⁾	19 juin 2009	18 août 2011	20 000 000 €	-	20 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS ⁽¹⁾ par offre au public	19 juin 2009	18 août 2011	15 000 000 €	-	15 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	19 juin 2009	18 août 2011	20 % du capital par an	-	20 % du capital par an
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	19 juin 2009	18 août 2011	Montant des réserves, bénéfices, primes	-	Montant des réserves, bénéfices, primes
Autorisation d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	19 juin 2009	18 août 2011	10 % du capital	-	10 % du capital
Autorisation d'émettre des stock options	17 juin 2008	16 août 2011	2 % du capital (2)	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites	17 juin 2008	16 août 2011	10 % du capital	-	10 % du capital

(1) Droit Préférentiel de Souscription

(2) Tenant compte de l'ensemble des options consenties même antérieurement

PARTIE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

1. PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

La gérance a été autorisée par l'assemblée générale du 19 juin 2009 à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital.

La Société n'a procédé à aucune opération d'achat ou de vente d'actions propres durant l'exercice 2010 en dehors de celles réalisées dans le cadre de l'Offre Publique de Rachat d'Actions citée au paragraphe 2. ci-dessous.

Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice : 0

Valeur évaluée au cours d'achat : -

Valeur nominale : -

2. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D' ACTIONS (OPRA)

La gérance a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 31 mai 2010, dans sa huitième résolution, à réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 4 355 685 euros par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, d'un nombre maximum de 2 857 142 actions représentant 26,53% du capital d'ETAM Développement, conformément aux dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce, au prix de 35 € par action. Ce prix a été jugé équitable par la société Accuracy, expert indépendant désigné par la société ETAM Développement sur le fondement de l'article 261-1 I 3° du règlement général de l'AMF.

La Gérance d'ETAM Développement a décidé, à l'issue de cette assemblée générale, de mettre en œuvre la réduction de capital par voie d'offre publique de rachat d'actions de la société, en vue de leur annulation conformément à l'article L. 225-207 du Code de commerce. L'OPRA visait à offrir aux actionnaires de la société la possibilité de céder, avec une prime significative, tout ou partie de leurs titres, compte tenu du faible volume d'échanges quotidien.

A l'issue de l'opération, 2 835 916 actions, représentant 26,34% du capital social d'ETAM Développement SCA, ont été apportées à l'Offre, soit 99,26% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Conformément aux dispositions de l'article R. 225-158 du Code de Commerce et à la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale du 31 mai 2010, la gérance a annulé le 8 juillet 2010 les 2 835 916 actions ainsi acquises, le capital se trouvant ainsi réduit d'un montant de 4 323 326 €. Le capital social est depuis lors d'un montant de 12 169 313 €, divisé en 7 982 547 titres.

A ce jour, la société ne détient aucune action propre.

Le 7 juin 2010, le secrétaire général de l'Autorité des marchés financiers a décidé d'ouvrir une enquête (n°2010.33) relative au marché du titre Etam Développement à compter du 1^{er} juin 2009. La société Etam Développement a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de cette enquête. Elle ne dispose pas d'information sur le délai d'instruction ni sur les suites qui pourraient, le cas échéant, être mises en œuvre.



COMPTES ANNUELS

I - Bilan	40
<hr/>	
II - Compte de résultat	41
<hr/>	
III - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	42
<hr/>	
IV - Filiales et participations	43
<hr/>	
V - Notes annexes aux comptes annuels	44
<hr/>	

I-BILAN

1. ACTIF

euros	2 010			2 009	2 008
	brut	amort-prov	net		
Immobilisations Corporelles :					
. Autres immobilisations corporelles	15 076	3 076	12 000	33 855	53 650
Immobilisations Financières :					
. Autres Participations	255 873 990	97 045 384	158 828 606	175 247 108	130 595 473
. Autres Titres Immobilisés			-	-	8 151 250
. Autres immobilisations financières	16 928		16 928	52 511	41 003
TOTAL I	255 905 994	97 048 460	158 857 534	175 333 474	138 841 376
Avances & Acpes versés sur commandes			-	50	1 569
Créances d'exploitation :					
. Créances Clients & Comptes rattachés	1 520 092		1 520 092	2 498 797	57 977
. Autres créances	48 474 641	55	48 474 586	114 000 271	228 705 864
Divers :					
. Valeurs Mobilières de Placement (dont actions propres 0)	785		785	785	163 150
. Disponibilités	14 079		14 079	48 673	101 356
Charges Constatées d'Avance					
TOTAL II.....	50 009 597	55	50 009 542	116 548 576	229 029 915
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des obligations IV					
Ecart de conversion actif V			-	311	
TOTAL GENERAL (I à V)	305 915 591	97 048 515	208 867 076	291 882 361	367 871 291

2. PASSIF

euros	2 010	2 009	2 008
Capital	12 169 313	16 416 415	18 184 054
Primes d'Emission, fusion, apports	5 616 498	100 160 956	121 493 650
Réserve légale	1 818 406	1 818 406	1 818 406
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 202 660	5 202 660	5 202 660
Report à nouveau	161 165 008	142 430 652	131 229 147
Résultat de l'exercice	2 470 152	20 362 285	12 640 199
Provision réglementée			
TOTAL I.....	188 442 038	286 391 376	290 568 116
Provisions pour risques et charges	13 704	338 708	648 128
TOTAL III.....	13 704	338 708	648 128
Dettes Financières :			
. Emprunts & Dettes auprès Ets Crédit	5 619	1 410	1 993
. Emprunts & Dettes Financières divers	16 886 523	1 725 897	73 005 550
Dettes d'exploitation :			
. Dettes Fournisseurs & Comptes Ratt.	1 989 276	1 916 707	835 378
. Dettes Fiscales et Sociales	1 439 968	1 508 263	1 310 578
. Autres dettes	89 948		1 501 548
TOTAL IV.....	20 411 334	5 152 277	76 655 047
Ecart de Conversion Passif V			
TOTAL GENERAL (I à V)	208 867 076	291 882 361	367 871 291

II- COMPTE DE RÉSULTAT

euros	2010	2009	2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production Vendue : Biens & services	127 229		
= Chiffre d'Affaires Net	127 229		
. Reprises sur provisions & Transferts de char	82 308	68 885	61 404
Autres Produits	4 361 119	6 008 363	5 484 821
TOTAL I	4 570 656	6 077 248	5 546 224
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de Marchandises	17 502	4 983	3 632
Autres Achats externes	1 453 621	2 886 986	2 395 236
Impôts, Taxes & assimilés	68 235	196 676	454 261
Charges de Personnel :			
. Salaires et traitements	2 128 422	2 630 197	2 050 516
. Charges sociales	736 464	747 904	517 588
Dotations aux Amortissements & Provisions			
. Dotation Amortissements sur Immobilisations	2 115	19 795	28 591
. Dotation Provisions Actif Circulant	55	17 755	
. Dotation Provisions pour Risques & Charges	6 514	289	
Autres Charges	198 558	205 360	190 336
TOTAL II.....	4 611 486	6 709 945	5 640 160
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(40 830)	(632 697)	(93 935)
PRODUITS FINANCIERS			
. De Participations	22 408 305	17 858 474	30 853 297
. Autres Intérêts & produits assimilés	1 463 339	7 134 438	10 294 959
. Reprises sur provisions & Transferts de char	3 771 330	17 043 557	3 951 116
. Différence (+) de change	462		37 007
. Produits nets sur cessions Val.Mob.Plac		109 178	48 591
TOTAL V.....	27 643 435	42 145 648	45 184 969
CHARGES FINANCIERES :			
. Dot aux Amortissements & Provisions	36 525 530	31 156 934	41 790 038
. Intérêts & charges assimilées	58 529	1 176 781	3 287 125
. Différence (-) de change	462		55 788
. Charges nettes sur cess. Val.Mob.Plac		81 430	406 680
TOTAL VI.....	36 584 521	32 415 145	45 539 631
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	(8 941 086)	9 730 503	(354 662)
RESULTAT COURANT AV.IMPOT	(8 981 916)	9 097 806	(448 597)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
. Sur Opérations de Gestion	207	0	396
. Sur Opérations en Capital	20 174		89 357
. Reprises sur Prov & Transferts Charges	331 207	25 000	-
TOTAL VII.....	351 588	25 000	89 753
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
. Sur Opérations de Gestion	2 676 055	465 967	299 709
. Sur Opérations en Capital	19 740		89 357
. Dot exceptionnelles sur Amort. & Provisions		331 207	25 000
TOTAL VIII.....	2 695 795	797 174	414 066
RESULTAT EXCEPT. (VII-VIII)	(2 344 207)	(772 174)	(324 313)
Participation des salariés (IX)			
Impôt sur les bénéfices (X)	(13 796 275)	(12 036 653)	(13 413 109)
TOTAL DES PRODUITS	32 565 679	48 247 895	50 820 947
TOTAL DES CHARGES	30 095 527	27 885 610	38 180 748
BENEFICE OU PERTE	2 470 152	20 362 285	12 640 199

III-TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

euros	2006	2007	2008	2009	2010
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
- Capital social	18 071 243	18 184 054	18 184 054	16 416 415	12 169 313
- Nombre d'actions ordinaires	11 853 958	11 927 958	11 927 958	10 768 463	7 982 547
- Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
- Nombre maxi. d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription	124 000	74 000			
OPERATIONS ET RESULTAT					
- Chiffre d'affaires (h.t.)	7 297 129	7 088 324	5 484 820	6 008 363	4 488 347
- Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	13 424 919	52 547 334	37 117 947	22 783 052	21 087 799
- Impôts sur les bénéfices	(7 839 084)	(5 732 270)	(13 413 109)	(12 036 653)	(13 796 275)
- Participation des salariés					
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	12 095 059	55 148 717	12 640 199	20 362 285	2 470 152
- Résultat distribué	5 926 979	5 963 979			
RESULTAT PAR ACTION					
- Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements	1,79	4,89	4,24	3,23	4,37
- Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	1,02	4,62	1,06	1,89	0,31
- Dividende attribué	0,50	0,50			
PERSONNEL					
- Effectif moyen salariés	10	9	7	6	6
- Montant masse salariale	3 360 576	3 423 952	2 050 516	2 630 197	2 128 421
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 068 602	1 095 434	517 588	747 904	736 463

IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital *	Capitaux propres autres que capital avant affectation du résultat	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (en EUROS)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (en euros)*	Résultat du dernier exercice clos (en euros)*	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)*	Observations
				Brute	Nette						
A) RENSEIGNEMENTS DETAILES SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (ci-dessous)											
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
Filiales françaises											
ETAM SA	1 294 765	14 151 761	99,99%	51 602 759	51 602 759			24 617 570	1 568 089	1 756 249	
NORTEX SA	389 473	12 216 566	99,97%	28 572 265	28 572 265	9 190 028		19 787 487	5 322 880	5 394 048	
ETAM SCE	8 017 430	3 829 007	100,00%	8 019 470	8 019 470	372 521		31 749 182	472 643		
COMPANS	609 797	2 263 146	100,00%	6 360 000	3 520 410	853 350		12 492 458	844 712		
GOUSSAINVILLE	482 110	491 014	100,00%	3 578 565	1 738 408	206 533		12 357 488	941 599		
ELAN INDUSTRIES	194 221	313 014	99,94%	1 383 001	351 360			4 899 178	(13 010)		
CASTERES	7 251 150	106 999 366	100,00%	5 148 123	5 148 123	61 837		0	3 071 011		
UNDIZ	335 730	946 090	100,00%	8 537 000	3 616 307	257 244		40 204 348	338 825		
COVI DEUX	37 000	-25 087	100,00%	37 000	37 000			0	(1 688)		
1.2.3. SAS	6 414 350	5 251 711	100,00%	31 896 506	17 979 766	713 002		147 547 118	(15 848 792)		
ETAM LINGERIE	5 607 500	23 014 354	100,00%	12 528 004	12 528 004	7 149 573		305 145 087	10 688 209	15 258 008	
ETAM PAP	5 846 820	-314 820	100,00%	98 211 298	25 714 735	747 751		220 959 981	(19 271 050)		
Total				255 873 991	158 828 608						
Filiales étrangères											
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu)											
Filiales françaises											
B) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères :											
2. Participations non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											

* Ces informations non disponibles ne sont pas renseignées

V - NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 208 867 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 470 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

Sauf mention contraire, les informations chiffrées sont données en euros.

Les notes et les tableaux, n°1 à 6 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES

La société d'ETAM Développement a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 31 mai 2010, dans sa huitième résolution, à réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 4.355.685 euros par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, d'un nombre maximum de 2.857.142 actions représentant 26,53% du capital d'ETAM Développement au prix de 35 € par action. La Gérance a décidé, à l'issue de cette assemblée générale, de mettre en œuvre la réduction de capital par voie d'Offre Publique de Rachat d'Actions de la société, en vue de leur annulation.

A l'issue de l'opération, 2 835 916 actions, représentant 26,34% du capital social d'ETAM Développement, ont été apportées à l'Offre, soit 99,26% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Le 8 juillet 2010, les 2 835 916 actions ainsi acquises ont été annulées. Le capital se trouve ainsi réduit d'un montant de 4 323 326 €, et le capital social est depuis lors d'un montant de 12 169 313 €, divisé en 7 982 547 titres.

En novembre 2010, la Société Etam Développement a souscrit à l'augmentation de capital de 16 336 010 € de la société 1.2.3.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises en vigueur (Plan Comptable Général 1999 actualisé par les règlements du Comité de la Réglementation comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, sur la base de :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

2.1. IMMOBILISATIONS : OPTIONS COMPTABLES

Coût d'acquisition des immobilisations corporelles (honoraires, commissions etc.. liés à l'acquisition) : la société Etam Développement a opté pour le maintien de leur comptabilisation en charges.

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

2.1.1. Immobilisations corporelles

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Véhicules	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	0 à 10 ans

2.1.2. Immobilisations financières

Titres de participation : les titres de participation sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité et leurs perspectives d'évolution économique.

Autres titres immobilisés : ce poste qui comprend les actions propres Etam Développement, acquises conformément aux autorisations octroyées par l'assemblée Générale, hormis les actions affectées aux plans d'options d'achat d'actions attribués à certains salariés, est évalué au prix d'acquisition des actions.

Une dépréciation est comptabilisée si le cours de bourse moyen du mois précédant la clôture des comptes est inférieur à la valeur comptable.

2.2. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.3. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

Les comptes bancaires en devises sont convertis au cours du 31 décembre 2010.

2.4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles sont constituées, entre autres, d'actions propres destinées aux plans d'achat d'actions attribuées à certains salariés, et d'actions propres destinées à un compte de liquidité. Elles sont provisionnées si nécessaire, à hauteur du prix de levée de l'option ou du cours moyen de bourse du dernier mois précédant la clôture des comptes si celle-ci est inférieure.

Les autres valeurs mobilières de placement font également l'objet d'une dépréciation si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire (cours du 31 décembre) est inférieure à la valeur comptable.

2.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n°2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

2.6. INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, Etam Développement a opté pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

Pour la société Etam Développement, qui est la tête du groupe d'intégration fiscale, l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- du produit global, égal à la somme des impôts versés par les filiales bénéficiaires,
- de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de report en arrière, résultant de la déclaration d'intégration fiscale,
- de la charge d'impôt correspondant aux éventuels reversements d'économie d'impôt faits aux filiales déficitaires, ou au produit d'impôt correspondant à leurs remboursements par les filiales,
- des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs.

2.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la société sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

2.8. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Elles sont constatées en engagements hors-bilan.

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction notamment de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

2.9. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLEMENTAIRE

Il est constaté en engagements hors-bilan.

Certains cadres de la Société Etam Développement bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003, prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur. Au 31 décembre 2009, l'évaluation des engagements montrait que le régime était à l'équilibre et que le fond détenu par l'assureur était suffisant pour couvrir les engagements.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

2.10. MÉDAILLES DU TRAVAIL

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute	Constructions	Agencements	Autres immo. Corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2008	-	-	81 077	81 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution				-
Au 31 décembre 2009	-	-	81 077	81 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution			(66 000)	(66 000)
Au 31 décembre 2010	-	-	15 077	15 077

Dépréciation	Constructions	Agencements	Autres immo.corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2008	-	-	27 426	27 426
Dotation			19 795	19 795
Autre				-
Reprise				-
Au 31 décembre 2009	-	-	47 221	47 221
Dotation			2 115	2 115
Autre			(46 260)	(46 260)
Reprise				-
Au 31 décembre 2010	-	-	3 076	3 076

Valeurs nettes	Constructions	Agencements	Autres immo. corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2008	-	-	53 651	53 651
Au 31 décembre 2009	-	-	33 856	33 856
Au 31 décembre 2010	-	-	12 001	12 001

3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur brute	Titres de participation	Créances rattachées aux part.	Autres immo. financières	Autres titres immo.	TOTAL
Au 31 décembre 2008	164 037 816	-	41 003	23 100 332	187 179 151
Augmentation	75 500 165		11 508		75 511 673
Transfert					-
Diminution				(23 100 332)	(23 100 332)
Au 31 décembre 2009	239 537 981	-	52 511	-	239 590 492
Augmentation	16 336 010		68		16 336 078
Transfert					-
Diminution			(35 650)		(35 650)
Au 31 décembre 2010	255 873 991	-	16 929	-	255 890 920

Dépréciation	Titres de participation	Créances rattachées aux part.	Autres immo. financières	Autres titres immo.	TOTAL
Au 31 décembre 2008	33 442 342	-	-	14 949 082	48 391 424
Dotation	31 156 622				31 156 622
Autre					-
Reprise	(308 092)			(14 949 082)	(15 257 174)
Au 31 décembre 2009	64 290 873	-	-	-	64 290 873
Dotation	36 525 530				36 525 530
Autre					-
Reprise	(3 771 019)				(3 771 019)
Au 31 décembre 2010	97 045 384	-	-		97 045 384

Valeurs nettes	Titres de participation	Créances rattachées aux part.	Autres immo. financières	Autres titres immo.	TOTAL
Au 31 décembre 2008	130 595 474	-	41 003	8 151 250	138 787 727
Au 31 décembre 2009	175 247 108	-	52 511	-	175 299 619
Au 31 décembre 2010	158 828 607	-	16 928	-	158 845 535

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie à plus d'un an au 31 décembre 2010.

Autres titres immobilisés : les autres titres immobilisés étaient constitués d'actions propres.

Les 1.159.495 titres détenus à fin 2008 ont été annulés par réduction du capital.

L'augmentation de titres de participation correspond à la souscription à l'augmentation de capital de la société 1.2.3., réalisée en novembre 2010.

La dépréciation des titres de participation concerne les sociétés :

- Entrepôts Compans pour 2.839.590 €
- Entrepôts Goussainville pour 1.840.157 €
- Elan Industries pour 1.031.641 €
- Undiz pour 4.920.693 €
- Etam PAP pour 72.496.563 €
- 1.2.3. pour 13.916.740 €.

3.3. CRÉANCES

	2010			2009	2008
	Brut	Provision	Net		
Clients		-	-		
Provisions Factures à établir	1 520 093	-	1 520 093	2 498 797	57 977
TOTAL CREANCES	1 520 093	-	1 520 093	2 498 797	57 977

L'intégralité des créances clients est à moins d'un an.

3.4. AUTRES CRÉANCES

Valeur brute	Créance fiscales	Compte courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Au 31 décembre 2008	11 061 581	196 257 635	22 464 766	229 783 982
Au 31 décembre 2009	4 975 944	109 000 473	40 733	114 017 151
Au 31 décembre 2010	4 375 927	44 076 109	22 606	48 474 641

Variation des dépréciations des créances :

Dépréciation	Créance fiscales	Compte courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Au 31 décembre 2008	-	1 078 118	-	1 078 118
Dotation de l'exercice	-		16 881	16 881
Reprise de l'exercice	-	(1 078 118)	-	(1 078 118)
Au 31 décembre 2009	0	0	16 881	16 880
Dotation de l'exercice			56	56
Reprise de l'exercice			(16 881)	(16 881)
Au 31 décembre 2010	0	0	56	56

Valeur nettes	Créance fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
Au 31 décembre 2008	11 061 581	195 179 517	22 464 766	228 705 864
Au 31 décembre 2009	4 975 944	109 000 474	23 853	114 000 271
Au 31 décembre 2010	4 375 927	44 076 109	22 550	48 474 585

L'ensemble des autres créances est à moins d'un an.

3.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Valeur brute	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2008	-	254 404	785	255 189
Transfert				-
Augmentation				-
Diminution	-	(254 404)		(254 404)
Au 31 décembre 2009	-	-	785	785
Transfert				-
Augmentation				-
Diminution				-
Au 31 décembre 2010	-	-	785	785

Dépréciations	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2008	-	92 038		92 038
Transfert				-
Augmentation				-
Diminution		(92 038)		(92 038)
Au 31 décembre 2009	-	-		-
Transfert				-
Augmentation				-
Diminution				-
Au 31 décembre 2010	-	-		-

Valeurs nettes	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
Au 31 décembre 2008	-	162 366	785	163 151
Au 31 décembre 2009	-	-	785	785
Au 31 décembre 2010	-	-	785	785

3.6. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est de 12 169 313 euros. Il est divisé en 7 982 547 actions. Le résultat par action est de 0,31 €.

	31/12/2008	Affectation des résultats	réduction de capital	31/12/2009	Affectation des résultats	Augmentation de capital	réduction de capital	31/12/2010
Capital	18 184 054		(1 767 639)	16 416 415		76 225	(4 323 326)	12 169 313
Prime d'émission	917 133			917 133		389 276		1 306 408
Prime d'apport-fusion	120 576 517		(21 332 693)	99 243 824			(94 933 734)	4 310 090
Rés. légale	1 818 407			1 818 408				1 818 408
Rés. spéciale PVL	-			-				-
Rés. facultative	5 202 660			5 202 660				5 202 660
Report à nouveau	131 229 147	11 201 505		142 430 652	18 734 356			161 165 008
Dividendes		1 438 693			1 627 929			
Résultat de l'ex.	12 640 199	(12 640 199)		20 362 285	(20 362 285)			2 470 153
	290 568 117	-	(23 100 332)	286 391 376	-	465 500	(99 257 060)	188 442 040

3.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au 31 décembre	2008	2009	Dotations 2010	Reprises 2010		2010
				Utilisées	non utilisées	
Provisions pour autres risques courants	616 227	331 207	6 051	331 207	-	6 051
Provisions médailles du travail	1 180	1 469	463			1 932
Provision pour impôts	5 721	5 721				5 721
Provision pour perte de change		311	-	311		-
	623 128	338 708	6 514	331 518	-	13 704

3.8. EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Au 31 décembre	2010	2009	2008
Soldes créditeurs de banques	3 998	-	-
Int. courus s/concours bancaire	1 621	1 410	1 993
	5 619	1 410	1 993

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est à moins d'un an.

3.9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

Au 31 décembre	2010	2009	2008
Comptes courants groupe créditeurs	16 827 994	549 117	69 718 450
Int. courus s/ comptes courants créditeurs	58 529	1 176 780	3 287 100
	16 886 523	1 725 897	73 005 550

L'ensemble des emprunts et dettes financières est à moins d'un an.

3.10. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31 décembre	2010	2009	2008
Fournisseurs et comptes rattachés	1 989 276	1 916 707	835 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
TOTAL	1 989 276	1 916 707	835 378

L'intégralité de la dette fournisseurs est à moins d'un an.

3.11. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Au 31 décembre	2010	2009	2008
I.S.	-	-	-
Autres dettes fiscales et sociales	1 439 968	1 508 263	1 310 578
	1 439 968	1 508 263	1 310 578

L'ensemble des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

Ce poste comprend :

- un transfert de charges d'assurances payées par la société Etam Développement pour le compte de ses filiales,
- une reprise sur dépréciation d'acomptes et de fournisseurs débiteurs.

4.2. AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondent à la refacturation des charges de fonctionnement et des frais supportés pendant l'exercice, dans le cadre de la gestion de ses filiales.

4.3. AUTRES CHARGES

Les autres charges correspondent essentiellement aux jetons de présence alloués aux organes de surveillance pour l'exercice.

4.3.1 Effectif moyen

Au 31 décembre	2010	2009	2008
cadres	6	6	7
agents de maîtrise			
employés			
ouvriers			
	6	6	7

4.3.2 Rémunération des dirigeants

	2010	2009	2008
organes de direction	1 881 077	2 355 795	2 404 752
organes de surveillance (1)	110 052	202 244	197 004
	1 991 129	2 558 039	2 601 756

(1) il s'agit des sommes payées aux membres du Conseil de Surveillance

Les montants comptabilisés en charges s'élèvent à 200.000 € en 2010, 199.196 € en 2009 et 200.000 € en 2008.

4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre	2010	2009 pro-forma*	2009	2008
Indemnités de départ en retraite	154 106	109 771	109 771	77 952
Régime de retraite supplémentaire	891 790	0	182 004	2 055 177
Autres engagements :				
Loyers restant dûs au titre des locations simples	63 857	0	0	0
TOTAL Engagements donnés	1 109 753	109 771	291 775	2 133 129
TOTAL Engagements reçus	0	0	0	0

* suite au changement de méthode de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite dans les comptes consolidés IFRS

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2010 sont :

- Taux d'actualisation : 4,75%
- Evolution des salaires : inflation + 1%
- Tables de mortalité : INSEE 2000-02 H/F et TGH-TGF 2005

Régime de retraite supplémentaire	2010	2009 Pro-forma
Dettes actuarielles à la clôture	(1 941 312)	(182 004)
Juste valeur des actifs à la clôture	950 668	2 887 779
Coût des services passés non reconnus	98 854	
Engagement net à la clôture	(891 790)	2 705 775

Evolution de la dette actuarielle et de la juste valeur des actifs

	Ret. Suppl.	I.D.R.
Engagement au 01/01/2010	(182 004)	(109 771)
Coût des services rendus	(12 648)	(20 329)
Charge d'intérêt	(16 292)	(5 708)
(Pertes) et gains actuariels	(1 585 635)	(18 298)
Modification du régime	(106 066)	
Autres	(38 666)	
Engagement au 31/12/2010	(1 941 312)	(154 106)
Juste valeur des actifs au 01/01/2010	2 887 779	
Rendement attendu des actifs	115 511	
(Pertes) et gains actuariels	(2 052 623)	
Juste valeur des actifs au 31/12/2010	950 668	

Des écarts actuariels importants sont générés dans les régimes d'indemnités de départ à la retraite et de retraite supplémentaire. Cela est dû principalement au changement d'hypothèses de départ en retraite des cadres dirigeants dont l'hypothèse en 2009 était une continuation du contrat de travail jusqu'au décès.

Droits Individuels à la Formation

Au 31 décembre 2010, les droits individuels à la formation acquis et qui n'ont pas donné lieu à demande s'élèvent à 394,9 heures.

4.5. STOCKS OPTIONS

4.5.1. Options de souscription ou d'achat

La société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la société au cours de l'année 2010.

Le bénéficiaire d'options d'achat et de souscription consenties antérieurement dans le cadre du plan « Options 2001 » a levé ses options au cours du premier semestre 2010.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

a. « OPTIONS 2001 »

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 septembre 2001 (première résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 17 septembre 2001, à certains cadres dirigeants, cadres supérieurs ou aux mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la société soit dans une de ses filiales françaises ou étrangères, des options de souscription ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2001 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 236 479 Options 2001.

Cette autorisation n'a été utilisée qu'au profit d'un seul bénéficiaire qui ne fait plus partie de l'équipe de management.

La gérance a d'ores et déjà constaté la fin de l'autorisation donnée au titre du Plan « Options 2001 » au 16 novembre 2004.

Tableau récapitulatif des attributions, levées et options en circulation au 31 décembre 2010 dans le cadre du plan « Options 2001 »

	Options de souscription d'actions				Options d'achat d'actions			
	2001	2002	2003	2004	2003	2002	2003	2004
Date d'attribution	17/09/2001	-	-	-	-	-	-	-
Date de disponibilité	17/09/2001	-	-	-	-	-	-	-
Date d'expiration	17/09/2011	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options accordées	90 000	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	-	-	-	-	-	-	-
Prix de souscription ou d'achat	9.31 €	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options levées	90 000	-	-	-	-	-	-	-
Cumul des options en circulation au 31.12.10	0	0	0	0	0	0	0	0

b. Options 2008 »

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 juin 2008 (dix-septième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 17 juin 2008, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-180 du Code de Commerce, des options de souscription ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2008 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 363 681 Options 2008. La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2010.

4.5.2. Attribution d'actions gratuites

« ACTIONS GRATUITES 2008 »

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 juin 2008 (dix-huitième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 17 juin 2008, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2008 »), dans la limite de 10% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2010.

4.6. RÉSULTAT FINANCIER

Au 31 décembre	Produits			Charges		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Dividendes encaissés & prov. acompte	22 408 305	17 858 474	30 853 297			
Autres opérations financières groupe	1 366 194	7 134 438	10 294 959			
Dot.repr.provisions	3 771 330	17 043 557	3 951 116	36 525 530	31 156 934	41 790 038
Différences de change	462	0	37 007	462	-	55 788
Divers produits fin./Intérêts des emprunts	97 144			58 529	1 176 781	3 287 125
Charges nettes sur cessions de VMP		109 178	48 591		81 430	406 680
	27 643 435	42 145 648	45 184 969	36 584 521	32 415 145	45 539 631

4.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Au 31 décembre	Produits			Charges		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
<u>Sur opérations de gestion</u>						
Amendes-pénalités fiscales				1 703	41 266	48 192
Autres (1)	207	0	396	2 674 352	424 700	251 518
<u>Sur opérations en capital</u>						
Cession d'immo incorporelles						
Cession d'immo corporelles	20 174		52 357	19 740		52 357
Cession d'immo financières			37 000			37 000
Autres						
<u>Sur opérations exceptionnelles</u>						
Provisions réglementées						
Autres provisions	331 207	25 000			331 207	25 000
	351 588	25 000	89 753	2 695 795	797 174	414 067

(1) en 2009 : dont 357 000 euros relatifs à des indemnités transactionnelles versées au personnel.
en 2010 : dont 2 333 229 euros relatifs aux coûts de réalisation de l'O.P.R.A.

4.8. VENTILATION DE L'IMPÔT SOCIÉTÉ

	Résultat avant impôt		Impôt
RESULTAT COURANT	(8 981 915)		841 570
RESULTAT EXCEPTIONNEL (hors participation)	(2 344 206)		(14 637 845)
RESULTAT COMPTABLE (hors participation)	(11 326 121)		(13 796 276)

RESULTAT COURANT	(8 981 915)
Réintégrations	32 801 573
Déductions	(21 294 948)

Base IS =	<u>2 524 710</u>	X	33.33%	841 570
Contribution exceptionnelle			3.30%	-

IS 841 570

RESULTAT EXCEPTIONNEL	(2 344 206)
Réintégrations	3 246
Déductions	-
Imputation déficit	

Base IS =	<u>(2 340 960)</u>	X	33.33%	(780 320)
Contribution exceptionnelle			3.30%	-

IS (780 320)

Intégration fiscale IS ex antérieurs	(304 231)
IS sur contrôle fiscal	9 411
Produit d'intégration fiscale	(13 562 705)

IS (14 637 845)

IMPOT SUR LES BENEFICES (Intégration fiscale)

Intégration fiscale ex antérieurs	(304 231)
IS sur contrôle fiscal	9 411
IS propre	61 250
Produit d'intégration fiscale	(13 562 705)

TOTAL IS 2010 (13 796 275)

4.9. ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

	Montant
ACCROISSEMENTS	
PROVISIONS REGLEMENTEES	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
AUTRES	
- Intérêts sur prêts	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	-
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	8 525
AUTRES	
- Divers provisions pour risques	
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Amortissements économiques excédentaires	
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	8 525

Les allègements mentionnés ci-dessus concernent les bases d'impôt.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

Participations	255 873 991
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	16 928
Créances clients et comptes rattachés	1 520 093
Autres créances	44 076 109
Emprunts et dettes financières	16 886 523
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Autres dettes	-
Produits de participation	22 408 304
Autres produits financiers	1 366 194
Charges financières	58 529

Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du groupe, françaises et étrangères, quel que soit le pourcentage du capital détenu.

5.2. CHARGES À PAYER – PRODUITS À RECEVOIR

5.2.1 Charges à payer

Au 31 décembre	2010	2009	2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 621	1 410	1 993
Emprunts et dettes financières	58 529	1 176 780	3 287 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 827 812	1 782 002	642 896
Dettes fiscales et sociales	1 251 971	1 361 088	1 033 600
Autres dettes	89 948	-	1 498 552
	3 229 882	4 321 281	6 464 142

5.2.2 Produits à recevoir

Au 31 décembre	2010	2009	2008
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés	1 520 093	2 498 797	57 977
Autres créances	1 436 328	7 241 261	10 647 589
	2 956 421	9 740 058	10 705 566

5.2.3. Charges constatées d'avance

Néant

6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La société fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2008 et 2009 à partir du 23 février 2011.



COMPTES CONSOLIDÉS

I - Bilan consolidé	60
II - Compte de résultat consolidé	61
III - Etat du résultat global consolidé	62
IV - Tableau de flux de trésorerie consolidé	63
V - Tableau de Variation des capitaux propres consolidés	64
VI - Notes annexes aux états financiers	65

I. BILAN CONSOLIDÉ

Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010	31/12/2009*	01/01/2009
ACTIF				
Goodwill	3	4 454	4 454	4 454
Immobilisations incorporelles	4	263 524	262 681	269 509
Immobilisations corporelles	5	290 664	260 218	263 374
Participations dans les entreprises associées	7	1 800	2 972	3 703
Actifs financiers non courants	8	19 739	25 248	24 156
Actifs d'impôts différés	25	13 826	4 959	2 754
Total des Actifs non courants		594 008	560 532	567 950
Stocks et en-cours	9	218 464	158 411	155 886
Avances et acomptes versés		6 315	6 569	6 388
Créances clients	10	71 320	60 862	52 170
Autres créances	11	21 838	17 933	12 481
Actifs d'impôts exigibles		4 355	5 972	11 284
Charges constatées d'avance	12	15 068	13 901	16 023
Instruments dérivés actifs	16.8	1 972	1 365	1 139
Trésorerie et équivalents trésorerie		67 449	56 685	70 405
Total des Actifs Courants		406 781	321 699	325 775
Actifs détenus en vue d'être cédés	27	0	0	12 140
TOTAL ACTIF		1 000 790	882 230	905 864
PASSIF				
Capital social		12 169	16 416	18 184
Réserves liées au capital		0	62 824	84 156
Ecarts de réévaluation		222 318	197 169	200 234
Réserves		33 074	64 291	31 384
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		267 561	340 700	333 958
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés		32 360	23 871	30 593
Capitaux propres de l'ensemble		299 921	364 571	364 551
Provisions pour risques et charges non courantes	15	13 122	2 759	3 297
Emprunts et dettes financières à long terme	16	217 277	133 565	198 040
Passifs d'impôts différés	25	107 776	99 722	96 706
Total des Passifs non courants		338 175	236 046	298 043
Provisions pour risques et charges courantes	15	8 993	5 337	4 182
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		226 724	176 045	161 305
Passifs d'impôt exigible		4 762	3 194	785
Dettes sociales et fiscales		57 799	53 473	45 753
Autres dettes	17	37 029	28 696	17 966
Instruments dérivés passifs	16.8	5 688	2 022	263
Crédits à court terme et banques	16	21 698	12 846	8 288
Total des Passifs courants		362 694	281 613	238 543
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés	27	0	0	4 727
TOTAL PASSIF		1 000 790	882 230	905 864

(*) Le bilan publié au 31 décembre 2009 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte les modifications relatives à l'option de comptabilisation des écarts actuariels en autres éléments du résultat global (voir note 2.25)

II - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2010	2009*
Chiffre d'affaires		1 134 541	1 020 000
Coût des ventes		(463 031)	(410 166)
Marge Brute		671 510	609 833
Coûts de distribution		(568 181)	(500 694)
Charges administratives		(51 788)	(60 281)
Autres Produits et (charges) d'exploitation	21	(1 410)	(4 948)
Résultat Opérationnel Courant		50 132	43 911
Autres produits et (charges) opérationnels	23	(5 452)	(7 135)
Résultat Opérationnel		44 679	36 776
Coût de la dette financière nette		(9 198)	(7 589)
Autres Produits et (Charges) financiers		1 102	741
Résultat Financier	24	(8 096)	(6 849)
Charges d'impôt	25	(9 833)	(4 308)
Quote-part des résultats associés	7	(2 171)	(731)
Résultat des activités poursuivies		24 579	24 889
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	27		(915)
Résultat Net de l'ensemble consolidé		24 579	23 974
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société Mère du Groupe		17 963	19 403
- Intérêts non contrôlés		6 617	4 570
Résultat par action (euros)			
Part attribuable au Propriétaire de la société Mère du Groupe	26		
- Résultat de base par action		1,786	1,652
- Résultat dilué par action		1,786	1,650

(*) le compte de résultat publié au 31 décembre 2009 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte les modifications relatives à l'option de comptabilisation des écarts actuariels en autres éléments du résultat global (voir note 2.25)

III - ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Résultat Net de l'ensemble consolidé	24 579	23 974
Ecart de conversion	7 953	(2 709)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(2 845)	(5)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations	27 777	5 266
Profits (Pertes) actuariels des régimes à prestations définies	(17 452)	(346)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence		
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(2 422)	(1 572)
Total des gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	13 012	634
Résultat net et gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	37 591	24 607
Dont part du Groupe	29 102	20 675
Dont part des intérêts minoritaires	8 489	3 932

IV - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2010	2009*
Résultat net des activités poursuivies		24 579	24 888
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		2 171	731
Dotations aux amortissements		46 093	42 695
Dotations aux provisions		11 924	9 442
Reprises sur provisions		(6 179)	(6 292)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		7 197	13 145
Produit de cession des éléments d'actif cédés		(3 812)	(6 122)
Autres produits et charges calculés		622	0
Capacité d'autofinancement		82 595	78 487
Charges et produits d'intérêts financiers		9 198	7 589
Dividendes reçus		-	0
Charge nette d'impôt		9 833	4 308
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		101 626	90 384
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (**)		(12 119)	13 106
Impôts sur le résultat payés		(9 213)	2 104
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		80 294	105 594
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(54 872)	(39 114)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		4 009	5 916
Acquisitions de filiales		0	0
Cessions de filiales		0	0
Acquisitions d'autres immobilisations financières		(2 056)	(3 124)
Cessions d'autres immobilisations financières		1 352	2 468
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements		(51 567)	(33 854)
Augmentation de capital de la société Etam Développement		466	2
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		0	0
Autres opérations avec les actionnaires		0	(17 608)
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement		(1 628)	(1 439)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées		0	0
Achats/Cessions d'actions propres		(101 551)	273
Emission d'emprunts		98 807	24 845
Remboursement d'emprunts		(8 557)	(6 010)
Augmentation / Diminution des autres dettes financières		(13)	(81 526)
Intérêts versés		(9 198)	(7 589)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(21 674)	(89 052)
Flux nets avec les actifs détenus en vue de la vente		0	4 768
Incidence des variations de cours de change		2 996	(837)
Variation nette de la trésorerie		10 049	(13 381)
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice		55 813	69 194
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice	13	65 862	55 813
(**) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité			
Créances clients (actif)		(5 384)	(10 321)
Stocks (actif)		(51 859)	(4 442)
Autres créances (actif)		(4 023)	(2 815)
Dettes fournisseurs (passif)		42 851	16 890
Dettes sociales et fiscales (passif)		3 547	7 933
Autres passifs courants		2 749	5 860
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(12 119)	13 106

(*) Le tableau des flux de trésorerie publié au 31 décembre 2009 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte les modifications relatives à l'option de comptabilisation des écarts actuariels en autres éléments du résultat global (voir note 2.25)

V- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En milliers d'euros)	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultat consolidés	Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	Capitaux propres		
							Total Groupe ETAM	Intérêts non contrôlés	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2009	10 745 367	18 184	84 157	(22 578)	107 770	143 925	331 459	30 593	362 052
Effet de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en OCI					2 499		2 499		2 499
Capitaux propres retraités au 1er janvier 2009	10 745 367	18 184	84 157	(22 578)	110 270	143 925	333 958	30 593	364 551
Augmentation de capital Etam développement							0		0
Titres d'autocontrôle	23 096	(1 768)	(21 332)	22 578	522		0		0
Dividendes distribués					(1 439)		(1 439)		(1 439)
Résultat de l'exercice					19 403		19 403	4 570	23 974
Gain et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global						1 272	1 272	(638)	634
Résultat Net et gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global		0	0	0	19 403	1 272	20 675	3 932	24 607
Variations de périmètre							0		0
Acquisition de participations dans filiales chinoises ne donnant pas le contrôle sans modification du contrôle					(12 623)		(12 623)	(10 585)	(23 208)
Autres variations					128		128	(70)	58
Capitaux propres au 31 décembre 2009	10 768 463	16 416	62 825	0	116 262	145 197	340 700	23 871	364 571
Augmentation de capital Etam développement	50 000	76	389				466		466
Titres d'autocontrôle	(28 359 16)	(4 323)	(63 214)	0	(34 014)		(101 551)		(101 551)
Dividendes distribués					(1 628)		(1 628)		(1 628)
Résultat de l'exercice					17 963		17 963	6 617	24 579
Gain et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global						11 139	11 139	1 872	13 011
Résultat Net et gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global		0	0	0	17 963	11 139	29 101	8 489	37 591
Variations de périmètre							0		0
Autres variations					473		473		473
Capitaux propres au 31 décembre 2010	7 982 547	12 169	0	0	99 055	156 336	267 560	32 360	299 921

**VI - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Note	Page	Note	Page		
1	Informations générales	66	17	Autres dettes	112
2	Résumé des principales méthodes comptables	66	18	Information sectorielle	113
3	Goodwill	90	19	Charges par nature	116
4	Immobilisations incorporelles	90	20	Dotations et reprises de dépréciations et pertes de valeur	116
5	Immobilisations corporelles	92	21	Autres produits et charges d'exploitation	116
6	Test de dépréciation des actifs non financiers	93	22	Calcul de l'EBITDA	117
7	Participation dans les entreprises associées	94	23	Autres produits et charges opérationnels	117
8	Actifs financiers non courants	95	24	Résultat financier	118
9	Stocks	96	25	Impôts	118
10	Clients	97	26	Résultat par action	122
11	Autres créances	98	27	Transactions avec les parties liées	123
12	Charges constatées d'avance	98	28	Faits exceptionnels et litiges	124
13	Trésorerie nette	98	29	Cours des devises	124
14	Capitaux propres	98	30	Honoraires des commissaires aux comptes	125
15	Provisions pour risques et charges	103	31	Périmètre du Groupe	126
16	Endettement financier	108	32	Evènements post clôture	126

NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ETAM Développement SCA (la «Société») et ses filiales (constituant ensemble «le Groupe») conçoivent, distribuent et commercialisent les produits de la mode féminine (prêt-à-porter, lingerie et accessoires) au travers d'un réseau de 4 200 magasins dans plus de 40 pays à l'enseigne de ses différentes marques. Chaque marque conçoit ses collections et fait appel à un réseau de sous-traitants et d'industriels du textile dans le monde entier. Le Groupe s'adresse aux femmes au travers de trois marques distinctes et complémentaires - ETAM, 1.2.3 et Undiz - et couvre la majeure partie du marché de l'habillement féminin, en termes d'âge et de gamme de prix.

ETAM Développement SCA est une société en commandite par actions et domiciliée en France. Son siège social est situé à Paris, 67-73, rue de Rivoli 75001.

L'action Etam Développement est cotée depuis le 20 juin 1997, sur le Compartiment B de Nyse Euronext.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis en milliers d'euros, comprennent la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. Ils ont été présentés au conseil de surveillance et ont été arrêtés par la gérance le 13 avril 2011. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 mai 2011.

NOTE 2 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

NOTE 2.1. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des droits au bail et assimilés, des terrains et constructions, réévalués, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, et des instruments dérivés.

Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés, concernent notamment les tests de dépréciation, les impôts différés et les provisions pour engagements de retraite des salariés.

Changements de méthodes comptables : Option pour la comptabilisation immédiate des écarts actuariels parmi les autres éléments du résultat global (OCI)

Le Groupe a choisi d'appliquer au 1er janvier 2010 l'option de la norme IAS 19 relative au traitement des écarts actuariels sur les provisions pour engagements de retraite. En conséquence, les écarts actuariels, qui étaient précédemment amortis selon la méthode dite « du corridor » en fonction de la durée d'activité ou de vie moyenne du personnel bénéficiant du régime, sont désormais comptabilisés immédiatement et totalement parmi les autres éléments du résultat global (« *Other Comprehensive Income* » OCI).

Le changement de méthode comptable a été appliqué de façon rétrospective. Les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2009 ainsi que les données comparatives présentées ont été retraitées.

La nature et l'impact de ces retraitements sont décrits dans la note 2.25

Note 2.1.1 Référentiel IFRS appliqué

La version révisée des normes IFRS 3 – Regroupements d'entreprises et IAS 27 – États financiers consolidés et individuels sont d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2010. Ces textes, qui modifient les règles d'évaluation et de comptabilisation des opérations de périmètre, ont été appliqués par anticipation par le Groupe dès l'exercice 2009.

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2010 sont entrés en vigueur sans avoir d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2010. Il s'agit principalement de :

- L'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », relatif au classement d'une dette dont l'échéance est indéterminée (ou renouvelable) ou soumise à condition, en courant ou non courant. Selon IAS 1, une dette doit être classée en passif courant lorsque l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel à en différer son règlement au-delà de 12 mois à compter de la date de clôture ;
- L'amendement de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », relatif à la cohérence de classement dans le bilan et dans le tableau de trésorerie. Cet amendement précise que seules les dépenses comptabilisées à l'actif peuvent être classées en flux d'investissement dans le tableau de trésorerie. Ainsi, les flux de trésorerie qui sont liés à des dépenses comptabilisées en résultat, parce qu'elles ne répondent pas aux critères d'immobilisation, doivent être classées dans les flux de trésorerie opérationnels ;
- L'amendement de la norme IAS 17 « Contrat de location », relatif à la suppression de la classification automatique des contrats de location de terrain en location simple. Cet amendement précise qu'un contrat de location portant sur un terrain pourra désormais être classé en location-financement s'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages associés à la propriété du terrain, et ce, même en l'absence de transfert de propriété du terrain à l'issue du contrat de location ;
- L'amendement de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », relatif aux critères de distinction Agent/Principal. Selon cet amendement, la relation doit être qualifiée de principal lorsque l'entreprise est exposée à des risques et avantages significatifs liés à la vente des biens ou aux services rendus ;
- L'amendement de la norme IAS 39 « Instruments financiers », relatif aux contrats signés lors d'un regroupement d'entreprises. Avant son amendement, IAS 39.2g excluait du champ d'application d'IAS 39 tout contrat signé directement entre le vendeur et l'acquéreur, et permettant de prendre/perdre le contrôle d'une entité à une date future. En bénéficiant d'une telle exclusion, ces contrats n'étaient pas considérés comme des dérivés et échappaient à l'obligation d'une évaluation à la juste valeur par résultat. Désormais, sont exclus du champ d'application d'IAS 39, uniquement les contrats constitutifs d'un engagement irrévocable (ie. contrats à terme ferme) pour lesquels :
 - la prise de contrôle effectif se situe à une date future, et
 - le terme du contrat n'excède pas une période raisonnable jugée nécessaire pour obtenir les agréments adéquats et finaliser la transaction ;
- L'amendement de la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », concernant les transactions dans lesquelles une filiale reçoit des services de ses salariés ou de ses fournisseurs et qui sont réglés par la société mère ou une autre entité du groupe. La filiale doit, dans ce cas, constater une charge même si c'est la société mère qui règle cette transaction, en actions ou en trésorerie ;
- L'amendement de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », relatif aux informations à fournir. Cet amendement précise que les

informations requises par les autres normes (hors IFRS 5) ne sont pas applicables aux actifs non courants détenus en vue de la vente ou aux activités abandonnées, sauf s'il s'agit :

- d'une information spécifique à ce type d'actifs ou d'activité ; ou
- d'une information concernant l'évaluation d'actifs et de passifs inclus dans un groupe d'actifs détenus en vue de la vente, mais situés en dehors du champ d'application d'IFRS 5 en matière d'évaluation ;

- L'amendement de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », relatif à la présentation des actifs sectoriels. L'amendement précise que, comme les passifs sectoriels, les actifs sectoriels doivent être évalués et présentés séparément dans l'annexe, uniquement si leurs montants sont régulièrement fournis et revus par la Direction ;
- L'amendement de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », relatif à l'affectation du goodwill à une Unité Génératrice de Trésorerie. L'amendement clarifie que l'UGT à laquelle le goodwill est affecté ne doit pas être plus grande qu'un secteur opérationnel déterminé selon IFRS 8, avant le regroupement ;
- L'interprétation IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires d'une entité ». L'IFRIC 17 précise les modalités d'évaluation des dividendes à payer sous la forme d'actifs non monétaires et indique notamment que l'entité doit comptabiliser en résultat la différence entre le montant du dividende payé évalué à la juste valeur de l'actif distribué et sa valeur comptable ;
- L'interprétation IFRIC 18 « Transferts d'actifs par les clients ». Ce texte concerne essentiellement les activités telles que la distribution d'eau, de gaz ou d'électricité et les opérations d'outsourcing. Il précise comment un fournisseur d'accès doit comptabiliser l'actif reçu pour fournir à ses clients, la connexion à un réseau ou l'accès continu à un approvisionnement de biens ou de services. Ce texte précise également les modalités de comptabilisation des revenus au titre du service rendu.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements de normes et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2010.

NOTE 2.2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Note 2.2.1. Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité ou lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

Note 2.2.2. Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition (voir la Note 7).

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les autres éléments du résultat global postérieurement à l'acquisition est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro. Le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

Note 2.2.3. Coentreprises

Les coentreprises sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint pouvant exister dans le cadre d'un accord contractuel de partage d'une activité économique lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles nécessitent le consentement mutuel des parties partageant le contrôle, les intérêts du Groupe sont comptabilisés suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Note 2.2.4. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements antérieurs au 1er janvier 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge.

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas, le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables (méthode du goodwill complet).

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts non contrôlés ne modifiant pas le contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

NOTE 2.3. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de l'entité qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et de supporter des charges y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité :

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ;
- et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le Groupe présente son information sectorielle en adéquation avec sa structure de management, à savoir une direction générale exécutive pour l'Europe et une direction générale exécutive pour la Chine, les deux directions rapportant directement à la gérance. Le Groupe ETAM est donc constitué de deux secteurs opérationnels : l'Europe et la Chine.

NOTE 2.4. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Note 2.4.1. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Note 2.4.2. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés en autres éléments du résultat global, au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Note 2.4.3. Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en

- vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés en autres éléments du résultat global. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en autres éléments du résultat global sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

NOTE 2.5. GOODWILL

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill comptabilisé séparément est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Une unité génératrice de trésorerie correspond à un magasin.

Les unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwill sont affectés sont ceux susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill

Lors de sa transition aux IFRS, le Groupe n'a pas choisi de retraiter rétrospectivement tous les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 dans son bilan d'ouverture. Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, l'écart d'acquisition représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

NOTE 2.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Note 2.6.1. Droits au bail et assimilés

Le Groupe a opté pour la méthode comptable de la réévaluation : tous les droits au bail et assimilés sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à leur valeur de marché.

Les valeurs de marché des droits au bail et assimilés sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différents organismes spécialisés. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des droits au bail et assimilés sont créditées en autres éléments du résultat global. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées aux autres éléments du résultat global, à concurrence de la réserve de réévaluation

antérieurement constatée sur ces actifs; toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres réserves aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les droits au bail et assimilés ont été réévalués pour la première fois au 1er janvier 2004.

La valeur réévaluée de ces actifs est amortie linéairement sur la durée du bail uniquement dans les pays où leur durée de vie est déterminable.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Pays	Durées
Belgique	9 à 27 ans
Italie	7 à 14 ans
Espagne	7 à 14 ans
Pologne	5 à 10 ans

En France, la durée de vie des droits au bail n'étant pas déterminable, ils ne sont pas amortis. En effet, le droit au bail en France constitue l'un des éléments incorporels qui composent le fonds de commerce. Il se définit comme une somme d'argent que le preneur verse au locataire en place, en vue d'obtenir le titre locatif et de bénéficier des garanties légales qui y sont attachées. C'est donc juridiquement le droit d'être locataire mais également de céder son bail.

Il s'agit d'une spécificité française née du Décret du 30 septembre 1953 qui régit les baux commerciaux et dont le fondement vise la protection du fonds de commerce. Le droit au bail en tant qu'outil de travail se trouve protégé par un décret contraignant pour le bailleur et qui prévoit :

- un bail d'une durée minimum de 9 ans,
- le droit au renouvellement et, à défaut d'une indemnité d'éviction,
- le droit à la fixation d'un prix contrôlé lors du renouvellement du bail ou lors des révisions en cours de contrat,
- le droit à la déspecialisation.

Le droit au renouvellement en France étant acquis, la durée d'utilité d'un droit au bail en France ne peut être déterminée.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres réserves sont transférés en résultat non distribué.

Note 2.6.2. Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels allant de trois à sept ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de

logiciels identifiables ayant un caractère unique, qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période de plus d'un an, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux du personnel ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production. Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

Note 2.6.3. Marques et Enseignes

Les marques et les enseignes acquises sont comptabilisées à leur coût, déduction faite du montant cumulé des pertes de valeurs.

Les coûts engagés par le Groupe pour défendre ses marques sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

NOTE 2.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Comptabilisation et évaluation

Note 2.7.1. Ensembles immobiliers

Les terrains et constructions sont rattachés aux magasins, aux entrepôts et aux bureaux. Les terrains et constructions sont comptabilisés à leur juste valeur selon le modèle de la réévaluation, diminuée, pour les constructions, des amortissements. Les valeurs de marché des ensembles immobiliers sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées tous les trois ans, sauf situations particulières qui seraient liées à une évolution brutale et matérielle d'un marché local. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des terrains et constructions sont créditées en autres éléments du résultat global. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées en autres éléments du résultat global, à concurrence de la réserve de réévaluation antérieurement constatée sur ces actifs. Toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres réserves aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les ensembles immobiliers ont été réévalués pour la première fois au 1^{er} janvier 2004.

Note 2.7.2. Agencements magasins et autres immobilisations corporelles

Toutes les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du montant cumulé des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est dé-comptabilisée.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire afin de ramener, par constatation d'une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif (ou son montant réévalué) à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée. Les actifs loués sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et celle de leur utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

<u>Immobilisations</u>	<u>Durées</u>
Constructions et leurs composants :	
- Magasins	10 à 33 ans
- Entrepôts	10 à 25 ans
- Siège	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des magasins	6 ans 2/3
Installations techniques – Matériel des entrepôts	3 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	6 ans 2/3 et 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur résiduelle est nulle à la fin de la durée d'utilité de l'actif.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Lorsque des actifs réévalués sont cédés, les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres réserves sont transférés en résultat non distribué.

NOTE 2.8. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, notamment les droits au bail et assimilés, sont soumis à un test annuel de dépréciation systématique.

Les Goodwill et les autres actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants. Dans son organisation actuelle, le Groupe a défini le magasin comme unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'un actif, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif sur une période de sept ans. Cette période correspond à la durée de vie moyenne d'un concept magasin. Les flux de trésorerie au-delà de la cinquième année sont calculés en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant aux flux de la cinquième année. Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en prenant des taux du marché long terme avant impôt qui reflètent les estimations du Groupe de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

NOTE 2.9. CONTRATS DE LOCATION

Les biens acquis en location-financement et qui transfèrent au Groupe substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement, pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, amortissement et dépréciation de la catégorie de biens auxquelles elles sont rattachées. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opérations de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

NOTE 2.10. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, prêts et créances,
- et actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Note 2.10.1. Actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme.

Cette catégorie comprend exclusivement les valeurs mobilières de placement. Ces éléments sont classés en équivalents de trésorerie. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Note 2.10.2. Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Cette catégorie inclut :

- les créances rattachées à des participations, les prêts "aides à la construction", les autres prêts et créances et les créances clients. Ces éléments figurent en actifs financiers non courants, en créances clients et en autres créances courantes.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées initialement au montant de la facture d'origine si le taux d'intérêt effectif a un impact négligeable.

Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

- les dépôts et cautionnements classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Note 2.10.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les plus ou moins-values constatées sont comptabilisés en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Ces éléments sont classés en actifs financiers non courants

NOTE 2.11. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- couvertures de la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés (couverture de juste valeur) ; ou
- couvertures d'un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs

courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

Note 2.11.1. Couverture de juste valeur

Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés qui satisfont aux critères de couverture de juste valeur et sont désignés comme tels, sont comptabilisées au compte de résultat en gains et pertes de change, de même que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert pour lequel la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée doit être amorti en contrepartie du résultat sur la période résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument couvert.

Note 2.11.2. Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels, est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en gains et pertes de change.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée en résultat. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulée qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat dans les gains et pertes de change.

Note 2.11.3. Instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat en gains et pertes de change.

NOTE 2.12. STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits finis englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs. Il ne comprend pas les coûts d'emprunt. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais marginaux de vente.

A chaque clôture (annuelle ou semestrielle), le Groupe déprécie le cas échéant ses stocks, y compris les stocks relatifs à la collection en cours de telle sorte qu'ils soient valorisés à la valeur nette de réalisation. Cette valeur est déterminée en constatant les pertes réelles supportées par le Groupe au cours des périodes de promotions qui suivent chaque fin de saison commerciale, puis en estimant sur la base de ces pertes réelles les pertes restant à courir sur les produits à vendre en magasin et sur les produits à vendre chez des soldeurs.

NOTE 2.13. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en Autres produits et charges d'exploitation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est dé-comptabilisée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment dé-comptabilisées sont crédités dans les Autres produits et charges d'exploitation au compte de résultat.

NOTE 2.14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « emprunts », en passif courant.

Dans le tableau des flux de trésorerie, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les variations de juste valeur des actifs présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les découverts bancaires à court terme.

NOTE 2.15. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles. Des impôts différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

NOTE 2.16. CAPITAL APPORTÉ

Note 2.16.1. Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Le Groupe n'a aucun plan actif mis en place postérieurement au 7 novembre 2002.

Note 2.16.2. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Le produit de la cession éventuelle des actions propres, net des effets d'impôt, est comptabilisé directement en capitaux propres, n'affectant pas le résultat de l'exercice.

Note 2.16.3. Capitaux propres

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les résultats non distribués, les écarts de réévaluations, les réserves de conversion et les réserves liées aux couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas émis de titres subordonnés qu'il considère comme étant une composante des capitaux propres « ajustés ».

NOTE 2.17. RÉSULTAT PAR ACTION

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué. Ces informations sont également déclinées à partir du résultat des activités poursuivies quand il diffère du résultat net. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net-part du Groupe de l'exercice, diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période et des actions ordinaires potentielles qui sont converties ou expirées à la date de clôture pour la période pendant laquelle elles étaient en circulation. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net-part du Groupe diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet d'impôt correspondant.

Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché.

Les actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

En cas d'éléments non courants significatifs et de nature à perturber la lisibilité du résultat par action et du résultat dilué par action, un résultat net hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net – part du Groupe des éléments non courants pour leur montant net d'intérêts non contrôlés. Les éléments non courants pris en compte pour ce calcul correspondent alors à l'ensemble des éléments inclus sur les lignes « autres produits et charges opérationnels » pour leur montant net d'impôt.

Note 2.18. PROVISIONS POUR COÛTS DE RESTRUCTURATION ET POUR ACTIONS EN JUSTICE

Les provisions pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- est tenu par une obligation actuelle légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Dans le cas des restructurations, une provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé, et que le Groupe a, soit commencé à exécuter ce plan, soit l'a rendu public.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

NOTE 2.19. AVANTAGES DU PERSONNEL

Note 2.19.1. Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à verser des cotisations supplémentaires dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Un actif est comptabilisé pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (contrats d'assurance) qui présentent un excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés en résultat. Un actif net n'est enregistré au bilan du Groupe que dans la mesure où il correspond à un avantage économique futur réellement disponible pour le Groupe sous forme de remboursement en trésorerie ou de réduction des cotisations futures à verser au régime concerné.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés immédiatement et en totalité parmi les autres éléments résultat du résultat global (OCI) et sans possibilité de les recycler en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Les coûts au titre des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité pendant une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce

dernier cas, les coûts au titre des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Note 2.19.2. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire. Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé soit à mettre fin au contrat de travail de membres du personnel conformément à un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter, soit à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

Note 2.19.3. Plans d'intéressement, de primes et autres engagements sociaux

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Pour les filiales françaises, le Groupe constate un engagement au titre du versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail (Note 15.2)

NOTE 2.20. EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

NOTE 2.21. DÉFINITION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La notion d'endettement financier net utilisée par le Groupe est constituée de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette.

L'endettement financier brut est constitué des passifs financiers à long terme et court terme, des instruments de couverture de juste valeur inscrits au bilan relatifs aux passifs constitutifs de l'endettement financier brut ainsi que des intérêts courus afférents.

La trésorerie nette est constituée des disponibilités, placements à court terme de moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur, diminués des découverts bancaires. Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette sont intégrés à la trésorerie nette.

NOTE 2.22. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 2.23. ACTIFS NON COURANTS (OU GROUPES D'ACTIFS) DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs) détenus en vue de la vente qui font l'objet d'une présentation sur une ligne à part à l'actif et au passif du bilan, sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) est classé en « actif détenu en vue de la vente » seulement si la vente est hautement probable dans un délai inférieur à 12 mois, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. Les activités abandonnées sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat comprenant le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

NOTE 2.24. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Note 2.24.1. Compte de résultat

A compter du 1^{er} janvier 2009, le Groupe a décidé de présenter son compte de résultat consolidé par fonction. Cette présentation est sans effet sur les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits finis et revenus des marques après déduction des remises, ristournes et des effets de la fidélisation de la clientèle (carte de fidélité).

Par ailleurs, les sociétés du Groupe peuvent reprendre auprès de leurs clientes et distributeurs les produits invendus ou abîmés. Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

Coût des ventes

Le coût des ventes englobe le coût de revient des produits vendus déterminé conformément à la note 2.12.

Coûts de distribution

Les coûts de distribution englobent les charges opérationnelles liées principalement au fonctionnement des magasins, des directions commerciales, marketing et des enseignes.

Charges administratives

Les charges administratives représentent l'ensemble des frais liés au fonctionnement des directions générales finance, des ressources humaines et de la gérance.

Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation englobent principalement les dotations nettes aux provisions pour pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les plus (ou

moins) valeurs sur cessions d'actifs non courants liés à l'exploitation et les revenus immobiliers locatifs.

Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits et charges opérationnels ».

Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels ;
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant ;
- les provisions de matérialité très significative.

EBITDA

Le Groupe utilise, pour le suivi de sa performance opérationnelle, un solde intermédiaire de gestion intitulé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au Résultat Opérationnel Courant

- augmenté :
 - o des dotations aux amortissements et pertes de valeurs sur des immobilisations corporelles et incorporelles
 - o des dépréciations des actifs courants
 - o des dotations aux provisions pour risques et charges
 - o des moins values de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles
- et diminué :
 - o des reprises de pertes de valeurs sur des immobilisations incorporelles et corporelles
 - o des reprises de provisions sur actifs courants
 - o des reprises de provisions pour risques et charges
 - o des plus values sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

Résultat financier

Le poste « résultat financier » est ventilé en :

- Coût de l'endettement financier net qui correspond à la charge d'intérêts sur les dettes financières à long terme et sur les crédits à court terme, diminuée des produits financiers enregistrés sur les placements de trésorerie.
- Un solde intitulé « autres produits et charges financiers » qui comprend les produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Charge d'Impôt

La charge d'impôt englobe le montant :

- des impôts exigibles sur les bénéfices payable ou recouvrable sur l'exercice ;
- des impôts différés sur les bénéfices payables ou recouvrables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles et du report en avant des pertes fiscales ou de crédit d'impôt inutilisés ; et
- des impôts sur le résultat conformément à la norme IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Ainsi, les entités françaises enregistrent dans cette rubrique le montant de leur Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) due et introduite par la loi de Finance pour 2010.

Note 2.24.2. Bilan

Les actifs et les passifs sont classés en éléments courants lorsque leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable ou lorsque le Groupe s'attend à les réaliser ou régler dans le cadre du cycle normal de l'activité.

Note 2.24.3. Informations sectorielles

- Le secteur opérationnel « Europe » regroupe les activités des marques ETAM et 123 exploitées dans les zones suivantes :
 - o La France,
 - o Les autres pays de l'Europe dont les principaux sont : l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, le Benelux, l'Italie, la Pologne et la Suisse.La marque ETAM regroupe les activités de lingerie et de prêt-à-porter.
- Le secteur opérationnel « Chine » regroupe toutes les activités des marques du Groupe exploitées en Chine.

NOTE 2.25. IMPACT DES CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Note 2.25.1 Option pour la comptabilisation immédiate des écarts actuariels parmi les autres éléments du résultat global (*Other Comprehensive Income*)

La norme IAS 19 offre la possibilité de comptabiliser les écarts actuariels selon l'une des méthodes autorisées suivantes :

- Soit en résultat, en utilisant l'approche du corridor ou une autre méthode conduisant à la constatation plus rapide en résultat des écarts actuariels que celle du corridor ;
- Soit parmi les autres éléments du résultat global (OCI)

Jusqu'au 31 décembre 2009, les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, et dépassant 10% de la valeur la plus élevée entre la valeur des actifs du régime et la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, étaient comptabilisés en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés concernés.

A compter du 1^{er} janvier 2010, les écarts actuariels de la période sont désormais comptabilisés immédiatement et en totalité directement parmi les autres éléments du résultat global (OCI). Ces écarts ainsi comptabilisés, ne pourront pas être recyclés en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Cette méthode a été retenue en lieu et place de l'approche dite du corridor, afin d'améliorer l'information donnée aux utilisateurs des états financiers. Les écarts actuariels étant comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont générés, la provision enregistrée au passif est plus proche de la valeur actuelle de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

L'effet de changement de méthodes sur les capitaux propres est positif de 2 499 milliers d'euros au 1^{er} janvier 2009 et de 1 951 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Au compte de résultat, les charges administratives ont été augmentées de 490 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

L'information comparative retraitée est présentée dans la note 2.25.2

Note 2.25.2. Retraitement de l'information comparative

Ces changements de méthodes ont été appliqués de façon rétrospective au 1^{er} janvier 2009, conformément aux dispositions de la norme IAS 8. Les capitaux propres d'ouverture ainsi que les informations comparatives présentées ont été retraités.

BILAN AU 1^{er} JANVIER 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	1er janv 2009 retraité	IAS 19	31/12/2008 publié
ACTIF				
Goodwill		4 454		4 454
Immobilisations incorporelles		269 509		269 509
Immobilisations corporelles		263 374		263 374
Participations dans les entreprises associées		3 703		3 703
Actifs financiers non courants		24 156	2 723	21 433
Actifs d'impôts différés		2 754		2 754
Total des Actifs non courants		567 950	2 723	565 227
Stocks et en-cours		155 886		155 886
Avances et acomptes versés		6 388		6 388
Créances clients		52 170		52 170
Autres créances		12 481		12 481
Actifs d'impôts exigibles		11 284		11 284
Charges constatées d'avance		16 023		16 023
Instruments dérivés actifs		1 139		1 139
Trésorerie et équivalents trésorerie		70 405		70 405
Total des Actifs Courants		325 775	0	325 775
Actifs détenus en vue d'être cédés		12 140		12 140
TOTAL DES ACTIFS		905 864	2 723	903 141
PASSIF				
Capital		18 184		18 184
Primes		84 156		84 156
Ecart de réévaluation		200 234		200 234
Réserves		31 384	2 499	28 885
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		333 958	2 499	331 459
Intérêts minoritaires		30 593		30 593
Capitaux propres de l'ensemble		364 551	2 499	362 052
Provisions pour risques et charges non courantes		3 297	(1 088)	4 385
Emprunts et dettes financières à long terme		198 040		198 040
Passifs d'impôts différés		96 706	1 312	95 394
Total des Passifs non courants		298 043	224	297 819
Provisions pour risques et charges courantes		4 182		4 182
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		161 305		161 305
Passifs d'impôt exigible		785		785
Dettes sociales et fiscales		45 753		45 753
Autres dettes		17 966		17 966
Instruments dérivés passifs		263		263
Crédits à court terme et banques		8 288		8 288
Total des Passifs courants		238 543	0	238 543
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés		4 727		4 727
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		905 864	2 723	903 141

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2009 retraité	IAS 19	2009 publié
ACTIF				
Goodwill		4 454		4 454
Immobilisations incorporelles		262 681		262 681
Immobilisations corporelles		260 218		260 218
Participations dans les entreprises associées		2 972		2 972
Actifs financiers non courants		25 248	2 174	23 074
Actifs d'impôts différés		4 959		4 959
Total des Actifs non courants		560 532	2 174	558 358
Stocks et en-cours		158 411		158 411
Avances et acomptes versés		6 569		6 569
Créances clients		60 862		60 862
Autres créances		17 933		17 933
Actifs d'impôts exigibles		5 972		5 972
Charges constatées d'avance		13 901		13 901
Instruments dérivés actifs		1 365		1 365
Trésorerie et équivalents trésorerie		56 685		56 685
Total des Actifs Courants		321 699	0	321 699
Actifs détenus en vue d'être cédés		0		0
TOTAL DES ACTIFS		882 230	2 174	880 057
PASSIF				
Capital		16 416		16 416
Primes		62 824		62 824
Ecart de réévaluation		197 169		197 169
Réserves		64 291	1 951	62 340
Total des Capitaux Propres Part du Groupe		340 700	1 951	338 749
Intérêts minoritaires		23 871		23 871
Capitaux propres de l'ensemble		364 571	1 951	362 620
Provisions pour risques et charges non courantes		2 759	(802)	3 561
Emprunts et dettes financières à long terme		133 565		133 565
Passifs d'impôts différés		99 722	1 024	98 697
Total des Passifs non courants		236 046	223	235 824
Provisions pour risques et charges courantes		5 337		5 337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		176 045		176 045
Passifs d'impôt exigible		3 194		3 194
Dettes sociales et fiscales		53 473		53 473
Autres dettes		28 696		28 696
Instruments dérivés passifs		2 022		2 022
Crédits à court terme et banques		12 846		12 846
Total des Passifs courants		281 613	0	281 613
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés		0		0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		882 230	2 174	880 057

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2009 retraité		2009 publié
Chiffre d'affaires		1 020 000		1 020 000
Coût des ventes		(410 166)		(410 166)
Marge Brute		609 833	0	609 833
Coûts de distribution		(500 694)		(500 694)
Charges administratives		(60 281)	(490)	(59 791)
Autres Produits et (charges) d'exploitation		(4 948)		(4 948)
Résultat Opérationnel Courant		43 911	(490)	44 401
Autres produits et (charges) opérationnels		(7 135)		(7 135)
Résultat Opérationnel		36 776	(490)	37 267
Coût de la dette financière nette		(7 589)		(7 589)
Autres Produits et (Charges) financiers		741		741
Résultat Financier		(6 849)	0	(6 849)
Charges d'impôt		(4 308)	169	(4 477)
Quote-part des résultats associés		(731)		(731)
Résultat des activités poursuivies		24 889	(322)	25 210
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		(915)		(915)
Résultat Net de l'ensemble consolidé		23 974	(322)	24 295
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>				
- Propriétaires de la société Mère du Groupe		19 403	(322)	19 725
- Intérêts Minoritaires		4 570		4 570

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2009 retraité	IAS 19	2009 publié
Résultat net des activités poursuivies		24 888	(322)	25 210
Quote part dans résultat sociétés en équivalence		731		731
Dotations aux amortissements		42 695		42 695
Dotations aux provisions		9 442		9 442
Reprises sur provisions		(6 292)	490	(6 782)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		13 145		13 145
Produit de cession des éléments d'actif cédés		(6 122)		(6 122)
Autres produits et charges calculés		0		0
Capacité d'autofinancement		78 487	169	78 319
Charges et produits d'intérêts financiers		7 589		7 589
Dividendes reçus		-		0
Charge nette d'impôt		4 308	(169)	4 477
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		90 384	0	90 385
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (**)		13 106	0	13 106
Impôts sur le résultat payés		2 104		2 104
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		105 594	0	105 595
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(39 114)		(39 114)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		5 916		5 916
Acquisitions de filiales		0		0
Cessions de filiales		0		0
Acquisitions d'autres immobilisations financières		(3 124)		(3 124)
Cessions d'autres immobilisations financières		2 468		2 468
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements		(33 854)	0	(33 854)
Augmentation de capital de la société Etam Développement		2		2
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		0		0
Autres opérations avec les actionnaires		(17 608)		(17 608)
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement		(1 439)		(1 439)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées		0		0
Achats/Cessions d'actions propres		273		273
Emission d'emprunts		24 845		24 845
Remboursement d'emprunts		(6 010)		(6 010)
Augmentation / Diminution des autres dettes financières		(81 526)		(81 526)
Intérêts versés		(7 589)		(7 589)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement		(89 052)	0	(89 052)
Flux nets avec les actifs détenus en vue de la vente		4 768		4 768
Incidence des variations de cours de change		(837)		(837)
Variation nette de la trésorerie		(13 381)	0	(13 380)
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice		69 194		69 194
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice		55 813		55 813
		0		
(**) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité				
Créances clients (actif)		(10 321)		(10 321)
Stocks (actif)		(4 442)		(4 442)
Autres créances (actif)		(2 815)		(2 815)
Dettes fournisseurs (passif)		16 890		16 890
Dettes sociales et fiscales (passif)		7 933		7 933
Autres passifs courants		5 860	0	5 860
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		13 106	0	13 106

NOTE 2.26. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

A l'exception de la liquidation société Etam Lingerie Luxembourg au Luxembourg, le Groupe n'a pas enregistré d'autre évolution de son périmètre au cours de l'exercice 2010.

NOTE 3 - GOODWILL

Goodwill en valeurs nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Goodwill sur titres consolidés	12 549	8 095	4 454	4 454
Total	12 549	8 095	4 454	4 454

Goodwill : variations de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
A l'ouverture de l'exercice	12 549	8 095	4 454
Variations			
Effets des variations de périmètre de l'exercice			
Effets des variations de périmètre antérieurs			
Effets de variations de change			
Autres variations			
TOTAL à la clôture	12 549	8 095	4 454

Les goodwill concernent uniquement le secteur opérationnel Europe. La méthodologie des tests de dépréciation est décrite en note 2.8 et les hypothèses retenues sont présentées en note 6.2.2
Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de chaque magasin.

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs brutes	Amortissements/ dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Droit au bail et assimilés	262 294	7 411	254 883	252 583
Logiciels	34 504	28 245	6 259	6 948
Marques et licences	1 178	-	1 178	1 185
Autres immobilisations incorporelles	1 452	248	1 204	1 965
TOTAL	299 428	35 904	263 524	262 681

Immobilisations incorporelles : variations de l'exercice

<i>(en milliers d'euros) :</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
A l'ouverture de l'exercice	233 992	25 155	259 147	33 149	1 185	2 091
Acquisitions	8 244	193	8 437	1 455	0	178
Réévaluations créditées/débitées directement dans capitaux propres	(2 475)	(621)	(3 096)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(841)	(777)	(1 618)	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	168	132	300	0	0	0
Effets des variations de périmètre	0	0	0	0	0	0
Cession et mises hors services	(583)	(912)	(1 495)	(327)	(7)	(33)
Effets de variations de change	0	118	118	48	0	1
Autres variations	261	240	501	179	0	(785)
TOTAL à la clôture	238 766	23 528	262 294	34 504	1 178	1 452

Amortissements et pertes de valeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
A l'ouverture de l'exercice	0	6 564	6 564	26 201	0	126
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	3 639	3 639	2 305	0	121
Réévaluations créditées/débitées directement dans capitaux propres	0	(2 100)	(2 100)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	(225)	(225)	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(131)	(131)	0	0	0
Effets des variations de périmètre	0	0	0	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(458)	(458)	(283)	0	(33)
Effets de variations de change	0	62	62	22	0	0
Autres variations	0	60	60	0	0	34
TOTAL à la clôture	0	7 411	7 411	28 245	0	248

Valeurs nettes des immobilisations incorporelles par nature au coût historique

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations incorporelles nettes par nature si celles-ci étaient maintenues à leur coût historique (concerne les droits au bail et assimilés).

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Droits au bail & assimilés	124 534	119 442
Logiciels	6 259	6 948
Marques & licences	1 178	1 185
Autres immobilisations incorporelles	1 204	1 965
TOTAL immobilisations incorporelles	133 175	129 540

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010		2009	
	Valeurs Brutes	Amortissements/ Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Terrains	49 587	335	49 252	48 686
Constructions	191 663	40 034	151 629	128 960
Agencements magasins	224 079	147 848	76 231	69 747
Installations techniques, matériels et outillages industriels	18 591	15 878	2 713	2 905
Autres immobilisations corporelles et en cours	37 701	26 862	10 839	9 920
Total immobilisations corporelles	521 621	230 957	290 664	260 218

Immobilisations corporelles : variations de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
A l'ouverture de l'exercice	230 001	202 737	18 388	36 476
Acquisitions	4 517	22 022	390	20 693
Réévaluations créditées (débitées) directement dans les capitaux propres	12 309	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	0	0	0
Effets des variations de périmètre	0	0	11	20
Cessions et mises hors service	(4 850)	(23 392)	(298)	(1 832)
Effets de variations de change	30	3 488	48	745
Autres variations	(757)	19 224	52	(18 401)
TOTAL à la clôture	241 250	224 079	18 591	37 701

Amortissements et pertes de valeurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
A l'ouverture de l'exercice	52 355	132 990	15 483	26 556
Amortissements comptabilisés au cours de la période	6 842	30 910	524	1 784
Réévaluations créditées (débitées) directement dans les capitaux propres	(16 463)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	4 437	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(2 104)	0	0
Effets des variations de périmètre	0	0	(5)	5
Cessions et mises hors service	(2 286)	(20 256)	(207)	(1 732)
Effets de variations de change	2	1 868	22	309
Autres variations	(81)	3	61	(60)
TOTAL à la clôture	40 369	147 848	15 878	26 862

Valeurs nettes des immobilisations corporelles par nature au coût historique

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations corporelles nettes par nature s'ils étaient maintenus à leur coût historique (concerne les terrains et constructions) :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	108 912	113 618
Agencements magasins	76 231	69 747
Installations techniques, matériel et outillage	2 713	2 905
Autres immobilisations corporelles et en-cours	10 839	9 920
TOTAL immobilisations corporelles	198 695	196 190

Immobilisations corporelles financées en crédit-bail

Le tableau ci-dessous indique la part des immobilisations corporelles du Groupe acquies en vertu de contrats de location financement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Terrains	24 281	335	23 946	24 107
Constructions	77 327	4 438	72 889	48 942
Agencements magasins	0	0	0	
Installations techniques, matériel et outillage	39	38	1	0
Autres immobilisations corporelles et en-cours	4 079	3 806	273	586
TOTAL Immobilisations financées en crédit-bail	105 726	8 617	97 109	73 635

Rapprochement entre le total des paiements minimaux au titre de la location et leur valeur actuelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010		2009	
	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux
A moins d'1 an	9 922	8 413	7 559	6 833
A plus d'1 an mais moins de 5 ans	21 721	14 618	27 953	26 811
A plus de 5 ans	35 613	34 660	11	10
Total des paiements minimaux	67 256	57 691	35 523	33 654
Montant des intérêts inclus dans les paiements minimaux	(9 565)		(1 869)	
Valeur actuelle des paiements minimaux	57 691	57 691	33 654	33 654

NOTE 6 - TEST DE DEPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la Note 2.8.

NOTE 6.1 HYPOTHESES RETENUES POUR LES TESTS DE DEPRECIATION

Pour le calcul de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie, le taux d'actualisation avant impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie est de 9,84% en 2010 et de 9,87% en 2009.

Les taux de progression des flux de trésorerie attendus sont déterminés pour chaque segment opérationnel puis adaptés par activité composant ledit segment.

Note 6.1.1. Test de dépréciation des agencements magasins

Les tests de dépréciation réalisés par la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par les magasins portent sur des agencements et aménagements de concept des magasins, c'est-à-dire sur la catégorie des actifs qui ne sont pas évalués selon la méthode comptable de la réévaluation. Pour ces tests, les flux de trésorerie sont estimés sur une période explicite de 7 ans. Aucune valeur terminale n'est prise en compte.

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

Note 6.1.2. Test de dépréciation des goodwill

Pour tester les goodwill affectés à chaque unité génératrice de trésorerie, le Groupe a retenu un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période explicitée, de 2%. Aucune perte de valeur irréversible n'a été constatée sur les écarts d'acquisition par le Groupe au 31 décembre 2010

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

NOTE 7- PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Au premier semestre 2010, Les perspectives commerciales de la société MOA étant incertaines, il a paru prudent au Groupe de déprécier une partie du goodwill de MOA et de prendre en compte un facteur de risque sur cette participation supérieur à ce qu'il était en 2009.

Courant décembre 2010, la société MOA a signé un partenariat avec le groupe Rand Frères, leader français de la bijouterie de fantaisie, au titre duquel :

- Rand Frère est entré au capital de MOA à hauteur de 50% par voie d'une augmentation de capital de MOA ; et
- les deux partenaires vont créer une filiale commune qui abritera leurs activités actuelles de « corners » et de « négoce ».

Les effets positifs attendus par MOA du partenariat avec le groupe Rand Frères sont les suivants :

- Recentrage sur le métier d'origine et moyens de développer la marque et les produits ;
- Meilleure efficacité dans le métier des « corners » ;
- Arrivée d'un actionnaire de référence qui est un groupe familial et qui a une stratégie de développement long terme.
- Développement de l'offre bijoux chez MOA
- Synergie à l'international.

La valeur de la participation du Groupe dans MOA s'élève au 31 décembre 2010 à :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs Nettes
Part dans l'actif net des entreprises associées au 1er janvier	2 972		2 972	3 703
Part dans le résultat de l'exercice	(771)	(1 400)	(2 171)	(731)
Dividendes versés			0	
Augmentation de capital	1 000		1 000	
Effets des variations de périmètre			0	
Effets des variations de change			0	
Autres variations	(1)		(1)	
TOTAL à la clôture	3 200	(1 400)	1 800	2 972

Dépréciation de MOA

Le Groupe a comptabilisé, dans ses résultat du 1^{er} semestre 2010, une perte de valeur sur le goodwill MOA à hauteur de 1400 k€. Cette perte de valeur résultait de la différence entre le montant de cette participation au 31 décembre 2009 minoré de la quote-part du Groupe dans les pertes du 1^{er} semestre 2010 de MOA et sa valeur recouvrable déterminée à partir de sa valeur d'utilité au 30 juin 2010.

La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue de cet actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Au 31 décembre 2010 La valeur d'utilité de MOA calculée sur la base d'un taux d'actualisation après impôt de 11,59 % et d'un taux croissance pour extrapoler la projection des flux de trésorerie à l'infini de 2% n'a pas conduit le Groupe à comptabiliser un perte de valeur complémentaire sur le goodwill de MOA.

Etats financiers résumés de MOA

Les états financiers présentés ci-après sont établis suivant le référentiel français. Les méthodes comptables retenues par la société mise en équivalence pour établir ses états financiers ne présentent pas de différences matérielles nécessitant leur retraitement en IFRS.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010*	2009
<u>BILAN SIMPLIFIE</u>		
Total actifs non courants	7 944	8 961
Total actifs courants	6 589	6 536
Total des Actifs	14 533	15 497
Capitaux propres	162	2 341
Dettes financières	8 950	8 309
Dettes d'exploitation	5 420	4 847
Total des passifs	14 532	15 497
<u>COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE</u>		
Chiffre d'affaires	15 357	16 207
Résultat d'exploitation	(1 058)	(1 489)
Résultat net	(2 199)	(1 998)

* comptes non audités

NOTE 8 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Actifs financiers non courants par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Titres de participations	312	157	155	156
Prêts et autres créances	1 468	143	1 325	1 323
Dépôts et cautionnements versés	18 345	86	18 259	17 826
Actif lié au régime de retraite supplémentaire	0	0	0	5 943
Total Actifs financiers non courants	20 125	386	19 739	25 248

Actifs financiers non courants : variations de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres de participations	Prêts et autres créances	Dépôts et cautionnements versés
31 décembre 2009	156	1 323	17 826
Acquisitions		1	1 723
Cessions/Remboursements	0		(1 293)
Effets des variations de valeur de marché			
Effets des variations de périmètre			0
Effets des variations de change		1	3
Autres variations			0
31 décembre 2010	156	1 325	18 259

Détail des titres de participation non consolidés

	% d'intérêt	Valeur nette des titres
ETAM Corporation	100%	140
EIS Tunisie	100%	8
EIS Maghreb	100%	8
31 décembre 2010		156

NOTE 9 - STOCKS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Matières premières et autres approvisionnements	26 994	8 399	18 595	14 888
En-cours de production de biens	7 791	0	7 791	7 141
Produits finis	94 813	7 735	87 078	50 665
Marchandises	126 767	19 717	107 050	87 826
Perte d'inventaire		2 050	(2 050)	(2 109)
TOTAL	256 365	37 901	218 464	158 411

Stocks : variations de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Solde au 31 décembre 2009	187 463	29 052	158 411	155 886
Variations du stock brut	59 793	0	59 793	1 467
Variations de la provision pour dépréciation	0	7 934	(7 934)	2 975
Effets des variations de périmètre	0	0	0	0
Effets des variations de change	9 189	915	8 274	(2 235)
Autres variations	(80)	0	(80)	318
Solde au 31 décembre 2010	256 365	37 901	218 464	158 411

NOTE 10 - CLIENTS

Les créances au bilan sont principalement liées :

- Aux créances sur les affiliés en fin de période (prélèvement du chiffre d'affaires réalisé en début de période suivante)
- Aux créances sur les grands magasins en Chine, qui disposent de termes de paiement pour reverser le chiffre d'affaires nette de commissions au Groupe et,
- Aux créances sur les franchisés internationaux.

Au 31 décembre 2010, les créances commerciales se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Affiliés	3 918	176	3 742	5 026
Franchises internationales	11 129	961	10 168	7 731
Grands magasins	59 589	2 573	57 016	47 202
Autres clients	394		394	903
Total des créances clients	75 030	3 710	71 320	60 862

Le risque de crédit est pour l'essentiel concentré sur les franchises internationales. La politique du Groupe est de couvrir son exposition en obtenant des garanties bancaires sur les encours significatifs.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les franchises internationales :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	5 998	9	5 989	2 734	66	2 668
Echues depuis 30 jours au plus	2 124		2 124	1 996	0	1 996
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	1 836	33	1 803	2 685	92	2 593
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	275	17	258	98	34	64
Echues depuis 360 jours	896	902	(6)	1 319	909	410
TOTAL	11 129	961	10 168	8 831	1 100	7 731

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les affiliés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	3 008		3 008	4 322	0	4 322
Echues depuis 30 jours au plus	327		327	206	0	206
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	100		100	137	0	137
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	106		106	347	0	347
Echues depuis 360 jours	377	176	201	106	92	13
TOTAL	3 918	176	3 742	5 118	92	5 026

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les Grands magasins :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	45 819	310	45 509	26 021	215	25 806
Echues depuis 30 jours au plus	6 641	11	6 630	6 397	36	6 361
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	3 436	944	2 492	14 614	257	14 357
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	468	32	436	477	141	335
Echues depuis 360 jours	3 619	1 276	2 343	1 498	1 154	343
TOTAL	59 983	2 573	57 410	49 006	1 804	47 202

NOTE 11 - AUTRES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010		2009	
	Echéancier		Valeurs nettes	Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		
Créances sociales et fiscales	11 669	220	11 889	11 068
Comptes courants débiteurs	277		277	539
Provisions sur Comptes courants débiteurs	0		0	0
Créances sur cessions d'immobilisations	0		0	183
Provisions sur Créances sur cessions d'immobilisations	0		0	0
Débiteurs divers	8 971	1 197	10 168	7 963
Provisions sur Débiteurs divers	(486)	(10)	(496)	(1 820)
Total autres Créances	20 431	1 407	21 838	17 933

NOTE 12 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010		2009	
	Echéancier		Valeurs nettes	Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		
Loyers constatés d'avance	14 047	0	14 047	13 052
Autres charges	758	263	1 021	849
Total charges constatées d'avance	14 805	263	15 068	13 901

NOTE 13 - TRÉSORERIE NETTE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan actif	67 449	56 685
Découverts bancaires et intérêts courus	(1 587)	(872)
Total trésorerie et équivalents du tableau de flux de trésorerie	65 862	55 813

NOTE 14 - CAPITAUX PROPRES

14.1. CAPITAL SOCIAL

Note 14.1.1. Evolution du capital social au cours de l'exercice

La société ETAM Développement a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 31 mai 2010, dans sa huitième résolution, à réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 4.355.685 euros par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, d'un nombre maximum de 2.857.142 actions représentant 26,53% du capital d'ETAM Développement au prix de 35 € par action. La Gérance a décidé, à l'issue de cette assemblée générale, de mettre en œuvre la réduction de capital par voie d'Offre Publique de Rachat d'Actions de la société, en vue de leur annulation.

A l'issue de l'opération, 2 835 916 actions, représentant 26,34% du capital social d'ETAM Développement, ont été apportées à l'Offre, soit 99,26% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Le 8 juillet 2010 les 2 835 916 actions ainsi acquises ont été annulées. Le capital se trouve ainsi réduit d'un montant de 4 323 326 €, et le capital social est depuis lors d'un montant de 12 169 313 €, divisé en 7 982 547 titres.

Note 14.1.2. Droits de vote double

L'assemblée générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, à raison des actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Note 14.1.3. Capital autorisé non émis au 31 décembre 2010

Autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS ⁽¹⁾	19 juin 2009	18 août 2011	20 000 000 €	-	20 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS ⁽¹⁾ par offre au public	19 juin 2009	18 août 2011	15 000 000 €	-	15 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	19 juin 2009	18 août 2011	20 % du capital par an	-	20 % du capital par an
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	19 juin 2009	18 août 2011	Montant des réserves, bénéfices, primes	-	Montant des réserves, bénéfices, primes
Autorisation d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	19 juin 2009	18 août 2011	10 % du capital	-	10 % du capital
Autorisation d'émettre des stock options	17 juin 2008	16 août 2011	2 % du capital ⁽²⁾	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites	17 juin 2008	16 août 2011	10 % du capital	-	10 % du capital

(3) Droit Préférentiel de Souscription

(4) Tenant compte de l'ensemble des options consenties même antérieurement

Note 14.1.4. Autorisation de rachat de ses propres actions par la société

Note 14.1.4.1. Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA)

La gérance a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 31 mai 2010, dans sa huitième résolution, à réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 4 355 685 euros par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation, d'un nombre maximum de 2 857 142 actions représentant 26,53% du capital d'ETAM Développement SCA, conformément aux dispositions des articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce, au prix de 35 € par action. Ce prix a été jugé équitable par la société Accuracy, expert indépendant désigné par la société ETAM Développement SCA sur le fondement de l'article 261-1 I 3° du règlement général de l'AMF.

La gérance d'ETAM Développement SCA a décidé, à l'issue de cette assemblée générale, de mettre en œuvre la réduction de capital par voie d'offre publique de rachat d'actions de la société, en vue de leur annulation conformément à l'article L. 225-207 du Code de commerce. L'OPRA visait à offrir aux actionnaires de la société la possibilité de céder, avec une prime significative, tout ou partie de leurs titres, compte tenu du faible volume d'échanges quotidien.

A l'issue de l'opération, 2 835 916 actions, représentant 26,34% du capital social d'ETAM Développement SCA, ont été apportées à l'Offre, soit 99,26% du nombre maximum d'actions visées par l'Offre. Conformément aux dispositions de l'article R. 225-158 du Code de Commerce et à la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale du 31 mai 2010, la gérance a annulé le 8 juillet 2010 les 2 835 916 actions ainsi acquises, le capital se trouvant ainsi réduit d'un montant de 4 323 326 €. Le capital social est depuis lors d'un montant de 12 169 313 €, divisé en 7 982 547 titres.

Note 14.1.4.2. Programme de rachat d'actions

La gérance a été autorisée par l'assemblée générale du 31 mai 2010 à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital.

La Société n'a procédé à aucune opération d'achat ou de vente d'actions propres durant l'exercice en dehors de celles réalisées dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions précitée.

Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice : 0

Valeur évaluée au cours d'achat : -

Valeur nominale : -

A ce jour, la société ne détient aucune action propre.

NOTE 14.2. DIVIDENDE

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes et autres revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
		Dividende	Autres revenus distribués aux seuls commandités	
2007	0,50 €	5 963 979,00 €	1 379 922,42 €	-
2008	0,00 €	0,00 €	1 438 693,44 €	-
2009	0,00 €	0,00 €	1 627 929,38 €	
2010*	0,00 €	0,00 €	1 636 351,61 €	

* Soumis au vote de l'assemblée générale du 20 mai 2011

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, de ne pas distribuer de dividende.

NOTE 14.3. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Options de souscription ou d'achat

La société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la société au cours de l'année 2010.

Le bénéficiaire d'options d'achat et de souscription consenties antérieurement dans le cadre du plan « Options 2001 » a levé ses options au cours du premier semestre 2010.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

« Options 2001 »

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 septembre 2001 (première résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 17 septembre 2001, à certains cadres dirigeants, cadres supérieurs ou aux mandataires sociaux exerçant leurs fonctions ou mandats soit dans la société soit dans une de ses filiales françaises ou étrangères des options de souscription ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2001 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 236 479 Options 2001.

Cette autorisation n'a été utilisée qu'au profit d'un seul bénéficiaire qui ne fait plus partie de l'équipe de management.

La gérance a d'ores et déjà constaté la fin de l'autorisation donnée au titre du Plan « Options 2001 » au 16 novembre 2004.

Tableau récapitulatif des attributions, levées et options en circulation au 31 décembre 2010 dans le cadre du plan « Options 2001 »

	Options de souscription d'actions				Options d'achat d'actions			
	2001	2002	2003	2004	2003	2002	2003	2004
Date d'attribution	17/09/2001	-	-	-	-	-	-	-
Date de disponibilité	17/09/2001	-	-	-	-	-	-	-
Date d'expiration	17/09/2011	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options accordées	90 000	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	-	-	-	-	-	-	-
Prix de souscription ou d'achat	9,31 €	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options levées	90 000	-	-	-	-	-	-	-
Cumul des options en circulation au 31.12.2010	0	0	0	0	0	0	0	0

« Options 2008 »

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 juin 2008 (dix-septième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 17 juin 2008, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-180 du Code de Commerce, des options de souscription ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2008 »), dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 363 681 Options 2008.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2010.

NOTE 14.4. ATTRIBUTION D'ACTIONNEMENTS GRATUITES

« Actions gratuites 2008 »

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 juin 2008 (dix-huitième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 17 juin 2008, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2008 »), dans la limite de 10% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2010.

NOTE 14.5. ÉCART DE RÉÉVALUATION

Les mouvements affectant le poste Ecart de réévaluation au cours de l'exercice sont résumés dans le tableau ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droits au bail et assimilés	Terrains et constructions	Total Ecart de réévaluation
Au 1^{er} janvier 2009	138 994	61 240	200 234
Augmentations	7 381	10 828	18 209
Diminutions	(8 427)	(4 516)	(12 943)
Transfert en résultats accumulés non distribués	(4 806)	(3 525)	(8 331)
Solde au 31 décembre 2009	133 142	64 027	197 169
Augmentations	4 375	28 773	33 148
Diminutions	(5 370)	0	(5 370)
Transfert en résultats accumulés non distribués	(1 797)	(832)	(2 629)
Solde au 31 décembre 2010	130 350	91 968	222 318

NOTE 15 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NOTE 15.1. ANALYSE PAR CATÉGORIE

Provisions pour risques et charges non courantes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	Mouv. de Périmètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2010
Provisions litiges commerciaux	226			246			20	0
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	2 527		1 362	67	164	9 456	1	13 115
Provisions pour impôts	0							0
Provisions pour autres risques	6						1	7
Total	2 759	0	1 362	313	164	9 456	22	13 122

Provisions pour risques et charges courantes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	Mouv. de Périmètre	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2010
Provisions pour litiges salariés et organismes sociaux	2 601		1 422	1 591	531			1 901
Provisions pour litiges commerciaux	1 300		2 882	192	250			3 740
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	436		114	141		2 050		2 459
Provisions autres risques et charges	1 001		271	81	391	94	0	894
Total	5 337	0	4 689	2 005	1 172	2 144	0	8 993

NOTE 15.2. DÉTAIL DES PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Pensions	49	32
Indemnités de fin de carrière	3 474	1 983
Régime de retraite supplémentaire	11 099	0
Médailles du travail	568	538
Autres avantages	384	410
Total provisions pour pensions et autres avantages assimilés	15 574	2 963

Les charges de l'exercice relatives à l'ensemble de ces avantages complémentaires octroyés au personnel (y compris la charge d'intérêt liée à l'actualisation des engagements) sont reprises sous la ligne générale « charges de personnel » du compte de résultat telle que détaillée dans la Note 19 de l'annexe.

Note 15.2.1. Pensions, Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail

<i>en milliers d'Euros</i>	PENSIONS		INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		MEDAILLES DU TRAVAIL	
	Belgique		France		France	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Evolution de l'engagement au cours de l'exercice						
Engagement à l'ouverture	278	528	1 983	1 608	538	496
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4	9	146	116	43	40
Charge d'intérêt	15	30	103	100	28	31
Versements complémentaires	0	2				
Prestations payées	(1)	(2)	(151)	(28)	(37)	(30)
Gains / (Pertes) actuariels	13	(1)	1 392	187	(4)	1
Liquidation du régime		(235)			0	0
Modification du régime					0	0
Retraitements		(51)				
Transfert						
Engagement à la clôture de l'exercice	309	278	3 474	1 983	568	538
Actifs financiers de couverture						
Valeur en début d'exercice	(246)	(459)				
Variations de périmètre		0				
Rendement constaté des actifs	(11)	(20)				
Versements complémentaires	(4)	(17)				
Gains/ (pertes) actuariels	(0)	12				
Prestations payées	1	2				
Acquisitions/cessions/liquidations		235				
Variations de change		0				
Transfert						
Valeur en fin d'exercice	(260)	(246)				
Composante de la charge annuelle						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4	9	146	116	43	40
Charge d'intérêt	15	30	103	100	28	31
Rendement attendu des actifs	(11)	(20)		0	0	0
Amortissement des services passés		0		0	0	0
Amortissement des (pertes) et gains actuariels		0		0	(4)	1
Gains / (pertes) de liquidation		0		0	0	0
Gains / (pertes) de réduction		0		0	0	0
Retraitements		(51)				
Ajustements liés à la non reconnaissance d'un surplus		0		0	0	0
Charge de l'exercice	8	(33)	249	216	67	72
Réconciliation Engagement / (Actifs) net et provision à la clôture de l'exercice						
Engagements totaux	309	278	3 474	1 983	568	538
Valeur des actifs financiers de couverture	(260)	(246)				
(Pertes) / gains actuariels non reconnus		0	0	0	0	(0)
Coûts des services passés non reconnus						
Autres						
Provisions / (actif) à la clôture de l'exercice	49	32	3 474	1 983	568	538
Variation des provisions au bilan						
Provisions au début de l'exercice	32	68	1 983	1 608	538	496
Charge de l'exercice	8	(33)	249	216	67	72
Gains/(pertes) actuariels par capitaux propres	13	11	1 392	187		
Versements complémentaires	(4)	(15)				
Prestations payées	0		(151)	(28)	(37)	(30)
Retraitements			0	0	0	0
Modification du régime						
Provisions à la clôture de l'exercice	49	32	3 474	1 983	568	538
Hypothèses actuarielles principales						
Taux d'actualisation	4,75%	5,25%	4,75%	5,20%	4,75%	5,20%
Taux de rendement des actifs financiers	3,60%	4,25%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	4,00%	4,00%	3,00%	2,50%	3,00%	2,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Nombre de salariés	3	3	3988	3994	3988	3994
Durée résiduelle d'activité			19,33	19,57	23,99	24,2
Taux de charges patronales			39,50%	39,50%	39,50%	39,50%
Age de départ à la retraite			65 ans	65 ans	65 ans	65 ans

Les taux de rotation du personnel retenus sont définis de la manière suivante :

Pour COMPANS et GOUSSAINVILLE

(concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
16 ans	34 ans	6,50 %
35 ans	44 ans	3,50 %
45 ans	54 ans	3,00 %
55 ans	et +	0,00 %

Pour ELAN INDUSTRIE

(concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
16 ans	44 ans	4,00 %
45 ans	54 ans	1,00 %
55 ans	et +	0,00 %

Pour les autres sociétés**Cadres ne travaillant pas en magasin**

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
16 ans	32 ans	10,50 %
33 ans	44 ans	15,00 %
45 ans	49 ans	9,50 %
50 ans	54 ans	8,50 %
55 ans	59 ans	6,00 %
60 ans	et +	0,00 %

Non Cadres ne travaillant pas en magasin

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
16 ans	27 ans	11,00 %
28 ans	49 ans	20,00 %
50 ans	et +	0,00 %

Salariés travaillant en magasin - hors hôtesse

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
16 ans	29 ans	19,00 %
30 ans	34 ans	14,00 %
35 ans	39 ans	10,00 %
40 ans	49 ans	9,00 %
50 ans	59 ans	6,00 %
60 ans	et +	0,00 %

Hôtesse

Classes d'ancienneté		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
0 ans	3 ans	57,50 %
4 ans	14 ans	19,00 %
15 ans	29 ans	9,00 %
30 ans	et +	0,00 %

Note 15.2.2. Régime de retraite supplémentaire

<i>en milliers d'Euros</i>	France	
	2010	2009
Evolution de l'engagement		
Engagement à l'ouverture	5 827	6 501
Coût des services rendus	515	437
Charge d'intérêt	379	361
(Pertes) et gains actuariels	16 042	7
Cotisations versées par les salariés	0	0
Prestations payées	(403)	(789)
Acquisition	0	0
Cession	0	0
Modification du régime	1 320	0
Transfert intra-groupe	0	0
Réduction du régime	0	(690)
Liquidation du régime	0	0
Autres	481	0
Ecart de change	0	0
Engagement à la clôture	24 161	5 827
Evolution de la juste valeur des actifs		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	(11 769)	(12 154)
Cotisations versées par l'employeur	0	0
Cotisations versées par les salariés	0	0
Prestations payées	403	789
Rendement attendu des actifs	(471)	(547)
(Pertes) et gains actuariels	5	142
Acquisition	0	0
Cession	0	0
Modification du régime	0	0
Transfert intra-groupe	0	0
Réduction du régime	0	0
Liquidation du régime	0	0
Autres	0	0
Ecart de change	0	0
Juste valeur des actifs à la clôture	(11 832)	(11 769)
Charge de l'exercice		
Coût des services rendus	515	437
Charge d'intérêt	379	361
Rendement attendu des actifs	(471)	(547)
Amortissement des services passés	90	0
Amortissement des (pertes) et gains actuariels	0	0
Gains/(pertes) de liquidation	0	0
Gains/(pertes) de réduction	0	(690)
Autres	481	0
(Charge)/Produit de retraite de l'exercice	995	(439)
Evolution de la provision		
(Provision) / Actif à l'ouverture	(5 943)	(2 930)
Charge de l'exercice	995	(439)
Prestations payées par l'employeur	0	0
Cotisation au fonds versées par l'employeur	0	0
Autres ajustements (acquisition, cession, ...)	0	0
Reconnaissance des écarts de l'année en SORIE	16 047	(2 574)
Ecart de change	0	0
Transfert intra-groupe	0	0
(Provision)/Actif de fin d'exercice	11 099	(5 943)
Reconciliation de l'engagement financé et de la provision		
(Engagement)/surplus net	12 329	(5 943)
Pertes/(gains) actuariels non reconnus	0	0
Services passés non reconnus	(1 230)	0
Ajustement lié à la limite de la reconnaissance d'un surplus	0	0
(Provision)/Actif de fin d'exercice	11 099	(5 943)

Les autres hypothèses d'évaluation du régime supplémentaires sont :

Hypothèses d'évaluation			
Taux d'actualisation		4,75%	5,20%
Taux de rendement des actifs financiers		3,50%	4,00%
Taux d'inflation		2,00%	2,00%
Evolution des salaires	jusqu'à 55 ans + 55 ans	Inflation +1% Inflation +1%	Inflation +3% Inflation +0,5%
Taux technique		1,75%	2,50%
Taux de cotisation ARRCO		6,00%	6,00%
Taux de cotisation AGIRC		16,00%	16,00%
Salaire de début de carrière		1,2 fois le PASS historique	1,2 fois le PASS historique
Taux de croissance du PASS		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Evolution de la valeur du point (ARRCO/AGIRC)		Inflation - 0,25%	Inflation - 0,25%
Evolution du salaire de référence (ARRCO/AGIRC)		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Paramètres démographiques			
Age de début d'activité		23 ans Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)	23 ans
Age de la retraite		Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)	Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote
Table de survie en activité		TH 00-02 /TF 00-02	TH 00-02 /TF 00-02
Table de survie en retraite		TPGH05 / TPGF05	TPGH05 / TPGF05
Taux de revalorisation des rentes		1,50%	0,00%
Chargement		2,00%	2,00%
Réversibilité		60%	60%
Age du conjoint		Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans	Epoux plus âgé de 3 ans
Périodicité de la rente		Trimestrielle	Trimestrielle
Terme		Echu	Echu
Nombre de bénéficiaires		130	148
Durée résiduelle d'activité		4,0	14,0
Taux de rotation	jusqu'à 30 ans 30 - 35 ans 35 - 40 ans 40 - 50 ans + 50 ans	13% 10% 5% 2% 0,00%	13% 10% 5% 2% 0,00%

Pour la France, la sensibilité de l'engagement à une variation de taux est la suivante :

Taux	en milliers d'euros		
	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
	2 010		
4,25%	3 653	589	24 733
4,75%	3 474	568	24 161
5,25%	3 311	548	23 646
	2 009		
4,70%	2 122	558	5 370
5,20%	1 983	538	5 827
5,70%	1 857	520	6 335

Des écarts actuariels importants sont générés dans les régimes des indemnités de fin de carrière et de retraite supplémentaire. Cela est dû principalement au changement d'hypothèses de départ en retraite des cadres dirigeants qui était en particulier en 2009 une continuation du contrat de travail jusqu'au décès.

Note 15.2.3 Autres avantages

Il s'agit, conformément à la législation en vigueur en Italie, des droits acquis définitivement par le personnel. Ces droits sont versés lorsque le salarié quitte l'entreprise quel qu'en soit le motif. En 2010, la provision s'élève à 384 milliers d'euros (410 milliers d'euros en 2009).

NOTE 16 - ENDETTEMENT FINANCIER

NOTE 16.1. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net du Groupe s'établit comme suit :

au 31 décembre (<i>en milliers d'euros</i>)	2010	2009
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	174 306	100 000
Contrats de location financement	57 691	33 598
Crédits à court terme et découverts bancaires	531	4 222
Autres dettes à caractère financier	12 806	11 482
Intérêts courus	1 056	873
Moins coûts de mise en place de financement	(7 415)	(3 763)
Total dette financière brute	238 975	146 411
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(67 449)	(56 685)
Endettement financier net	171 526	89 726

NOTE 16.2. ANALYSE DE LA DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVISE

(<i>en milliers d'euros</i>)	2010	2009
Euros	233 242	136 937
Dollars US		
Yuan	5 734	9 474
Autres devises		
Total dette financière brute	238 975	146 411

NOTE 16.3. PRINCIPAUX EMPRUNTS ET LIGNES DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2010, la dette du Groupe est principalement composée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un crédit à moyen terme mis en place dans le cadre de l'OPRA 2010, et de contrats de location financement.

Le Club Deal a été mis en place le 8 juillet 2009 pour un montant global de 245 m€ pour une durée initiale de trois ans avec une option d'extension pour 2 ans supplémentaires.

Au mois de mai 2010, le Groupe a obtenu l'accord de la totalité de ses partenaires bancaires pour l'exercice anticipé de l'option d'extension de deux ans, portant ainsi l'échéance du Club Deal au 8 juillet 2014.

Ce Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme d'un montant de 100 m€ pendant trois ans avec amortissement de 25 M€ en juillet 2012 et 25 M€ en juillet 2013.
- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 145 m€, et utilisable en euros et en dollars américains.

Au 31 décembre 2010, la Tranche A est tirée pour 100 M€. La Tranche B est tirée pour 25 M€.

Le 13 avril 2010, le Groupe ETAM a contracté un crédit de 50 M€ d'une durée de quatre ans, amortissable par quart à chaque date anniversaire. Ce financement dit « Crédit OPRA » bénéficie d'une documentation et de conditions financières identiques à celles du club Deal.

Dans le cadre du Club Deal et du Crédit OPRA, le Groupe s'est engagé à respecter de façon identique sur les deux contrats :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé, le ratio d'endettement financier et le ratio de couverture des frais financiers) jusqu'à échéance ;
- certains covenants juridiques usuels.

Tous les ratios financiers du Groupe sont calculés et appliqués une fois l'an sur la base des comptes consolidés clos le 31 décembre. Tous les ratios financiers et covenants juridiques usuels étaient respectés au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, la marge applicable sur ce Club Deal est ajustable annuellement en fonction de l'évolution du ratio d'endettement financier.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2010 s'élève à 57.7 M€.

En décembre 2010, le Groupe Etam a notamment procédé au refinancement du crédit bail historique portant sur son siège administratif à Clichy pour un nouveau montant de 52 M€ représentant la valeur vénale de l'immeuble à dire d'expert. Ce nouveau crédit bail est amortissable sur une durée de 12 ans.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

Enfin, 6.2 M€ de dette financière correspondent à l'ajustement de prix relatif à l'acquisition, en novembre 2009, de 10% du capital de Modasia.

NOTE 16.4. ECHEANCIER DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montants autorisés au 31/12/2010</i>	Moins de 1		
		an	1 à 3 ans	Au-delà
Lignes bancaires moyen-long terme	294 803	12 526	75 527	206 750
Contrats de location-financement	57 691	8 413	7 523	41 755
Crédits à court terme Europe	1 250	1 250		
Crédits à court terme Chine	18 136	18 136		
Découverts et lignes non confirmées	13 000	13 000		
Total	384 881	53 325	83 051	248 505

NOTE 16.5. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Après exercice de l'option d'extension, le Club Deal a pour échéance le 8 juillet 2014. Le Crédit OPRA, amortissable, a pour échéance avril 2014. Par ailleurs, ces deux financements deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits dans la note 16.3.

La mise en place en décembre 2010 d'un nouveau crédit bail de 52 M€ portant sur le siège administratif du Groupe pour une durée de 12 ans a par ailleurs permis d'augmenter la réserve de liquidité du Groupe.

L'exigibilité des encours de la dette financière brute au 31 décembre 2010 est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Encours au 31/12/2010</i>	Moins de			
		1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	174 306	12 526	75 030	86 750	0
Contrats de location financement	57 691	8 413	7 523	7 095	34 660
Crédits court terme et découverts	531	531			
Autres dettes à caractère financier	12 806	989	7 979	1 934	1 905
Intérêts courus	1 056	1 056			
Coûts de mise en place de financement	(7 415)	(1 817)	(3 633)	(945)	(1 020)
Total dette financière brute	238 975	21 698	86 899	94 834	35 545

Le risque de liquidité du Groupe s'analyse en intégrant, outre les échéances contractuelles des dettes financières et les intérêts associés, les autres passifs financiers, principalement les dettes fournisseurs.

L'échéancier des passifs financiers du groupe au 31 décembre 2010 est le suivant (hors produits dérivés):

<i>(en milliers d'euros)</i>	Encours au 31/12/2010	flux de trésorerie associés	< 1an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Passifs Financiers non dérivés						
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	174 306	197 600	18 318	88 021	91 261	0
Contrats de location-financement	57 691	67 256	9 922	10 919	10 802	35 613
Crédits à court terme et découverts bancaires	531	542	542	0	0	0
Autres dettes à caractère financier et intérêts courus	13 862	13 862	2 045	7 979	1933,94	1905
Coûts de mise en place de financement	(7 415)	(6 395)	(1 817)	(3 633)	(945)	0
TOTAL DETTE FINANCIERE BRUTE	238 975	272 866	29 011	103 285	103 052	37 518
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	321 552	321 552	321 552			
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	560 528	594 418	350 563	103 285	103 052	37 518

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'inscrivent dans le cours normal du cycle d'exploitation du Groupe.

NOTE 16.6. RISQUE DE CHANGE

L'exposition au risque de change du Groupe résulte principalement des achats en dollars américains réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances du Groupe pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains s'élève au 31 décembre 2010 à 134 MUSD afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours en dollar américain.

Cet encours s'élevait à 82 MUSD au 31 décembre 2009.

Le Groupe est par conséquent exposé aux futures fluctuations de la parité euro/dollar américain dont une évolution défavorable à l'euro pourrait avoir un impact négatif sur ses marges.

NOTE 16.7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2010, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 m€ jusqu'au 1^{er} juillet 2014.
- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1^{er} décembre 2011 à 7 et 10 ans pour un notionnel total de 20 m€.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2010, une augmentation des taux d'intérêt de 1% aurait pour conséquence une augmentation de 1 125 milliers d'euros de la charge d'intérêt annuelle sur la dette brute et de 832 milliers d'euros sur la charge d'intérêt annuelle de la dette nette.

Les variations de juste de valeur de ces instruments de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres.

NOTE 16.8. INSTRUMENTS DÉRIVÉS EN VALEUR DE MARCHÉ

Le Groupe utilise divers instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application des normes IFRS afin de couvrir son exposition au risque de change. Au 31 décembre 2010, ces dérivés éligibles à la comptabilité de couverture couvrant majoritairement des achats futurs en devises figurent à l'actif du bilan au poste « instruments dérivés actifs » en valeur de marché.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	Dont Taux d'intérêt	Dont Change	2009
Dérivés actifs	1 972	844	1 128	1365
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat	(189)		(189)	205
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	2 161	844	1 317	1159
Dérivés actifs - couverture de juste valeur			-	
Dérivés passifs	5 688	2 094	3 594	2023
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	-			703
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	5 688	2 094	3 594	1320
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	-			
Total	(3 716)	(1 250)	(2 466)	(658)

Les dérivés de couverture de change ont une échéance inférieure à un an.

Les dérivés de taux d'intérêt couvrent la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 1^{er} juillet 2012

NOTE 16.9. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Certaines sociétés du Groupe sont locataires d'ensembles immobiliers et/ou d'équipements selon des contrats de location simple irrévocables, d'une durée supérieure à un an, et pouvant comporter une clause d'indexation des loyers.

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum futur pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
A moins d'un an	76 872	67 397
Entre un an et cinq ans	86 747	88 269
A plus de cinq ans	10 599	10 590
Total	174 218	166 256

NOTE 16.10. PASSIFS ÉVENTUELS ET AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Engagements hors bilan :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009	
	Echéancier			Total	Total
	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Engagements donnés	7 630	597	1 625	9 852	12 227
Autres engagements					
- Garanties accordées au titre de financements consentis à une filiale du Groupe				0	8 211
- Garanties solidaires accordées dans le cadre de cessions de droits au bail ou de fonds de commerce	293	157	-	450	980
- Autres engagements donnés	7 337	440	1 625	9 402	3 036
Engagements reçus	370	1 443	7 337	9 150	8 640
-Nantissements en garantie de stock en dépôt	130	1 383	6 997	8 510	7 339
- Autres engagements reçus	240	60	340	640	1 301

Le Groupe a mis en place toutes les procédures nécessaires afin d'identifier les engagements hors bilan et en effectuer le contrôle ainsi que pour identifier les nantissements au titre de l'exploitation ou du financement.

NOTE 17- AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010		2009	
	Echéancier		Valeurs nettes	Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		
Avances et acomptes sur commandes	4 944	0	4 944	3 799
Fournisseurs d'immobilisations	13 181	345	13 526	10 037
Comptes courants créditeurs	50	0	50	51
Produits constatés d'avance	7 133	0	7 133	6 452
Dettes diverses	10 302	1 074	11 376	8 357
Total autres dettes	35 610	1 419	37 029	28 696

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 18 - INFORMATION SECTORIELLE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe		Chine		Consolidé	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Chiffre d'affaires externe	752 021	742 961	382 520	277 039	1 134 541	1 020 000
Chiffre d'affaires inter secteurs						
Chiffre d'affaires total	752 021	742 961	382 520	277 039	1 134 541	1 020 000
Marge Brute	449 382	444 517	222 128	165 316	671 510	609 833
Coûts de distribution	(386 021)	(367 040)	(182 160)	(133 654)	(568 181)	(500 694)
Charges administratives	(42 705)	(46 900)	(9 083)	(13 380)	(51 788)	(60 281)
Autres produits et (charges) d'exploitation	(1 357)	(3 472)	(53)	(1 476)	(1 410)	(4 948)
Résultat opérationnel courant	19 300	27 105	30 832	16 806	50 132	43 911
Autres produits et (charges) opérationnels	(5 452)	(7 135)		0	(5 452)	(7 135)
Résultat opérationnel	13 847	19 970	30 832	16 806	44 679	36 777
Résultat financier	(8 935)	(7 006)	840	157	(8 096)	(6 849)
Charge d'impôt	(4 935)	(5 066)	(4 898)	758	(9 833)	(4 308)
Quote part résultat ME	(2 171)	(731)		0	(2 171)	(731)
Résultat net des activités poursuivies	(2 194)	7 167	26 773	17 722	24 579	24 889
Activités arrêtées ou en cours de cession		(915)			0	(915)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(2 194)	6 252	26 773	17 722	24 579	23 974
AUTRES INFORMATIONS						
Actifs sectoriels	773 622	730 309	227 167	151 922	1 000 789	882 231
Passifs sectoriels	568 790	425 509	132 079	92 150	700 868	517 659
Investissements incorporels	9 801	4 951	269	17	10 070	4 968
Investissements corporels	27 542	22 048	20 081	16 816	47 623	38 864
Amortissements	(31 854)	(31 571)	(14 239)	(11 124)	(46 093)	(42 695)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(3 296)	(3 356)	0	0	(3 296)	(3 356)
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	(4 874)	(4 974)	(941)	(1 765)	(5 815)	(6 739)

NOTE 18.1. DETAIL DE L'EUROPE PAR MARQUES

	Marque ETAM Europe		Marque 123		Fonctions centrales, immobilières et éliminations interco(1)		Total Europe	
<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Chiffre d'affaires externe	586 864	568 801	165 158	174 138	0	21	752 021	742 961
Chiffre d'affaires inter secteurs							0	0
Chiffre d'affaires total	586 864	568 801	165 158	174 138	0	21	752 021	742 961
Marge Brute	349 316	338 900	97 780	101 486	2 287	4 131	449 382	444 517
Coûts de distribution	(299 672)	(283 346)	(96 251)	(96 237)	9 902	12 542	(386 021)	(367 040)
Charges administratives	(26 732)	(28 356)	(7 463)	(8 093)	(8 510)	(10 451)	(42 705)	(46 900)
Autres produits et (charges) d'exploitation	(4 335)	(3 513)	(1 146)	(1 979)	4 124	2 020	(1 357)	(3 472)
Résultat opérationnel courant	18 576	23 685	(7 080)	(4 822)	7 804	8 241	19 300	27 105
Autres produits et (charges) opérationnels	(4 059)	(3 681)	(384)	(717)	(1 010)	(2 736)	(5 452)	(7 135)
Résultat opérationnel	14 517	20 004	(7 464)	(5 539)	6 794	5 505	13 847	19 970
Résultat financier							(8 935)	(7 006)
Charge d'impôt							(4 935)	(5 066)
Quote part résultat ME	(2 171)	(731)					(2 171)	(731)
Résultat net des activités poursuivies							(2 194)	7 167
Activités arrêtées ou en cours de cession		(915)					0	(915)
Actifs sectoriels non courants	289 775	284 145	77 647	83 671	195 367	171 503	562 789	539 318

(1) Afin de donner une meilleure analyse de la performance opérationnelle de chacune des marques du Groupe, la fonction immobilière du Groupe est désormais isolée de l'activité des marques.

NOTE 18.2. RECONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

Le total des actifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des actifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Droit au bail et assimilés	254 883	0	254 883	252 583		252 583
Logiciels	5 861	397	6 259	6 751	198	6 948
Marques et licences	1 178	0	1 178	1 185		1 185
Autres immobilisations incorporelles	1 204	1	1 205	1 964	1	1 965
Total immobilisations incorporelles	263 126	398	263 524	262 483	199	262 681
Terrains	49 252	0	49 252	48 686		48 686
Constructions	151 629	0	151 629	128 960		128 960
Agencements magasins	57 709	18 481	76 190	56 519	13 228	69 747
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 459	294	2 753	2 758	147	2 905
Autres immobilisations corporelles et en cours	6 021	4 819	10 840	6 404	3 516	9 920
Total immobilisations corporelles	267 070	23 594	290 664	243 327	16 891	260 218
Ecart d'acquisition	4 454	0	4 454	4 454	0	4 454
Participations dans les entreprises associées	1 800	0	1 800	2 972	0	2 972
Actifs financiers non courants	19 739	0	19 739	25 248	0	25 248
Actifs d'impôts différés	6 600	7 226	13 826	834	4 125	4 959
Total actif sectoriels non courants	562 789	31 219	594 008	539 318	21 214	560 532
Stocks et en-cours	113 603	104 861	218 464	92 805	65 606	158 411
Avances et acomptes versés	2 689	3 626	6 315	4 080	2 489	6 569
Créances clients	18 996	52 324	71 320	18 324	42 538	60 862
Autres créances	14 670	7 168	21 838	17 156	777	17 933
Actifs d'impôts exigibles	4 321	34	4 355	5 972	0	5 972
Charges constatées d'avance	14 853	215	15 068	13 749	152	13 901
Instruments dérivés actifs	1 972	0	1 972	1 365	0	1 365
Trésorerie et équivalents trésorerie	39 730	27 719	67 449	37 539	19 146	56 685
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0	0	0	0
Total actif sectoriels courants	210 834	195 948	406 782	190 991	130 708	321 699
Total actif	773 622	227 167	1 000 789	730 309	151 922	882 231

Le total des passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des passifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Provisions pour risques et charges non courantes	13 122	0	13 122	2 533	226	2 759
Emprunts et dettes financières à long terme	212 347	4 930	217 277	129 172	4 393	133 565
Passifs d'impôts différés	107 776	0	107 776	99 722	0	99 722
Total des Passifs sectoriels non courants	333 245	4 930	338 175	231 427	4 619	236 046
Provisions pour risques et charges courantes	8 993	0	8 993	5 337		5 337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 730	98 995	226 724	118 144	57 901	176 045
Passifs d'impôt exigible	491	4 271	4 762	1 917	1 277	3 194
Dettes sociales et fiscales	49 546	8 253	57 799	46 898	6 575	53 473
Autres dettes	22 202	14 827	37 029	11 999	16 697	28 696
Instruments dérivés passifs	5 688	0	5 688	2 022	0	2 022
Crédits à court terme et banques	20 895	803	21 698	7 765	5 081	12 846
Passifs relatifs à des actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0	0	0	0
Total des Passifs sectoriels courants	235 545	127 149	362 693	194 082	87 531	281 613
Total Passif	568 790	132 079	700 868	425 509	92 150	517 659

NOTE 19 - CHARGES PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Loyers et charges locatives	195 210	171 454
Impôts et taxes	11 330	14 855
Charges de personnel	220 703	208 716
Autres charges	182 555	159 164
TOTAL	609 798	554 189

NOTE 20 - DOTATIONS ET REPRISES DE DEPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	2010	2009	2010	2009
Ecart d'acquisition	1 400	0	0	0
Immobilisations incorporelles – amortissements	6 065	5 999	0	0
Immobilisations incorporelles – pertes de valeur	1 392	3 054	430	531
Immobilisations corporelles – amortissements	40 028	36 696	0	0
Immobilisation corporelles – pertes de valeur	4 438	3 015	2 104	2 182
Actif financiers non courants	19	0	0	0
Stocks	31 422	25 242	23 488	28 222
Autres actifs courants	1 466	2 314	2 303	1 385
Autres risques et charges	6 075	3 373	3 645	3 657
Total	92 305	79 693	31 970	35 977

NOTE 21 - DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Revenus immobiliers locatifs externes	3 155	1 788
Plus ou (moins) values sur cessions d'actifs non courants	(2 229)	(4 478)
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	(3 517)	(3 146)
Autres produits (charges) nets	1 181	889
Autres produits et charges d'exploitation	(1 410)	(4 948)

NOTE 22 - CALCUL DE L'EBITDA

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010		2009	
Résultat opérationnel Courant	<i>(a)</i>	50 132		43 911
		Dotations Reprises	Dotations Reprises	
Goodwill		0 0	0 0	
Immobilisations incorporelles -amortissements		6 065 0	5 999 0	
Immobilisations incorporelles - pertes de valeur		1 392 430	3 054 531	
Immobilisations corporelles - amortissements		40 028 0	36 696 0	
Immobilisations corporelles - pertes de valeur		4 438 2 104	3 015 2 182	
Perte de valeur (P&L opérationnel)		(354) (575)	(664) (453)	
Sous total amortissements et pertes de valeur	<i>(b)</i>	49 610		45 840
Dépréciation des stocks		31 422 23 488	25 242 28 222	
Autres actifs circulants		1 466 2 303	2 314 1 385	
Sous total dotations nettes pour dépréciation	<i>(c)</i>	7 097		(2 051)
Provisions pour risques et charges		6 075 3 645	3 373 3 657	
Provisions pour risques et charges (P&L opérationnel)		(2 720) (1 402)	(1 344) 0	
Provisions pour risques et charges (P&L financier)			(13) 0	
Provisions pour impôt (comptabilisées en charge d'impôt)			0 (77)	
Sous total Provisions pour Risques et Charges	<i>(d)</i>	1 112		(1 564)
Plus ou (moins) values de cession des actifs non courants	<i>(e)</i>	(2 229) (2 229)	(4 478) (4 478)	
EBITDA = (a) + (b) + (c) + (d) - (e)	(f)	110 180		90 614

NOTE 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2 010	2 009
Programme de réduction des effectifs	(1 484)	(3 741)
Rationalisation du parc magasin (1)	(1 683)	(2 690)
CAP ETAM	(3 167)	(6 431)
Litige fournisseur	(2 285)	
Fermeture de l'activité lingerie Allemagne		(704)
TOTAL	(5 452)	(7 135)

CAP ETAM

Corrélativement aux décisions prises par la gérance et le comité de direction en octobre 2008 en ce qui concerne le recentrage des activités du Groupe (arrêt de l'activité Prêt-à-porter d'Etam en Belgique et en Italie, arrêt de l'activité lingerie en Allemagne et en Inde), une réflexion a été engagée sur les plans d'action permettant au Groupe de faire face à la crise et d'améliorer sa rentabilité opérationnelle à moyen terme.

Cette réflexion, menée avec l'aide d'un cabinet de consultants de renommée internationale, s'est traduite au premier trimestre 2009 par un plan libellé « CAP ETAM 2010 », décliné en plusieurs chantiers d'économies et de productivité dont la mise en œuvre, étalée sur les années 2009 et 2010, devrait permettre au Groupe d'améliorer sa position concurrentielle, sa rentabilité et son cash flow sur la durée.

Les coûts de mise en œuvre du plan « CAP ETAM 2010 » sont par nature d'ordre non – courant et matériels au regard du résultat opérationnel courant Groupe et sont assimilables à une réorganisation fondamentale.

Litige fournisseur

Dénouement d'un contentieux avec un fournisseur de travaux, de forte antériorité et ayant un caractère significatif et inhabituel pour le groupe. A l'origine, le jugement avait été rendu en faveur d'Etam et ce litige paraissait par conséquent éteint.

NOTE 24 - RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Intérêts sur emprunts bancaires	(8 834)	(6 588)
Intérêts sur location financement	(795)	(1 224)
Revenus des VMP	0	0
Produits sur cession des VMP	436	225
Charges sur cession des VMP	(5)	(2)
Coût de la dette	(9 198)	(7 589)
Gains (pertes) de change	1 145	386
Autres	(43)	354
Autres produits et charges financiers	1 102	740
Résultat financier	(8 096)	(6 849)

NOTE 25 - IMPÔTS

NOTE 25.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Impôt exigible	(8 486)	(5 510)
Impôts différés	2 660	1 125
CVAE	(4 007)	0
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	0	77
Charge d'impôt de l'exercice	(9 833)	(4 308)
Résultat avant impôt des activités poursuivies	34 412	29 197
Taux facial d'impôt du Groupe rapporté au résultat avant impôt des activités poursuivies	28,6%	14,8%

A- Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays. Depuis le 1^{er} janvier 2000, la société Etam développement a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 233 A du Code général des impôts pour elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%.

B- Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.15.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû. Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1% pour atteindre 34,43%.

C- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E)

En France, la loi de finances pour 2010 a introduit une nouvelle taxe : la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Par cohérence avec le traitement de taxes analogues au sein du Groupe, la CVAE a été qualifiée par le Groupe d'impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12. En conséquence, elle est comptabilisée en « impôt sur le résultat ».

NOTE 25.2. INTÉGRATION FISCALE : ÉCONOMIE D'IMPÔT RÉALISÉE PAR LE GROUPE ET LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Impôt dû par les sociétés si elles étaient imposées séparément	13 663	19 136
Impôt dû par le Groupe	0	(1 025)
Economie (charge) d'impôt effective de l'exercice	13 663	18 111
Liste des sociétés intégrées fiscalement		
ETAM DEVELOPPEMENT	0	0
ETAM SA	0	0
ELAN INDUSTRIES	0	0
NORTEX SA	0	0
SARL ENTREPOTS COMPANS	0	0
ENTREPOTS GOUSSAINVILLE	0	0
123 SAS (ex. Financière Jaurès SAS)	0	0
ETAM DESTOCK (ex. Financière Barbusse SAS)	0	0
FINANCIERE CASTERES	0	0
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	0	0
ETAM FORMATION SAS	0	0
ETAM SCE	0	0
ETAM PRÊT A PORTER (ex. Sci Nimelyon)	0	0
ETAM LINGERIE	0	0
UNDIZ	0	0
COVI DEUX SAS	0	0
Nombre de sociétés intégrées	16	16

NOTE 25.3. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Résultat net des activités poursuivies	24 579	24 889
Impôt exigible	(8 486)	(5 510)
Impôts différés	2 660	1 125
CVAE	(4 007)	0
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	0	77
Résultat des activités poursuivies avant impôt	34 412	29 197
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Elimination des résultats internes	750	1 791
Dépréciation d'actifs non déductibles	0	0
Autres	2 505	2 150
Total des différences permanentes (charges non déductibles)	3 255	3 941
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit	1 203	(11 052)
Résultat taxable des activités poursuivies au taux courant	38 870	22 087
Taux courant d'impôt en France	34,43%	34,43%
Impôt (théorique) au taux courant français	(13 383)	(7 604)
Effets sur l'impôt théorique :		-
- du différentiel de taux courant des pays étrangers	6 067	1 431
- des pertes fiscales de l'exercice non utilisées	(548)	(247)
- de l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	0	609
- impacts changement taux d'impôts différés	645	412
- CVAE nette d'impôt	(2 628)	0
- impôts sans base	152	1 092
- autres	(138)	0
Total	3 550	3 297
Impôt au taux normal	(9 833)	(4 308)
Impôt au taux réduit		
Charge d'impôt du Groupe	(9 833)	(4 308)
Résultat Opérationnel	44 679	36 776
Résultat financier	(8 096)	(6 849)
Quote part résultat M.E.Q.	(2 171)	(731)
Résultat des activités poursuivies avant impôt	34 412	29 197
Charge d'impôt au taux courant	(7 316)	(6 173)
Taux courant d'impôt du Groupe	21,3%	21,1%

NOTE 25.4. ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010			2009		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Immobilisations incorporelles	2 258	(55 042)	(52 784)	162	(55 500)	(55 338)
Immobilisations corporelles	3 382	(42 514)	(39 132)	2 162	(33 208)	(31 046)
Stocks	2 792	0	2 792	1 288	0	1 288
Instruments financiers	1 282	0	1 282	432	(204)	228
Autres actifs	405	(4 001)	(3 596)	247	(1 290)	(1 043)
Provisions pour engagement envers le personnel	5 008		5 008	272	(1 652)	(1 380)
Provisions pour hausse des prix	0	(7 103)	(7 103)	-	(5 933)	(5 933)
Amortissements dérogatoires	16	(3 791)	(3 775)	17	(3 519)	(3 502)
Autres provisions pour risques et charges	53	(280)	(227)	38	(221)	(183)
Autres passifs	7 576	(4 287)	3 289	3 715	(1 593)	2 122
Reports fiscaux déficitaires	283	0	283	0	0	0
Autres impôts différés	14	0	14	24	0	24
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	23 069	(117 018)	(93 949)	8 357	(103 120)	(94 763)
Impôts différés actifs au bilan			13 826			4 959
Impôts différés passifs au bilan			(107 776)			(99 722)
Solde net			(93 949)			(94 763)

NOTE 25.5. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Net au 31.12.09 (b)	Inscrits dans le résultat	Portés directement dans les capitaux propres	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart conversion	Net au 31.12.10 (b)
Immobilisations incorporelles	(55 338)	552	1 680	0	324	(2)	(52 784)
Immobilisations corporelles	(31 046)	3 086	(11 105)	0	(283)	216	(39 132)
Stocks	1 288	1 340	0	0	(1)	165	2 792
Instruments financiers	228	74	980				1 282
Autres actifs	(1 043)	(1 246)			(1 333)	26	(3 596)
Provision pour engagement envers le personnel	(1 380)	375	6 001		12	0	5 008
Provisions pour hausse des prix	(5 933)	(1 170)					(7 103)
Amortissements dérogatoires	(3 502)	(272)			(1)		(3 775)
Autres provisions pour risques et charges	(183)	(41)	(6)		3		(227)
Autres passifs	2 122	(311)	0		1 350	128	3 289
Reports fiscaux déficitaires	0	269			14		283
Autres impôts différés	24	4			(14)		14
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	(94 763)	2 660	(2 450)	0	71	533	(93 949)

NOTE 25.6. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS

L'ensemble des déficits reportables non activés génèrerait une économie d'impôt potentielle de 27,9 m€ en 2010 (29,8 m€ en 2009).

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	81 967	27 897	0	27 897
Autres	0	0	0	0
Total	81 967	27 897	0	27 897

Les impôts différés actifs sont activés au regard des plans d'affaires établis pour chaque filiale. Ces derniers sont conformes avec ceux retenus dans le cadre des tests de dépréciation des actifs.

NOTE 26 - RÉSULTAT PAR ACTION

<i>(en milliers d'euros)</i>		2010	2009
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre	(a)	10 797 630	10 760 072
Actions d'autocontrôle portées en déduction des capitaux propres	(b)	1 654 284	0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de	(c)=(a)-(b)	9 143 346	10 760 072
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	(d)	-	12 708
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	e)=(c)+(d)	9 143 346	10 772 780
Résultat net - part du groupe			
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 636)	(1 628)
Résultat net part du groupe utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		16 326	17 775
- Résultat de base par action (en euros)		1,786	1,652
- Résultat dilué par action (en euros)		1,786	1,650
Résultat net des activités poursuivies			
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 636)	(1 628)
Résultat net des activités poursuivies utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		22 943	23 261
- Résultat de base par action (en euros)		2,51	2,16
- Résultat dilué par action (en euros)		2,51	2,16
Résultat net des activités poursuivies hors non courant			
Propositions d'attributions aux associés commandités		(1 636)	(1 628)
Résultat net des activités poursuivies hors non courant utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action		21 778	25 825
- Résultat de base par action (en euros)		2,38	2,40
- Résultat dilué par action (en euros)		2,38	2,40
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession			
- Résultat de base par action (en euros)		0,000	(0,085)
- Résultat dilué par action (en euros)		0,000	(0,085)

NOTE 26-1. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES HORS ÉLÉMENTS NON COURANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Résultat net des activités poursuivies	24 579	24 889
<i>dont part du résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</i>		
- Propriétaires de la société Mère du Groupe	17 963	20 319
- Intérêts Minoritaires	6 617	4 570
Éléments non courants - part du groupe	(5 452)	(7 135)
<i>dont part des éléments non courants attribuable aux :</i>		
- Propriétaires de la société Mère du Groupe	(5 452)	(7 135)
- Intérêts Minoritaires	-	-
Résultat net part du groupe des activités poursuivies hors éléments non courants	23 415	27 453

NOTE 27 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

NOTE 27.1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Il s'agit des rémunérations allouées aux membres du comité de direction, du conseil de surveillance, des conseils d'administration des filiales et aux associés commandités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010					2009
	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL	
Avantages à court terme (rémunérations, primes, avantages en nature, etc.)	2 193	2 568			4 761	5 917
Jetons de présence	2	25	122	7	156	289
Avantages long terme et postérieurs à l'emploi (retraites, médailles du travail, etc.)	0	0	0	0	0	0
Stock options	0	0	0	0	0	0
Total	2 195	2 593	122	7	4 917	6 206

Par ailleurs, la part des dirigeants dans les provisions de retraites et assimilés se décompose au 31 décembre 2010 comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Indemnités de départ à la retraite	1 274	67
Régime de retraite supplémentaire	21 271	2 068
Total	22 545	2 135

Aucun dirigeant en poste en 2010 ne bénéficie d'option de souscription ou d'achat d'actions.

Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 2,437 m € en 2010 contre 3,110 m€ en 2009 et 3,155 m € en 2008.

NOTE 27.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives en 2010 et en 2009 avec ses participations non consolidées.

NOTE 27.3. PARTIES LIÉES AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE GROUPE

Comme indiqué à l'article 23 des statuts, le droit aux bénéfices des associés commandités est égal à 1% du montant du bénéfice distribuable de chaque exercice. Il est prélevé sur le bénéfice distribuable

de chaque exercice. Le versement des sommes correspondant au droit aux bénéfices des associés commandités intervient dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes de chaque exercice par l'assemblée générale.

Il a ainsi été distribué 1,636 m € en 2010, 1,439 m € en 2009 et 1,380 m € en 2008.

Hormis l'opération mentionnée ci-dessus, le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives avec les parties liées au cours de l'exercice 2010 autres que les transactions courantes décrites dans la note 27.4 ci-après.

NOTE 27.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La société MOA, dont le Groupe détient 25% du capital, exerce une activité de distribution d'accessoires de mode à travers un réseau de points de vente. Au titre des points de vente au sein du réseau ETAM, la société MOA verse au Groupe une redevance d'exploitation représentant un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé dans ces points de vente.

Au cours de l'année 2010, les transactions avec la société MOA sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2009
Redevance	3 926	4 233
Achats de petit matériel	0	0
Avance de trésorerie (Prêt)	330	520
Dettes fournisseurs	(508)	(617)

NOTE 27.5. SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les transactions avec les sociétés consolidées par intégration proportionnelle et par intégration globale sont principalement :

- les achats/ventes de marchandises,
- les prestations de services,
- les redevances de marque,
- les charges et produits d'intérêt financier sur comptes courants,
- les dividendes.

NOTE 28 - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe pas, à ce jour, de faits exceptionnels et litiges pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat, le patrimoine et les perspectives d'avenir de la Société ou de son Groupe.

NOTE 29 - COURS DES DEVISES

	2010		2009	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
CNY	0,110772	0,113353	0,104702	0,101678
HKD	0,097015	0,096287	0,092595	0,089518
RON	0,237498	0,234632	0,23587	0,236055
INR	0,016493	0,016734	0,014975	0,014916
SGD	0,553095	0,583567	0,494324	0,495197
PLN	0,250426	0,251572	0,232408	0,243635
CHF	0,72273	0,799744	0,662406	0,674036

NOTE 30 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	CONSTANTIN				KPMG			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	395,69	405,50	100,0%	98,4%	395,17	356,36	99,7%	94,5%
* Emetteur	90,06	85,39	22,8%	20,7%	79,74	111,81	20,1%	29,7%
* Filiales intégrées globalement	305,63	320,11	77,2%	77,7%	315,43	244,55	79,6%	64,9%
- Missions accessoires	-	6,49	0,0%	1,6%	1,30	20,61	0,3%	5,5%
* Emetteur	-	-	0,0%	0,0%	-	1,50	0,0%	0,4%
* Filiales intégrées globalement	-	6,49	0,0%	1,6%	1,30	19,11	0,3%	5,1%
Sous-total	395,69	411,99	100,0%	100,0%	396,47	376,97	100,0%	100,0%
Autres Prestations								
- Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
- Technologies de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-
- Audit interne	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	395,69	411,99	100%	100%	396,47	376,97	100%	100%

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

NOTE 31 - PÉRIMÈTRE DU GROUPE

SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<i>Sociétés Françaises</i>				
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	75 - PARIS	308 382 035	MERE	MERE
ETAM SA	92 - CLICHY	552 015 307	100,00%	100,00%
ELAN INDUSTRIES	92 - CLICHY	344 825 245	99,96%	99,96%
NORTEX SA	92 - CLICHY	552 036 121	100,00%	100,00%
ETAM PRÊT A PORTER (ex SCI Nimelyon)	92 - CLICHY	337 598 866	100,00%	100,00%
SARL ENTREPOTS COMPANS	77 - COMPANS	411 699 473	100,00%	100,00%
ENTREPOTS GOUSSAINVILLE	92 - CLICHY	432 220 275	100,00%	100,00%
123 SAS (ex Financière Jaurès)	92 - CLICHY	444 600 464	100,00%	100,00%
ETAM DESTOCK (ex Financière Barbusse)	92 - CLICHY	444 600 134	100,00%	100,00%
FINANCIERE CASTERES SAS	92 - CLICHY	444 600 274	100,00%	100,00%
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	92 - CLICHY	450 967 783	100,00%	100,00%
ETAM FORMATION (ex SAS Rue de Paris)	92 - CLICHY	450 989 306	100,00%	100,00%
ETAM SCE (ex SAS Rue Martre)	92 - CLICHY	450 966 445	100,00%	100,00%
ETAM FINANCES SNC	92 - CLICHY	479 494 379	100,00%	100,00%
ETAM LINGERIE SAS	92 - CLICHY	478 355 753	100,00%	100,00%
UNDIZ SAS (ex : COVI SAS)	92 - CLICHY	478 356 116	100,00%	100,00%
COVI DEUX SAS	92 - CLICHY	479 598 336	100,00%	100,00%
<i>Sociétés étrangères</i>				
ETAM SA Belgique	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
FONCIERE ETEL (ex ETAMIL)	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
ETAMINT	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
ETAM Luxembourg	Luxembourg		100,00%	100,00%
1.2.3. Luxembourg	Luxembourg		100,00%	100,00%
MODASIA	Luxembourg		80,85%	76,00%
IFEM	Madrid - Espagne		99,00%	99,00%
1.2.3. GmbH	Krefeld - Allemagne		100,00%	100,00%
ETAMIL GmbH	Oberhausen - Allemagne		100,00%	100,00%
INTERMODA	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI AIGE	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
E.I.S. Chine	Shanghai - Chine		100,00%	100,00%
ELEGANT TIME INTERNATIONAL LTD	Hongkong - Chine		100,00%	76,00%
ELEGANT SHANGHAI TRADING CO.LTD	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI INTERMAY CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
TAIZHOU AIGE CLOTHING Co. Ltd	Taizhou -Chine		100,00%	76,00%
DECORATION CO.	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
ETAM Italie	Milan - Italie		100,00%	99,99%
U.B.O.	New Delhi - Inde		60,00%	60,00%
IFLEM	Lisbonne - Portugal		100,00%	99,00%
ETAM SINGAPOUR	Singapour		100,00%	100,00%
ETAM POLAND SP	Varsovie - Pologne		100,00%	100,00%
GROUPE ETAM SUISSE	Genève - Suisse		100,00%	100,00%
EIS ROUMANIE	Bucarest - Roumanie		100,00%	100,00%

SOCIÉTÉS INTÉGRÉES PROPORTIONNELLEMENT

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<i>Sociétés Françaises</i>				
AMEC	93 - SAINT OUEN	412 783 078	50,00%	50,00%
GECIDIMMO	93 - SAINT OUEN	390 335 297	50,00%	50,00%
SCI BORDEAUX	93 - SAINT OUEN	399 271 238	100,00%	50,00%

SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<i>Sociétés Françaises</i>				
MOA	75 - PARIS	441 217 395	25,00%	25,00%

NOTE 32 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est à signaler post-clôture.



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels **128**

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes
consolidés** **130**



KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu
Constantin Associés
114 rue Marius AUFAN
92532 Levallois Perret Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Etam Développement S.C.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 2.1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatifs aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires et associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 13 avril 2011

Neuilly-sur-Seine, le 13 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Constantin Associés

Eric Ropert
Associé

Jean-Marc Bastier
Associé



KPMG Audit
Immeuble KPMG
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Member of
Deloitte Touche Tohmatsu
Constantin Associés
114 rue Marius Aujan
92532 Levallois Perret Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Etam Développement S.C.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.1. « Base de préparation des Etats Financiers » et 2.25. « Impact des changements de méthodes comptables » aux états financiers qui exposent un changement de méthode comptable concernant l'option pour la comptabilisation immédiate des écarts actuariels parmi les autres éléments du résultat global (OCI).

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, les notes 2.1 et 2.25 de l'annexe aux comptes consolidés exposent le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice, suite à l'application de l'option offerte par l'amendement de la norme IAS 19 *Avantages du personnel – Ecart actuariels, régimes de groupe et informations à fournir*, permettant de reconnaître en capitaux propres l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraite à prestations définies, au cours de la période dans laquelle ils surviennent.

Conformément à la norme IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, l'information comparative relative aux exercices 2008 et 2009, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de cet amendement. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre des exercices 2009 et 2008.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné le correct retraitement des comptes des exercices 2009 et 2008 et l'information donnée à ce titre dans les notes 2.1 et 2.25 de l'annexe aux comptes consolidés.

La société a opté pour la méthode comptable de la réévaluation de ses droits au bail et assimilés et de ses ensembles immobiliers. Elle procède donc régulièrement à la réévaluation de ces actifs selon les modalités décrites dans les notes 2.6.1 et 2.7.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces réévaluations ainsi que la documentation disponible, nous avons réalisé des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes et avons vérifié que les notes 2.6.1 et 2.7.1 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 13 avril 2011

Neuilly-sur-Seine, le 13 avril 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Constantin Associés

Eric Ropert
Associé

Jean Marc Bastier
Associé

DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant de la page 4 à la page 37, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, 13 avril 2011

La Gérance

M. Pierre Milchior

M. Laurent Milchior

Mme Marie-Claire Tarica